

35<sup>E</sup> SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA  
**Lamamra transmet un message du Président Tebboune à la présidente d'Éthiopie**

P.24

ALGÉRIE-AFRIQUE-USA  
**Le Commandant des Forces navales s'entretient avec le Commandant de l'AFRICOM**

P.3

SAHARA OCCIDENTAL  
**Blinken réaffirme l'engagement des Etats-Unis à soutenir les efforts de Staffan de Mistura**

P.14

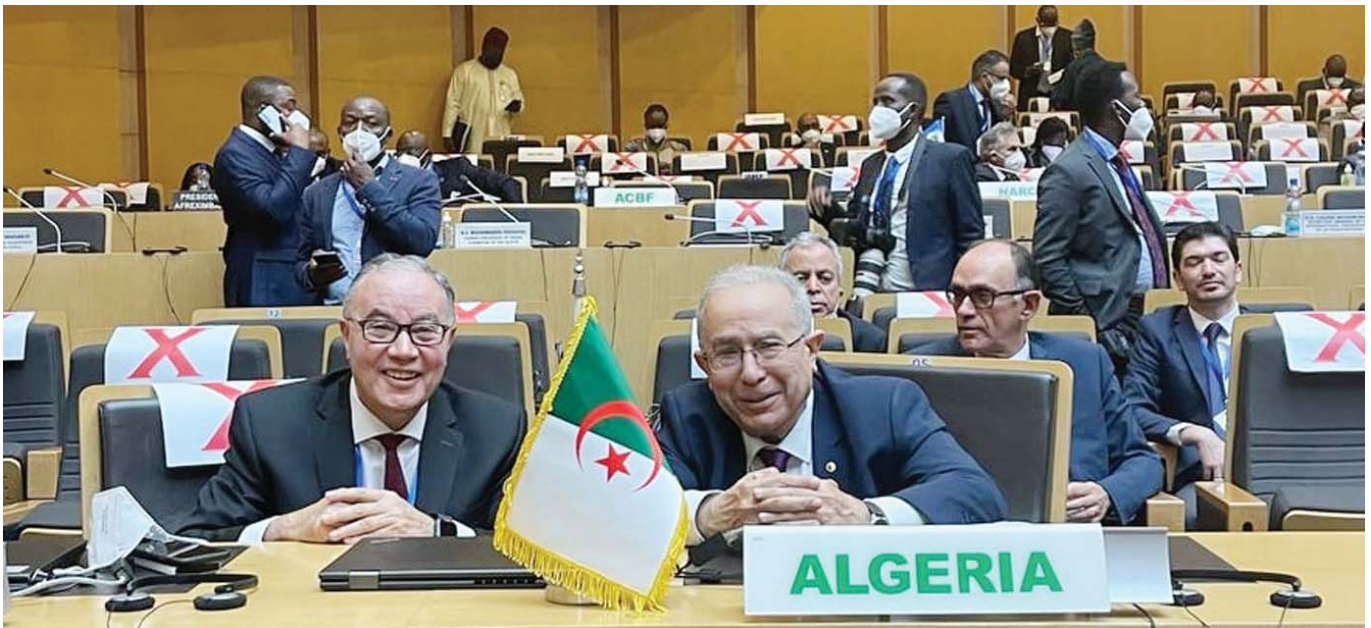
OUVERTURE HIER DES TRAVAUX DU 35<sup>E</sup> SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA

## L'organisation face à de nouveaux défis



Les travaux du 35<sup>e</sup> sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, axée sur le «renforcement de la résilience en nutrition sur le continent africain: accélérer le développement du capital humain, social et économique», ont débuté hier à Addis-Abeba. Le ministre des AE et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à ce sommet devra présenter, au 2<sup>e</sup> jour de ce sommet, un rapport sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique.

Pp14-24



### CONSEIL DE LA NATION

**Début des élections hier pour le renouvellement de la moitié des membres élus**

Pp 4-5

### E-PAIEMENT

**Hausse de 20% du nombre des cartes interbancaires en circulation en 2021**

P.6

### COVID-19

**Le dispositif de protection reconduit à compter de vendredi**

P.10

### SANTÉ

**OBÉSITÉ**  
**12 conseils de médecins pour s'affiner sans s'affamer**

Pp 12-13

### FOOTBALL

COUPE DE LA CAF (2<sup>E</sup> TOUR PRÉLIMINAIRE ADDITIONNEL/RETOUR)

**JSK - ROYAL LÉOPARDS**

**Les "Canaris" à 90 minutes des poules**

P.21



### INTERNET FIXE ET MOBILE

**Plus de 45 millions d'abonnés au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 en Algérie**

P.17

OBTENTION DU REGISTRE DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

**Le dernier délai prorogé au 30 juin prochain**

P.2

## COVID-19 - EDUCATION

## Reprise des cours dans les établissements scolaires



Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a décidé la levée de la mesure de fermeture des établissements scolaires à compter d'aujourd'hui, indique un communiqué des services du Premier ministre.

«En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier Ministre, Ministre des Finances Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19) au niveau du secteur de l'éducation nationale», précise le communiqué.

C'est ainsi qu'il a été décidé «la levée de la mesure de fermeture des établissements scolaires, à compter du dimanche 6 février 2022, dans le respect du protocole sanitaire validé par le comité scientifique et l'accélération de la vaccination des personnels de l'éducation nationale», ajoute le communiqué des services du Premier ministre.

## EXPO 2020 DUBAÏ

## Coup d'envoi vendredi d'une semaine touristique et culturelle algérienne

Une semaine touristique et culturelle algérienne s'ouvrira, vendredi au stand de l'Algérie à «Expo 2020 Dubaï», qui se veut un espace pour exposer les différents atouts touristiques et culturels de l'Algérie, a indiqué un communiqué du stand publié sur sa page officielle Facebook.

Le stand de l'Algérie exposera les atouts du tourisme thermal en Algérie, au vu de ses stations thermales naturelles, et ce, avec la participation des groupes Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) d'Alger, de Ghardaïa et d'Annaba», outre la projection de films pour faire la promotion du thermalisme en Algérie.

Cet événement sera l'occasion pour «promouvoir la destination touristique Algérie et donner une belle image du secteur, et ce, avec la participation d'artisans des différentes wilayas qui devront exposer leurs produits artisanaux représentant diverses régions et constituant «un levier culturel et économique».

Les plats culinaires traditionnels algériens seront également présentés lors de cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 11 février courant.

Cette semaine culturelle verra également la participation du groupe «El Ferda» de Béchar qui interprétera ses meilleurs succès dont «Cheikh Bouziane», a-t-on appris auprès du groupe.

## DÉCÈS DE ABDELHAMID ZOUBA

## Une minute de silence sera observée sur tous les stades d'Algérie

Une minute de silence en hommage à la mémoire de l'ancien joueur de l'équipe du FLN Abdelhamid Zouba, décédé mercredi soir, sera observée sur tous les stades d'Algérie ce week-end, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi.

«La FAF invite tous les officiels et toutes les équipes devant prendre part aux journées de championnat de ce week-end, toutes divisions confon-

dues, d'observer une minute de silence avant le coup d'envoi de chaque match, et ce, en hommage à la mémoire de feu Abdelhamid Zouba, ancien joueur international de la glorieuse équipe du FLN et ancien sélectionneur national, ravi aux siens le mercredi 2 février 2022», indique un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel. Pour rappel, la 17e journée du championnat de



Ligue 1 et la 16e de Ligue 2 se dérouleront samedi prochain.

TÉLÉPHONIE MOBILE  
Mobilis en tête, suivi de Djazzy et Ooredoo

L'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, demeure en tête, en termes d'abonnés aux réseaux GSM (3G et 4G) au 3ème trimestre de 2021 avec 19,97 millions d'abonnés, suivi de Djazzy (14,34 millions) et d'Ooredoo (12,47 millions), indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).

L'opérateur Mobilis enregistre ainsi une évolution de son parc d'abonnés GSM, 3G et 4G avec 19,97 millions au 31 septembre de l'année en cours, contre 19,22 millions d'abonnés durant la même période de l'année précédente, relève le rapport.

Il est suivi de l'opérateur Djazzy avec 14,34 millions d'abonnés au 3ème trimestre de 2021 (14,21 millions au 2ème trimestre en cours) et d'Ooredoo avec 12,47 millions d'abonnés aux technologies 3G et 4G au 31 septembre 2021 (12,40 millions durant le trimestre précédent).

Le parc des abonnés actifs de la téléphonie mobile en Algérie a enregistré une hausse de 2,09% en trois mois, passant de 45,83 millions abonnés au 2ème trimestre de l'année 2021, à 46,79 millions abonnés au troisième trimestre de la même année, selon l'ARPCE.

## COMMERCE

## Le dernier délai pour l'obtention du registre de commerce électronique prorogé au 30 juin prochain

Le délai fixé pour convertir le registre de commerce traditionnel au registre de commerce électronique a été prorogé au 30 juin prochain, selon un décret exécutif publié au Journal Officiel (JO) n 7.

«Le délai de la mise en conformité des extraits de registres de commerce prévu par les dispositions de l'article 7 du décret exécutif n 18-112 du 5 avril 2018, fixant le modèle de l'extrait du registre du commerce délivré sous format électronique, modifié et complété, est prorogé au 30 juin 2022», est-il indiqué dans ce texte signé par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, le 23 janvier dernier.

«Les administrations publiques et les établissements publics économiques ne peuvent accepter, dans leurs transactions commerciales après l'expiration de ce délai que les extraits du registre de commerce délivrés sous format électronique», stipule le même décret exécutif.

Pour rappel, le dernier délai de la mise en conformité des extraits de registres de commerce au modèle délivré sous format électronique avait été fixé auparavant au 31 décembre 2021.

## FINANCES

## Les banques autorisées à ouvrir des comptes de trésorerie devise



La Banque d'Algérie (BA) a adressé aux banques une nouvelle note relative à l'ouverture des comptes de trésorerie devise, publiée sur son site web.

Il s'agit de la note N 02/2022, datant du 26 janvier 2022, et signée par le Directeur Général des changes, Louai Zidi.

Elle intervient en application de l'article 4 du règlement N 04-2020 du 15 mars 2020, relatif au marché interbancaire des changes, des opérations de trésorerie devise et aux instruments de couverture du risque de change.

A cet effet, la note porte à la connaissance des banques «qu'elles peuvent ouvrir des comptes de trésorerie devise, sur les livres de la Banque d'Algérie».

«Ces comptes, seront dédiés au traitement des opérations de trésorerie devise conclues entre banques pour leur compte ou pour le compte de leur clientèle, et sont soumis aux mêmes règles de fonctionnement et d'habilitation que celles régissant le compte trésorerie dinar», stipule le document.

«Ces comptes fonctionnent de façon créditrice et ne doivent en aucun cas afficher une position débitrice», explique la même source.

La Banque d'Algérie a, par ailleurs, noté que «le compte devise fonds propres continuera à être dédié à toutes les opérations propres à la banque», précisant que «les banques transmettront à la Banque d'Algérie (Direction générale des relations financières extérieures-DGRFE), la liste des personnes habilitées à le mouvementer».

Les mécanismes de fonctionnement des comptes devises trésorerie seront détaillés par une note de la DGRFE, souligne la note.

## COVID-19

## Le Salon algérien de la boisson reporté au 20 juillet prochain



Le Salon algérien de la boisson "Bevalg", qui devait se tenir du 17 au 19 février courant, est reporté au 20 juillet prochain à cause de la situation sanitaire actuelle, a indiqué samedi la direction de cette manifestation dans un communiqué.

«A la suite de la situation sanitaire de plus en plus inquiétante, ayant pour cause la recrudescence de la pandémie de Covid-19 et ses variants, et sur les directives des plus hautes autorités, concernant les mesures sanitaires anti-Covid, nous avons le regret de vous informer du report de notre salon pour les dates du 20, 21, 22 et 23 juillet 2022», précise la même source.

Le salon durera quatre jours au lieu de trois jours prévus initialement, soulignent les organisateurs.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, mercredi, par visioconférence, une réunion du gouvernement consacrée aux secteurs de la Communication, la Santé, la Jeunesse et des Sports, de la Numérisation et les Statistiques, et de l'Agriculture et le Développement Rural, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce mercredi 2 février 2022, une réunion du gouvernement tenue par visioconférence.



Lors de sa réunion hebdomadaire, le gouvernement a eu à examiner les points suivants: Dans le domaine de la Communication: Il a été présenté un avant-projet de Loi organique relative à l'information.

Ce projet de texte exprime la volonté des pouvoirs publics de donner à la refonte du texte un caractère novateur en accord avec les dispositions de la Constitution du 1er Novembre 2020 ainsi que les mutations induites par le développement technologique et les standards internationaux en la matière.

En outre, l'élaboration de cet avant-projet de Loi organique est dictée par la nécessité de la mise en place d'un cadre législatif qui répond à la fois aux attentes du citoyen en matière d'information complète et objective, aux besoins d'organisation des professionnels

de l'information ainsi qu'aux missions de service public et à l'intérêt général.

Dans ce cadre, l'avant-projet de Loi contribuera à consolider la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique et à favoriser l'émergence d'une presse solidement ancrée dans les réalités nationales, consciente des enjeux et respectueuse de l'éthique et de la déontologie.

Enfin et conformément aux procédures établies, ce projet de texte fera l'objet d'un examen lors d'un prochain Conseil des ministres.

Dans le domaine de la Santé: Il a été examiné un projet de Décret exécutif fixant la liste des maladies transmissibles soumises à déclaration obligatoire qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique nationale de lutte et de

prévention contre les maladies transmissibles. Ce projet de texte qui intervient en application des dispositions de l'article 38 de la Loi n°18-11 du 18 du 02 juillet 2018 relative à la santé, prévoit les modalités de la révision de la liste des maladies transmissibles à déclaration obligatoire et de son actualisation, en fonction de l'émergence de nouvelles maladies de même nature.

Dans le domaine de la Jeunesse et des Sports: Une communication a été présentée sur la gestion des offices des établissements de jeunes (ODEJ) et le redéploiement des espaces dédiés à la jeunesse.

Il s'agit d'une nouvelle approche impulsée par le secteur de la jeunesse et des sports en matière de gestion ayant pour objectif la redynamisation des établissements de jeunes et

l'amélioration de leurs prestations, notamment à travers l'implication davantage des jeunes et de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes pédagogiques dédiés à cette importante frange de la société.

Dans le domaine de la Numérisation et des Statistiques: Il a été présenté une communication sur la mise en place du réseau interactif des informations statistiques qui présente les actions mises en œuvre par le secteur de la numérisation et des statistiques liées particulièrement au renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration de la coordination entre les acteurs du système national d'information statistique ainsi que le développement de l'interconnexion du réseau statistique national par des plateformes numériques.

Dans le domaine de l'Agriculture et du Développement Rural: Une communication a été présentée sur la production des viandes rouges et blanches au cours de laquelle il a été exposé les indicateurs des filières de production y afférents ainsi que les perspectives de consolidation et d'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité de ces produits à la faveur des dispositifs mis œuvre pour la modernisation de ces filières à travers l'adhésion, la professionnalisation et le renforcement du partenariat de l'ensemble des acteurs".

## ALGÉRIE-EGYPTE M. Belmehdi reçoit l'ambassadeur égyptien à Alger

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a reçu jeudi l'ambassadeur de la République Arabe d'Egypte, Mokhtar Warida avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcement des relations bilatérales dans le domaine religieux, selon un communiqué du ministère.

«M. Belmehdi a reçu l'ambassadeur de la République Arabe d'Egypte, Mokhtar Warida, dans le cadre d'une visite de courtoisie après son accréditation, fin de l'année dernière, en tant qu'ambassadeur de son pays en Algérie», a précisé le document.

«Les Statistiques: «La visite a porté sur les solides relations de coopération liant les deux pays frères ainsi que les voies et moyens de renforcer davantage dans le domaine des affaires religieuses et des wakfs», a ajouté la même source.

## ALGÉRIE-LIBYE M. Chenine reçu par le président du Parlement libyen

L'ambassadeur d'Algérie en Libye, Slimane Chenine a été reçu mercredi par le président du Parlement libyen, Aguila Saleh, a indiqué un communiqué de l'ambassade.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les derniers développements du processus politique en Libye, précise la même source.

M. Chenine a réaffirmé «le soutien de l'Algérie aux solutions consensuelles entre les frères libyens, et à la nécessité d'œuvrer à la préservation de la sécurité et de la stabilité en Libye, à la sauvegarde de sa souveraineté et de son unité, et à la consécration du droit du peuple libyen à choisir ses représentants et ses institutions politiques».

«L'Algérie est à l'équidistance de toutes les parties libyennes et ne prend parti pour aucune d'elles», a-t-il soutenu, contrairement à ce qui a été relayé par certaines sources qui ont rapporté qu'il avait affirmé que «l'Algérie soutenait le Parlement libyen comme unique instance légitime élue dans le pays, et appuyait toutes ses décisions», selon le communiqué.

## HYDROCARBURES Une convention de coopération entre l'IAP et la société tunisienne de raffinage

L'Institut algérien du pétrole (IAP), relevant de Sonatrach, a signé une convention de coopération, dans le domaine de la formation, avec la Société tunisienne des industries de raffinage (STIR), en vue d'asseoir un partenariat dans le domaine de la formation liée aux hydrocarbures, a indiqué samedi un communiqué du groupe Sonatrach. Signée le 1er février, la convention entre les deux parties est l'aboutissement des discussions menées entre les responsables de l'IAP et la partie tunisienne, a précisé la même source.

Elle vise à asseoir un partenariat dans le domaine de la formation et à contribuer dans le processus de développement des compétences du personnel de STIR dans les métiers techniques et les métiers transverses liés à l'activité des hydrocarbures, a ajouté le communiqué.

Un contrat d'application a également été signé, comme concrétisation de cette coopération pour une formation dans le domaine du raffinage et de la maintenance, a fait savoir le document, soulignant que cette formation se déroulera sur le site de la STIR en Tunisie pour sa partie théorique et au niveau des installations de Sonatrach en Algérie pour la partie pratique.

APS

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### M. Benziane évoque avec le coordonnateur résident de l'ONU le renforcement de la coopération

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a évoqué jeudi avec le coordonnateur résident des Nations unies en Algérie, Alejandro Alvarez, les voies et moyens susceptibles de «renforcer davantage» la coopération dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, indique un communiqué du ministère. Lors d'un entretien au siège du ministère, les deux parties ont estimé que la coopération demeure «faible par rapport aux potentialités et possibilités de coopération qui existent», et convenu, dans ce cadre, d'organiser un «cycle de conférences de haut niveau en rapport avec des thématiques de l'heure».

Il s'agit concrètement de «travailler de

concert avec les organes onusiens, tels que l'ONUDI, l'OMS, le BIT et autres, afin de cibler et identifier des sujets d'actualité, comme celui de l'employabilité des diplômés, du numérique et de la formation et des métiers, lesquels constituent des sujets d'importance pour notre société».

Les deux parties ont convenu aussi de travailler pour «l'élaboration d'un référentiel de compétences et de partager des informations relatives aux incubateurs et la formation d'écosystèmes à même de produire des startups en innovation, qui peuvent contribuer à la diversification de l'économie nationale».

La recherche scientifique a été, également, abordée lors de cette rencontre et la partie algérienne a manifesté son «intérêt

pour le partage d'expériences, vu que ce volet favorise l'amélioration du niveau de nos doctorants chercheurs». Les stages en milieu économique a constitué, en outre, un thème évoqué par les deux parties et le coordonnateur résident des Nations unies a manifesté «l'entière disponibilité de l'institution onusienne à apporter l'aide nécessaire au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique».

Au cours de cet entretien, M. Benziane a présenté les «grands axes du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique qui se résument en l'amélioration de la qualité de formation, la gouvernance, le numérique, l'ouverture sur l'environnement économique ainsi que sur l'international».

## ALGÉRIE-AFRIQUE-USA

### Le Commandant des Forces navales s'entretient avec le Commandant de l'AFRICOM (MDN)

Le Général-Major, Commandant des Forces navales, s'est entretenu, en marge des travaux du Congrès des Chefs de la Défense des Etats de l'Afrique qui se tient à Rome, avec le Commandant du Commandement militaire américain en Afrique (AFRICOM), le Général Stephen J. Townsend, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «En marge des travaux du Congrès des Chefs de la Défense des Etats de l'Afrique 2022, qui

réunit les Chefs des Etats-Majors des pays du continent africain et le Commandement militaire américain en Afrique (AFRICOM), du 1er au 04 février 2022, Monsieur le Général-Major, Commandant des Forces navales, s'est entretenu avec le Commandant du Commandement militaire américain en Afrique AFRICOM, le Général Stephen J. Townsend à qui il a transmis les salutations de Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chagnegriha, Chef d'Etat-Major de

l'Armée Nationale Populaire et ses remerciements pour son invitation à prendre part aux travaux de cet important congrès», précise la même source.

«Durant cet entretien, les deux parties ont abordé plusieurs dossiers sécuritaires et ont examiné les voies et les moyens permettant de consolider la coopération dans les divers domaines liés aux activités du Commandement militaire américain en Afrique, avant de passer en revue les

développements de la situation au plan continental, notamment au Sahel», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, le Général-Major, Commandant des Forces navales, s'est entretenu avec le Général-Major Kenneth P. Ekman, Directeur de la stratégie, du partenariat et des programmes au sein de l'AFRICOM avec lequel il a évoqué «les menaces liées au terrorisme, au crime transfrontalier et les évolutions régionales prévalant dans la sous-région».

## CONSEIL DE LA NATION

## Opérations de vote dans l'Ouest du pays

L'opération de vote pour le renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation avec la participation d'électeurs issus des APC et APW se déroulent samedi dans des «conditions normales» dans l'Ouest du pays et dans le respect des mesures de prévention rigoureuses contre la covid-19, ont constaté les journalistes de l'APS. Dans la wilaya d'Oran, neuf candidats sont en lice, pour un siège au Sénat, à ce rendez-vous électoral, soit quatre appartenant à des formations politiques, à savoir le FLN, le Mouvement El-Bina, le MSP et TAJ, ainsi que cinq candidats indépendants. Dans la Wilaya de Relizane, 16 candidats se présentent aux élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation avec la participation de 655 électeurs issus des APC et APW pour remporter un siège. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour la réussite de ce rendez-vous encadré par des magistrats. Dans la wilaya de Saïda, huit candidats participent à ce rendez-vous électoral. Il s'agit de quatre candidats de partis représentant le FLN, le RND, le Front El-Mousta kbel et le Mouvement El-Bina, ainsi que quatre candidats indépendants. Ces candidats s'affrontent pour décrocher un seul siège au Sénat. La délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a recensé 291 électeurs, dont 39 élus de l'APW, le reste représentant les électeurs des 16 APC.

A Nâama, quatre candidats de partis et six indépendants se présentent aux élections pour décrocher un siège, sachant que la wilaya compte 217 électeurs de l'APW et des APC. Dans la wilaya d'El-Bayadh, sept candidats sont en course, soit cinq candidats des partis de Sawt Chaâb, le RND, le FLN, le MSP et le mouvement El Bina, en plus de deux candidats issus de listes indépendantes. Le corps électoral convoqué à ce rendez-vous est de 341 électeurs, représentant les 22 APC et l'APW de la wilaya. Dans la wilaya de Tiaret, 12 candidats issus de partis politiques et des indépendants sont en lice pour un siège à ces élections. Le représentant de wilaya de l'ANIE, Cheikh Boumaha, a indiqué que deux bureaux de vote ont été installés au niveau du siège de l'APW, encadrés par 10 magistrats principaux et 10 suppléants. Le processus électoral se déroule dans des «conditions normales», sachant que le corps électoral est de 748 électeurs, dont 705 des APC. Dans la wilaya de Tlemcen, ce sont huit candidats représentant le FLN, le RND, Fadjr Jdid et Sawt Chaâb, ainsi qu'un candidat de la Liste Hisn El Matine et trois candidats indépendants briguent un siège de sénateur. Le corps électoral local se compose de 856 électeurs entre les élus de l'APW et des 53 APC. A Tissemsilt, six candidats participent à ce scrutin dont trois du FLN, du RND et de Sawt Chaâb, ainsi que trois candidats indépendants. Le corps électoral pour ce rendez-vous est de 369 électeurs entre les élus de l'APW et ceux des 22 APC de la wilaya de Tissemsilt.

## 1.254 électeurs accomplissement leur devoir électoral dans le respect du protocole sanitaire à Alger

L'élection de renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation a débuté, samedi à Alger, dans de bonnes conditions et dans le respect du protocole sanitaire de prévention contre le Coronavirus, a constaté l'APS.

1.254 électeurs vont choisir leurs représentants à la chambre haute du Parlement pour la wilaya d'Alger.

Dans ce cadre, le coordinateur de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de la wilaya d'Alger, Noureddine Fkayer a indiqué que dans le cadre du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation, l'opération de vote parmi les quatre candidats en lice pour le seul siège de la wilaya d'Alger au Conseil de la nation se déroule au siège du Conseil. Il s'agit de deux candidats appartenant à des partis politiques et deux autres indépendants, a-t-il précisé. L'opération se déroule dans de «bonnes» conditions empreintes de calme et de bonne organisation mais aussi l'application des mesures préventives nécessaires dues à la situation sanitaire induite par la pandémie de Covid-19. Au volet organisation-

nel, il a fait savoir que l'ANIE avait préparé une carte pour chaque électeur qui doit la récupérer à l'entrée sur présentation de sa carte d'identité pour pouvoir rejoindre leur bureau, sachant que le collège électoral est réparti sur quatre bureaux.

Le vote a débuté à 8h00 et prendra fin à 17h00, avec la possibilité de le prolonger d'une heure le cas échéant, a-t-il souligné. S'agissant de la surveillance, chaque candidat compte quatre représentants (un représentant par bureau).

Les électeurs venus choisir leurs représentants au Conseil de la nation au niveau de la capitale «respectent le protocole sanitaire mis en place», s'est félicitée la présidente de l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger, Nadjiba Djilali.

Les élections pour le renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation ont lieu samedi à travers les APW de toutes les wilayas du pays.

68 membres seront élus dans le cadre du processus de parachèvement de la construction démocratique des institutions de l'Etat, décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

## Début des élections hier pour le renouvellement de la moitié des membres élus

Les élections pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation ont débuté hier, conformément aux dispositions de la Constitution et au décret présidentiel portant convocation du collège électoral signé le 22 décembre dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le collège électoral s'élevant à 27.151 électeurs, entre membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) élus le 27 novembre dernier, devra choisir parmi les 475 candidats engagés dans ces élections représentant 22 partis politiques ainsi que les listes indépendantes, à travers 58 wilayas.

La loi organique dispose que «tout membre d'une Assemblée populaire communale ou de wilaya, remplissant les conditions légales, peut se porter candidat à l'élection au Conseil de la Nation» et que «le candidat au Conseil de la Nation doit être âgé de trente-cinq (35) ans révolus le jour du scrutin et avoir accompli un mandat complet en qualité d'élu dans une APC ou de wilaya».

Selon la même loi, est considérée comme déclaration de candidature le dépôt, au niveau de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), par le candidat, d'un formulaire de déclaration, fourni par l'Autorité indépendante en double exemplaire et «dûment rempli et signé par le candidat».

Pour les candidats se présentant sous l'égide d'un parti politique, la déclaration de candidature doit être



accompagnée de «l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable de ce parti».

La déclaration de candidature «doit être déposée, au plus tard, vingt (20) jours avant la date du scrutin».

La délégation de wilaya de l'ANIE statue sur la validité des candidatures et «peut rejeter, par décision motivée, toute candidature qui ne remplit pas les conditions prévues par la présente loi organique».

La décision de rejet doit être notifiée au candidat dans un délai de deux (2) jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature, énonce

encore le texte. Le plus grand nombre de candidats a été enregistré dans les wilayas créées au titre du nouveau découpage territorial, à l'exception de Boumerdes (20 candidats) et de Tindouf (19 candidats).

Dix-neuf (19) candidats sont en lice à Béni Abbès, 15 à Djanet, 12 à El-Menea, 10 à Timimoun et 8 à Touggourt, ce qui dénote «l'intérêt de leurs populations à la représentation politique», avait souligné M. Charfi dans un entretien à l'APS, ajoutant que pour Alger, Tamanrasset, Jijel et Ouargla, 4 candidats sont en lice. M. Charfi avait affirmé que l'ANIE a rejeté 43 dos-

siers de candidats sur 503 déposés «pour avoir eu des liens avec l'argent douteux», ajoutant que le remplacement des candidatures rejetées «n'est pas prévu par la loi électorale, ce qui oblige nécessairement les partis à choisir des candidats qui remplissent toutes les conditions légales».

La Cour constitutionnelle a rappelé jeudi, dans un communiqué, les conditions et modalités de présentation des recours à l'occasion de l'élection de renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation, ainsi que l'élection de ses membres pour les nouvelles wilayas. Concernant les conditions de forme, la Cour constitutionnelle indique que «le requérant doit être candidat à la prochaine échéance dans la wilaya concernée».

S'agissant des conditions de fond, la Cour constitutionnelle note que le requérant «est tenu d'exposer dans sa requête l'objet ainsi que les moyens et les motifs en appui à son recours, joindre les documents justificatifs», tout en signalant qu'elle «statue sur les recours dans un délai de trois (3) jours francs conformément à l'article 241 de la loi organique relative au régime électoral».

## CHARFI : «Présentation de 27 procurations seulement»

Le nombre de procurations présentées au nom des électeurs concernés par le vote pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation, tenu samedi, a atteint 27 procurations sur un collège électoral de 27.151 électeurs, a indiqué le président de l'ANIE, Mohamed Charfi. Dans une déclaration à la télévision algérienne, M. Charfi a fait part de «27 procurations enregistrées, dans le cadre des élections pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation, sur un collège électoral s'élevant à 27.151 voix», considérant que ce nombre réduit de procurations est «un bon signe». «Les procurations avaient toujours été considérées, par le passé, comme mauvais signe», a-t-il précisé, faisant savoir que «les procurations, et sur décision de l'ANIE, ont été accordées uniquement aux électeurs contaminés par le coronavirus, confinés chez eux sur avis

médical ou hospitalisés pour des soins», en ce sens que les électeurs sont tenus, conformément au Code, d'accomplir leur devoir électoral. Quant au taux de participation, M. Charfi a fait état d'un taux de 54,89% à 13h au niveau des 101 bureaux encadrés et assistés par 252 observateurs représentant des partis sur un ensemble de 390 observateurs concernés, avec un taux de présence estimé à 64,61%. A noter que les élections pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation avaient débuté samedi au niveau des Assemblées populaires de wilaya (APW) partout sur le territoire national, avec 475 candidats en lice parmi lesquels 68 nouveaux membres seront élus pour un mandat de 3 ans. Le collège électoral s'élève à 27.151 électeurs, entre membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), élus le 27 novembre dernier.

## Lancement à Alger d'une opération pilote d'un vote électronique

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a lancé, samedi à Alger, une opération pilote de vote électronique, et ce, dans le cadre de l'élection de renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation. Dans une déclaration à la télévision publique (EPTV), le président de l'ANIE, Mohamed Charfi a indiqué que «le lancement de l'opération pilote de vote électronique à Alger dans le cadre de l'élection de renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de l'ANIE visant à maîtriser le vote électronique à moyen terme». «L'opération a débuté d'abord par

l'inscription électronique des électeurs avec la carte électronique de chaque électeur qui s'inscrit et appose sa signature électronique», a-t-il ajouté.

La prochaine étape dans cette opération sera la dotation des bureaux de vote en équipements nécessaires permettant de détecter la signature de l'électeur dans tout autre bureau et ce pour préserver la régularité et la transparence des élections», a expliqué M. Charfi. Le président de l'ANIE a fait part des mesures préventives prises pour lutter contre toute irrégularité ou usage d'argent sale lors de cette opération, citant l'interdiction de port de téléphones portables à la salle de vote et

la vérification par le chef de bureau que l'enveloppe ne contient qu'un seul bulletin». Les élections pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation ont débuté ce samedi matin au niveau des Assemblées populaires de wilaya (APW) à travers toutes les wilayas du pays.

Le collège électoral s'élevant à 27.151 électeurs, entre membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) élus le 27 novembre dernier, devra choisir parmi les 475 candidats engagés dans ces élections représentant 22 partis politiques ainsi que les listes indépendantes, à travers 58 wilayas.

## CONSEIL DE LA NATION

## Bonne organisation dans les wilayas du Centre

Les élections pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation ouvertes samedi matin dans les différentes wilayas dans le Centre du pays se déroulent dans des «conditions ordinaires» marquées par une «bonne organisation» et une application stricte du protocole sanitaire contre le coronavirus, ont constaté les journalistes de l'APS.

L'opération a commencé aux environs de 08H00 et se poursuivra jusqu'à 17H00, avec un encadrement assuré par des membres des délégations locales relevant de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ainsi que de magistrats.

A Blida, quelque 14 candidats sont en lice pour remporter l'unique siège de la wilaya à la 2ème chambre du Parlement, dont trois représentants de partis politiques, soit le Rassemblement national démocratique (RND), le Front de libération nationale (FLN) et le mouvement de la Société pour la Paix.

Le vote se déroulera au niveau de deux bureaux, selon les précisions du chargé de la communication auprès de la délégation locale de l'ANIE, Ali Deradjji.

Le collège électoral à Blida compte 522 élus, entre membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) élus le 27 novembre dernier.

A Djelfa, 16 candidats briguent un siège au Conseil de la nation, selon le chef de la



délégation locale, Ahmed Taiba.

Les dossiers agréés appartiennent à des candidats issus de deux partis politiques, le RND et AHD 54, le reste sont des candidats libres.

La même délégation a fait cas d'un collège électoral estimé à 677 électeurs, dont 43 élus APW et 36 élus APC.

Au moins cinq (5) candidats sont en lice à Chlef pour l'unique siège en lice pour les élections qui se déroulent au siège de l'APW, sous la supervision de la délégation locale de l'ANIE.

Ces candidats représentent le FLN, le RND, le mouvement de la société pour la Paix, la liste libre «Sahl Chlef» et «Takatol al-Ahrar».

Le collège électoral est estimé à 670 élus (es).

Les élections pour le renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation se déroulent également à Médéa, où six candidats, dont deux représentants du FLN et du Mouvement de la société

pour la paix, et quatre autres candidats libres, briguent le seul siège en jeu dans la wilaya, selon la délégation locale de l'ANIE.

Selon la même source, le collège électoral de la wilaya compte 993 électeurs (entre élus APW et APC) A Tipasa, six candidats sont également en lice pour un siège à la 2ème chambre du Parlement, dont quatre représentants le FLN, le RND, le Front El Mostakbal et le Parti El Infitah, contre deux candidats libres, appelés à être élus par 499 électeurs, dont 39 issus de l'APW.

A Boumerdes, une vingtaine de candidats sont en lice pour l'unique siège réservé à la wilaya au titre du renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation, selon le chef de la délégation locale de l'ANIE, Salim Zaatchi, qui a fait cas d'un collège électoral de 585 électeurs, dont 43 membres de l'APW.

Même tempo à Bouira, où huit candidats sont en lice pour remporter un siège à la

2ème chambre du Parlement, dont quatre issus des partis El Fedjr El Djedid, le Front El Moustakbal, le RND et le FLN, outre quatre candidats libres, selon le chargé de l'information au niveau de la délégation locale de l'ANIE, Khaled Selami.

Deux bureaux de vote ont été affectés à l'accueil de 722 électeurs.

A Tizi-Ouzou huit candidats, dont sept indépendants et un du Front des forces socialistes (FFS) sont en lice pour le seul poste dont dispose la wilaya au niveau de la 2ème chambre du Parlement. Le vote de 1068 élus se déroule dans trois bureaux installés au niveau de l'hémicycle Rabah Aissat de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW).

Le 22 décembre dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait convoqué le collège électoral en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation, en vertu des dispositions de la Constitution.

A ce titre, la loi organique portant régime électoral stipule dans son article 219 que le collège électoral est convoqué par décret présidentiel 45 jours avant la date du scrutin, sachant que «tout membre d'une Assemblée populaire communale ou de wilaya, remplissant les conditions légales, peut se porter candidat à l'élection au Conseil de la nation», selon l'article 220 de la loi organique.

## La Cour constitutionnelle rappelle les modalités d'introduction des recours

La Cour constitutionnelle a rappelé, jeudi dans un communiqué, les conditions et modalités de présentation des recours à l'occasion de l'élection de renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation, ainsi que l'élection des membres du Conseil de la nation pour les nouvelles wilayas prévues samedi prochain. « Conformément aux dispositions de l'article 191 de la Constitution, (la Cour) rappelle aux candidats au renouvellement de la moitié des membres élus au Conseil de la nation, ainsi qu'à l'élection des membres du Conseil de la nation pour les nouvelles wilayas prévues samedi 5 février 2022, que conformément aux dispositions de l'article 240 de l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral : « Tout candidat a le droit de contester les résultats du scrutin en introduisant un recours, déposé auprès du greffe de la Cour constitutionnelle », selon les conditions de fond et de forme prévues par l'article 240 suscitée et les articles 4 et 5 des délibérations portant règles de fonctionnement de la Cour constitutionnelle relatives au renouvellement de la moitié des membres élus ainsi que l'élection des membres du Conseil de la nation pour les nouvelles wilayas », précise la même source. Concernant les conditions de forme, la Cour constitutionnelle souligne que « le requérant doit être candidat à la prochaine échéance dans la wilaya concernée ». « Le recours doit être déposé par le candidat requérant directement auprès du greffe de la Cour constitutionnelle dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) », a expliqué la Cour ajoutant que « dans le cas où le requérant délègue un représentant pour déposer le recours en son nom, il est impératif, sous peine de rejet du recours en la forme, que le dépositaire soit muni d'une procurator l'habilitant à cet effet ». La Cour constitutionnelle rappelle que la requête doit être renseignée en langue arabe et comporter le nom, prénom (s), profession, domicile et signature du requérant, la mention de l'Assemblée populaire communale ou de l'Assemblée populaire de wilaya à laquelle appartient le requérant. S'agissant des conditions de fond, la Cour constitutionnelle indique que le requérant « est tenu d'exposer dans sa requête, l'objet ainsi que les moyens et les motifs en appui à son recours, joindre les documents justificatifs, tout en signalant que la Cour constitutionnelle statue sur les recours dans un délai de trois (3) jours francs conformément à l'article 241 de la loi organique relative au régime électoral ». La Cour constitutionnelle invite, en outre, les candidats à consulter son site internet « <http://cour-constitutionnelle.dz> » ou appeler aux numéros suivants: 021990011, 021990012 pour de plus amples informations ou le fax : 023253874.

## Les élus locaux votent dans des conditions d'organisation strictes à l'Est du pays

Les élus locaux des wilayas de l'Est du pays ont commencé samedi à voter pour le renouvellement de la moitié élue des membres du conseil de la national aux sièges des assemblées populaires de leurs wilayas respectives dans des conditions d'organisation strictes, ont constaté les journalistes de l'APS. Dans la wilaya de Constantine, 286 élus ont commencé à s'exprimer pour choisir le représentant de la wilaya au conseil de la nation parmi huit candidats dont deux représentant les deux partis du Mouvement de la société pour la paix (MSP) et le Parti pour la liberté et la justice et six candidats indépendants.

A Khenchela, l'opération de vote a débuté avec la mise en œuvre d'un protocole sanitaire spécial pour contenir la propagation du Covid-19 pour choisir parmi six candidats dont trois représentants des partis politiques et trois des listes d'indépendants.

Pa moins de 372 élus à l'assemblée populaire de wilaya et aux assemblées populaires des 21 communes s'exprimeront durant cette élection.

A Annaba, cinq candidats dont trois représentent les trois partis politiques du Mouvement de la société pour la paix, du Parti Sawt El Chaab et du Front El Moustakbal et deux indé-

pendants rivalisent pour le siège de la wilaya au conseil de la nation. Le corps électoral est composé de 281 élus dans cette wilaya par le vote de renouvellement partiel du conseil de la nation. A Skikda, 681 élus locaux sont appelés à choisir le représentant de la wilaya au conseil de la nation parmi cinq candidats dont un (1) indépendant et quatre (4) appartenant aux partis du Front de libération nationale, à Sawt El Chaab, au Mouvement de la société pour la paix et au Front El Moustakbal, selon Mme Nesrine Amouchi, coordinatrice de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Le vote a démarré à Guelma dans des bonnes conditions d'organisation et de respect strict du protocole sanitaire. En marge de l'opération, le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Aïssa Medour, a déclaré à l'APS que le corps électoral concerné se compose de 537 élus qui choisiront le représentant de la wilaya parmi les trois candidats des trois partis du Rassemblement national démocratique, du Front El Moustakbal et du parti pour la liberté et la justice. Selon la même source, deux bureaux encadrés par des magistrats et greffiers de justice ont été ouverts pour l'opération qui se déroule dans une transparence totale avec un nombre de série

spécifique pour chaque bulletin et enveloppe de vote. Dans la wilaya de Biskra, cinq candidats représentant cinq partis politiques sont en lice dans cette élection, selon le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Toufik Bouziane, qui a précisé que le corps électoral concerné est constitué de 474 élus à l'APW et aux APC de cette wilaya.

Dans la wilaya d'Ouled Djellal qui compte un corps électoral de 141 élus, le vote se déroule dans de bonnes conditions et au milieu de mesures sanitaires de prévention contre le Covid-19 pour le choix de deux candidats parmi neuf candidats dont quatre représentants des listes partisanes, selon le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Abdelkarim Achour. Cinq (5) candidats dont trois issus de partis politiques et deux indépendants rivalisent dans cette élection à Tébesa, a indiqué le chargé de communication à la délégation de wilaya de l'ANIE, Rachid Djellab.

Pas moins de 487 élus aux assemblées locales de cette wilaya participent à cette élection encadrée et surveillée par la délégation de wilaya de l'ANIE, selon la même source.

La même opération de vote a été observée dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, El Tarf, Jijel, Souk Ahras, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Batna et M'Sila.

## M'SILA

## Bonne organisation au Sud du pays

Les élections pour le renouvellement partiel des membres du conseil de la nation se déroulent samedi dans de bonnes conditions et avec un strict respect du protocole sanitaire préventif contre la Covid-19 à travers les wilayas du sud du pays, a-t-on constaté.

Organisée au niveau des sièges des Assemblées populaires de wilayas (APW) dans l'ensemble des wilayas du Sud y compris celles promues en wilayas à part entière, l'organisation de l'opération se déroule dans des conditions ordinaires avec la participation des membres des assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) concernés par le renouvellement partiel des

membres de la chambre haute du parlement.

A Ouargla, le corps électoral est composé de 183 électeurs et le vote concerne quatre (4) candidats issus des partis du Front de libération nationale (FLN), El-Karama et le Mouvement national El-Bina et le Mouvement de la société pour la paix (MSP), selon la délégation de wilaya de l'autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Pour les wilayas de Bechar et Beni Abbes, 371 électeurs élus des APC et APW sont concernés par l'opération.

Dans la wilaya de Bechar, ils sont 204 électeurs appelés à choisir un candidat pour le renouvellement partiel du sénat sur un total

de dix (10) candidats. Les 167 électeurs de la wilaya de Béni-Abbes auront à choisir deux (2) candidats sur les 19 postulants des deux (2) sièges au conseil de la nation prévus pour cette nouvelle wilaya.

A l'extrême Sud-est du pays, dans la wilaya de Djinet, le corps électoral composé de 63 électeurs auront à choisir deux membres parmi les 15 candidats, la wilaya de Timimoun compte pour sa part 10 candidats en lice pour deux (2) sièges, avec un corps électoral de 179 élus.

Une ambiance de vote similaire est enregistrée à travers les autres wilayas du Sud et de l'extrême Sud du pays, à l'instar de Laghouat,

Ghardaïa, El-Oued, Illizi, Adrar, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Touggourt, El Meghair, In Salah, El Meneaa, et Tamanrasset.

Des moyens humains et logistiques nécessaires sont mobilisés pour garantir la réussite et de la transparence de l'opération, dans le strict respect du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie du Covid-19.

Le nombre des candidats aux élections du renouvellement partiel du conseil de la nation à l'échelle nationale s'élève à 475 candidats représentant 22 partis politiques et listes indépendantes.

## RESSOURCES EN EAU Nouvelles directives relatives au fonctionnement des commissions du secteur

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, a instauré de nouvelles règles de fonctionnement des commissions relevant du secteur, permettant l'harmonisation des modes de fonctionnement, ainsi que l'accélération du traitement des dossiers des opérateurs souhaitant participer au développement du secteur et à la création d'emplois.

Dans une note adressée aux responsables du secteur, M. Hasni a instruit ces hauts cadres à l'effet de mettre en œuvre les nouvelles dispositions du fonctionnement et suivi des travaux de certaines commissions ministérielles. Cette note, dont l'APS a obtenu une copie, est établie «dans le cadre de l'harmonisation des modes de fonctionnement de certaines commissions ministérielles et des modalités devant présider à l'examen des dossiers qui leurs sont soumis, jusqu'à la délivrance et la notification des autorisations aux demandeurs, conformément à la réglementation en vigueur», lit-on dans le document. Les commissions concernées sont la commission des eaux minérales et des eaux de sources, la commission de classification et de qualification des entreprises, la commission des agréments des bureaux d'études hydrauliques, la commission des activités récréatives et de loisirs dans les barrages ainsi que la commission d'extraction de matériaux alluvionnaires (sablères).

La gestion des travaux de ces commissions nécessite une attention «particulière» et le traitement des dossiers doit se faire dans les délais «les plus courts» pour répondre aux demandes des opérateurs qui souhaitent participer «activement» au développement du secteur et à la création d'emplois, estime M. Hasni. Pour ce faire, souligne-t-il, les présidents de ces commissions sont instruits à l'effet d'établir un inventaire de l'ensemble des dossiers en instance de traitement, d'arrêter un calendrier de réunions qui prévoit au moins une séance par mois jusqu'à l'apurement de tous les dossiers en instance, ainsi que d'alimenter la banque de données qui sera créée et suivie à cet effet au niveau du Cabinet.

## ANADE Validation de 142 dossiers supplémentaires pour le remboursement des dettes des entreprises en difficulté

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE, ex ANSEJ) a validé 142 nouveaux dossiers pour le remboursement des dettes des entreprises en difficulté, indiqué, jeudi, un communiqué du ministère délégué chargé des micro-entreprises qui a affirmé la poursuite de l'opération jusqu'au parachèvement de l'examen de toutes les demandes.

«En application de la nouvelle stratégie adoptée pour la relance du dispositif de l'ANADE et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté, à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, au cas par cas, la 3ème séance (en 2022) a été tenue en visioconférence par la Commission de garantie composée des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits et de l'ANADE», note la même source. Lors de cette séance 500 dossiers soumis par les représentants des banques des wilayas de Laghouat, Béchar, Tamanrasset, Nâama et Ghardaïa ont été examinés, suite à quoi, 142 dossiers de remboursement ont été validés, d'un montant de plus de 330 millions Da. 338 dossiers ont été reportés, les entreprises concernées étant en activité, pour les réexaminer et leur offrir l'accompagnement nécessaire par l'Anade, à travers le réajustement de leurs dettes et l'octroi de plans de charge pour relancer leurs activités sur la base des accords conclus, précise la même source.

Aussi, cinq (05) dossiers ont été définitivement régularisés à travers le remboursement des dettes auprès des banques et de l'Agence, tandis que quinze (15) dossiers ont été restitués aux banques pour non réunion des conditions de remboursement.

Le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés durant les trois séances de 2022, s'élève à 1523 dossiers, a conclu le communiqué.

APS

## E-PAIEMENT

# Hausse de 20% du nombre des cartes interbancaires en circulation en 2021

Le nombre de cartes interbancaires en circulation a augmenté de 20% au terme de l'année 2021 par rapport à 2020, pour atteindre 11,6 millions de cartes, a indiqué le Groupement d'intérêt économique de la monétique dans son dernier bilan annuel.

Le nombre de cartes interbancaires émises au 31 décembre 2021 a connu une hausse de l'ordre de 1.988.607 cartes supplémentaires par rapport à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 20,67%, selon le GIE Monétique. Ce nombre est, ainsi, passé de 9.621.017 en 2020 à 11.609.624 cartes, tous types confondus, en circulation à la fin de l'année dernière. Ces cartes sont réparties entre le parc des banques évalué à 2.768.285 cartes, ce qui représente 24% du nombre global des cartes en circulation, contre 8.841.339 cartes Edahabia émises par Algérie Poste avec un ratio de 76% du parc existant. L'ensemble des cartes en circulation représente 40% du nombre des comptes courants ouverts auprès des banques et d'Algérie Poste estimé par le GIE Monétique à 29.127.921 comptes. Selon le même bilan, 10.248.097 des cartes en circulation bénéficient du service du paiement par internet, dont 94% fonctionnent avec un mot de passe dynamique (OTP), un système «plus sécurisé», précise le GIE Monétique qui explique que les 6% des cartes qui fonctionnent encore avec un mot de passe statique (586.804 cartes) le font toujours «pour des raisons de mise à jour des numéros de téléphone, nécessaire pour l'OTP». S'agissant des perspectives du développement du nombre des cartes interbancaires, le GIE Monétique estime qu'«une marge de progression est possible». Ainsi, le groupement table sur 5 millions de cartes en plus par rapport à 2021, durant les prochaines années. Le nombre global des cartes interbancaires devraient dépasser les 16 millions à l'horizon 2024, dont 13 millions de cartes Edahabia, d'après les prévisions du GIE Monétique.

### Le paiement par internet en deçà des capacités engagées

Le bilan a fait état, par ailleurs, d'une croissance annuelle remarquable pour le paiement par internet qui a atteint 70,25 % par rapport à 2020 en matière de nombre de transactions et 106,07% en matière de valeur des transactions. Cependant, le GIE Monétique précise que ces chiffres restent «en deçà des moyens et des capacités engagées dans le domaine du paiement par internet par les acteurs de la place monétique interbancaire». Le groupement citera dans son rapport les actions engagées en 2021, en collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans ce domaine, visant «la massification» du paiement par internet, à travers notamment l'al-



légement des procédures d'intégration de la plateforme de paiement sur internet, l'ouverture de l'activité aux développeurs et start-up, l'intégration de marketplaces, mais aussi la multiplication des compagnies de communication à destination des clients et des commerçants.

L'augmentation du nombre de cartes interbancaires en circulation a été accompagnée par une hausse des transactions effectuées sur les distributeurs automatiques de billets (ATM) de 50,44% en 2021 avec 87,7 millions de transactions enregistrées d'un montant de l'ordre de 1.728,9 milliards de dinars (+61,13%).

Ce hausse a été réalisée en dépit de la stagnation du parc des ATM (3.053 appareils installés en 2020 contre 3.030 appareils en 2020). Le GIE Monétique justifie «en partie» cette augmentation des transactions par «un changement de comportement des porteurs de cartes algériens» qui optent davantage pour des retraits sur ATM au détriment des retraits à partir des guichets de postes ou de banques «particulièrement après le lancement de l'interopérabilité et le début de la pandémie de la Covid-19». Quant aux transactions électroniques effectuées par des Terminaux de paiement électroniques (TPE), elles ont enregistré une hausse de 202,14%, en passant de 711.777 transactions en 2020 à 2.150.529 en 2021. Le montant de ces transactions a augmenté de 219,26% pour atteindre 15,12 milliards de dinars en 2021 (contre 4,73 milliards de dinars en 2020). Cela a bénéficié d'une augmentation de l'ordre de 10,64% du nombre de TPE placés auprès des commerçants à travers le réseau des accepteurs, avec un total de 37.561 terminaux contre 33.945 appareils, un an avant. Malgré cela, le GIE Monétique estime que le parc de TPE en Algérie est «largement» inférieur aux besoins réels du marché au vu du nombre des commerçants déclarés et à «une majorité» de la population cible, porteurs de cartes interbancaires.

Ce taux de dotation en TPE est expliqué dans le bilan par «une faible adhésion des commerçants fuyant la traçabilité des transactions effectuées, en plus des prix jugés élevés des TPE, tout comme les frais d'exploitation et de maintenance associés à ce genre de terminaux ou encore le manque de professionnels pour l'installation et la maintenance de ces appareils».

### LES CHIFFRES CLÉS DE 2021

Les transactions électroniques en Algérie ont poursuivi en 2021 leur courbe ascendante, au bénéfice du changement des habitudes des consommateurs algériens, davantage portés sur les retraits sur distributeurs automatiques de billets (+50,14%), mais aussi sur le paiement par internet (+114,08%). Voici les chiffres clés du secteur du paiement électronique en Algérie au 31 décembre 2021 (source : GIE Monétique).

#### =Cartes interbancaires=

- Le nombre total de cartes interbancaires en circulation est de 11.609.624 (+20,67%, par rapport à 2020). Ce chiffre est réparti comme suit:
- Le nombre de cartes CIB est de 1.530.403 cartes.
- Le nombre de cartes Corporates est de 82.671 cartes.
- Le nombre de cartes Epargne est de 1.155.211 cartes.
- Le nombre de cartes Edahabia est de 8.841.339 cartes.
- Le nombre de cartes dotées du service du paiement par internet est de 10.248.097.
- Le nombre de cartes protégées par le service OTP est de 9.661.293.
- Taux de cartes sécurisées est de 94%.

#### =Paiement sur Internet=

- Le nombre des web-marchands qui ont intégré la plateforme de paiement sur internet est de 152 (+114,08% par rapport à 2020).
- Le nombre de transactions valides par cartes interbancaires via Internet est de 7.821.346 (+70,25%).
- Le montant de transactions effectuées par Internet est de 11.764.475.533,68 dinars. (+106,07%).
- Le nombre moyen de transactions par web-marchand par jour est de 141 transactions.
- Le montant moyen de transactions par web-Marchand par jour est de 201.450,53 dinars.

#### =Retrait sur ATM (Distributeur automatique de billets)=

- Le parc national des guichets/distributeurs automatiques de billets GAB/DAB (ATM) est composé de 3.053 automates (+0,76% par rapport à 2020).
- Participation des banques au parc ATM 54% avec 1.646 automates.
- Participation d'Algérie Poste au parc ATM 46% avec 1.407 automates.
- L'activité «Retrait» au moyen des cartes interbancaires, sur ATM, a totalisé 87.722.789 transactions valides (+50,14%).
- Le montant des retraits au moyen des cartes interbancaires, sur ATM, s'élève à 1.728.937.064,000 dinars (+61,13%).

#### =Paiement sur TPE (Terminal de paiement électronique) =

- Le nombre des TPE placés auprès des commerçants à travers le réseau des accepteurs est de 37.561 terminaux (+11,07% par rapport à 2020).
- Le nombre de transactions valides par TPE est de 2.150.529 (+202,14%).
- Le montant des paiements effectués par TPE s'élève à 15.113.249.499,92 dinars (+219,26%)

#### =Paiement VS retraits=

- Le montant des paiements par cartes interbancaires (paiement de proximité et paiement sur internet) est de 26.289.725.035,60 dinars.
- Le montant des retraits par cartes interbancaires est de 1.728.937.064,000 dinars.
- Le ratio de montant total des paiements électroniques par rapport au montant des retraits sur ATM est de 1,52%.
- Le nombre des transactions de paiement par cartes interbancaires (paiement de proximité et paiement sur internet) est de 87.722.789.
- Le nombre des transactions de retraits par cartes interbancaires est de 9.971.875.
- Le ratio du nombre de transactions des paiements électroniques par rapport au montant des retraits sur ATM est de 11%.

### RENCONTRES D'AFFAIRES VIRTUELLES

## Lancement de la plateforme «B to Binatna» dédiée aux opérateurs algériens

Une plateforme de rencontres d'affaires virtuelles B to B (Business to Business) entre les opérateurs économiques algériens qui ils soient établis en Algérie ou issus de la diaspora, baptisée «B To Binatna», a été lancée jeudi à Alger. «Cette plateforme a pour but de servir de pont entre les opérateurs algériens établis en Algérie et à l'étranger», a indiqué le cofondateur du cabinet de conseil initiateur de cette plateforme, A to A Consulting and Training, Boualem Si Ahmed, Lors d'une conférence de presse organisée par World Trade Center-Algiers (WTCAL). Elle permettra également de créer une synergie entre les entités économiques algériennes, en permettant aux opérateurs de chercher des opportunités de sous-traitance, de collaboration, de réalisations de recherches universitaires et de trouver le profil qui correspond à leurs besoins, a-t-il précisé. L'accès à cette plateforme est gratuit «pour l'instant» et les inscriptions se font via le site de B to Binatna et sont ouvertes à tous les opérateurs dans tous les domaines, pour peu qu'ils présentent un profil professionnel «complet et vérifiable», à travers leurs souscriptions à des réseaux professionnels, à l'instar de LinkedIn, a expliqué M. Si Ahmed. L'initiateur de cette plateforme a fait savoir que les accès seront, par la suite, canalisés par secteur et que d'autres options seront développées durant l'année en cours. Une fois son compte créé, l'opérateur sera en mesure de chercher

les profils qui l'intéressent et de leur demander une rencontre virtuelle «B to Binatna» qui est une réunion vidéo en ligne utilisant la solution algérienne «dz meet», a-t-il ajouté.

### Un événement samedi dédié aux services

En plus de ces rencontres virtuelles, cinq événements thématiques en ligne sont planifiés pour l'année 2022 sur cette plateforme, à commencer par le «B to Binatna Services» qui sera organisé le 5 février en cours. Ayant pour thème «Les services pour une meilleure coopération avec notre diaspora», cet événement verra la tenue de trois tables rondes : une consacrée au TIC, la deuxième à l'architecture et l'urbanisme et la troisième à la culture, a détaillé M. Si Ahmed. Elles seront animées par des personnalités algériennes connues à travers le monde qui ont réussi dans leurs domaines et qui partageront leurs expériences et débiteront des opportunités de réaliser du business entre les diffèrents opérateurs des deux rives. Pour le reste des événements programmés en 2022, on notera celui dédié à l'agriculture et à l'agroalimentaire prévu le mois d'avril, celui traitant de l'industrie planifié en juin, l'événement consacré au tourisme en septembre, ainsi que celui consacré aux femmes entrepreneuses en octobre.

## PÉTROLE

## Les cours du pétrole grimpent plusieurs marches

Les cours du pétrole ont encore grimpé plusieurs marches vendredi, poussés par une conjonction de facteurs favorables, du froid aux Etats-Unis aux doutes sur l'Opep, en passant par la crise ukrainienne qui s'installe.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a gagné 2,37%, pour finir à 93,27 dollars. En séance, il est monté jusqu'à 93,70 dollars, pour la première fois depuis début octobre 2014.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mars, a lui pris 2,25%, pour clôturer à 92,31 dollars. Le WTI s'est lui aventuré jusqu'à 93,17 dollars en séance, une première depuis fin septembre 2014.

«Il y a une inquiétude significative au sujet de la situation au Texas», a rapporté Robert Yawger, responsable des contrats à terme sur l'énergie chez Mizuho Securities. L'Etat est, en effet, frappé par une tempête hivernale, qui a fait plonger les températures nettement en dessous de zéro dans certaines régions. Selon l'agence Bloomberg, un opérateur important du bassin permien, la plus grande zone d'extraction du pétrole de schiste aux Etats-Unis, a dû réduire sa production, faute de camions-citernes disponibles.

Une tempête arrive aussi dans le nord-est du pays, zone la plus peuplée des Etats-Unis, ce qui a entraîné une augmentation de la consommation d'énergie. Le prix du diesel pour livraison immédiate dans le port de New York a atteint vendredi son plus haut niveau depuis juillet 2014. Les contrats à terme sur le fioul domestique et l'essence ont aussi revistés des



sommets de plus de sept ans. Dans des dizaines de comtés, surtout à l'ouest, le prix du gallon d'essence (3,78 litres) dépasse désormais 4 dollars, considéré comme un seuil psychologique important pour les automobilistes. Cette flambée intervient dans un contexte de réserves plus faibles que la moyenne, sachant, en outre, que la période correspond normalement à l'entretien des raffineries, ce qui diminue mécaniquement leur taux d'utilisation.

Ces tensions s'ajoutent à la crise ukrainienne, qui ne semble pas devoir connaître

de l'issue à court terme. Les opérateurs doutaient aussi de la portée de l'annonce de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés de l'accord Opep+, qui se sont engagés mercredi à une nouvelle augmentation de 400.000 barils par jour en mars.

«Ce qui devait calmer les prix», avec une augmentation des volumes mis sur le marché «devient un élément de soutien parce que personne ne croit qu'ils vont être capables de le faire» faute de capacités suffisantes, a décrypté Robert Yawger. «C'est incroyable.»

## PORTUGAL

## Lancement d'un appel d'offres pour la prospection du lithium

Le Portugal a lancé vendredi un appel d'offres international pour la prospection du lithium dans six régions du pays, qui détient les plus importantes réserves européennes de ce métal crucial pour la transition énergétique, a annoncé le gouvernement lusophone. L'appel d'offres, qui sera lancé dans un délai de deux mois, porte sur un total de onze gisements potentiels, dont cinq ont finalement été exclus pour des raisons environnementales, a expliqué le ministre de l'Environnement et de l'Action climatique, Joao Pedro Matos Fernandes, lors d'une conférence de presse à Porto (nord).

Les projets miniers, qui pourraient naître de ces activités de prospection, à développer sur un horizon de cinq ans,

s'ajoutent à trois gisements déjà identifiés au Portugal.

Le projet le plus avancé, emmené par la société britannique Savannah dans la commune de Botijas (nord-est), attend le feu vert de l'Agence portugaise de l'environnement. Un des critères de l'appel d'offres pour la prospection de nouveaux gisements sera la présentation d'un «projet industriel» allant au-delà de la simple extraction minière, a souligné M. Matos Fernandes, affirmant que

«Pas un gramme de ce lithium ne sera traité en-dehors du Portugal». Le Portugal est déjà le principal producteur européen de lithium mais, pour l'instant, sa production sert entièrement à la céramique et à la verrerie.

## ENERGIE

## L'Inde compte redoubler ses efforts d'exploration pétrolière et gazière

L'Inde compte redoubler la zone d'exploration et de production de pétrole et de gaz à 0,5 million de km<sup>2</sup> d'ici 2025 et à 1 million de km<sup>2</sup> d'ici 2030 en vue d'augmenter la production intérieure et réduire la dépendance à l'égard du carburant importé, a indiqué vendredi le ministre du Pétrole, Hardeep Singh Puri.

Le troisième plus grand consommateur d'énergie au monde continuera de dépendre des hydrocarbures pour répondre à ses besoins énergétiques croissants dans un avenir prévisible, a déclaré le responsable indien lors du Sommet

mondial sur la politique énergétique 2022. L'Inde dépend largement des importations pour satisfaire 85% de ses besoins en pétrole et 50% de ses besoins en gaz naturel. M. Puri a noté que l'expansion de l'économie indienne à 5.000 milliards de dollars d'ici 2025 et à 10.000 milliards de dollars d'ici 2030 contre 3.000 milliards de dollars actuels entraînera une forte demande énergétique.

«D'ici 2050, selon les projections de BP Energy Outlook, la part de l'Inde dans la demande mondiale d'énergie devrait doubler, passant de 6% à 12%, représen-

tant plus d'un quart de la croissance nette de la demande mondiale d'énergie primaire», a-t-il dit. Faisant référence à l'objectif de l'Inde d'atteindre zéro émission nette de carbone d'ici 2070, il a déclaré que le gouvernement avait déjà pris plusieurs mesures pour réviser le cadre politique des hydrocarbures afin d'assurer la sécurité énergétique du pays tout en poursuivant le recours aux énergies renouvelables. En Inde, le mix énergétique primaire est dominé par le charbon (plus de 46%), suivi du pétrole (30%) et du gaz naturel (près de 6%).

## FISC

## Le Royaume-Uni s'expose à une perte de recettes fiscales massive avec l'arrêt des voitures à essence

Le Royaume-Uni devrait subir des pertes fiscales estimées à un total de 35 milliards de livres britanniques (47,4 milliards de dollars) lorsque les véhicules à essence cesseront progressivement d'être utilisés d'ici à 2030, ont mis en garde vendredi dans un rapport les députés de la Commission des transports de la Chambre des Communes, chambre basse du Parlement britannique. «L'interdiction de la vente des nouveaux véhicules à moteur essence ou diesel à partir de 2030 entraînera un déclin en conséquence de deux sources importantes de recettes du Trésor. Avec l'augmentation des ventes de véhicules électriques, les recettes du Trésor liées à l'imposition des véhicules à moteur diminuera, car aucune taxe sur le carburant et aucun droit d'accise sur les véhicules ne sont actuellement prélevés sur les véhicules électriques», indique ce rapport intitulé «Road

Pricing» (Le prix des routes). La commission appelle à un nouveau système de taxation routière dans lequel les conducteurs paieraient des taxes sur chaque kilomètre parcouru. Un tel système, basé sur la distance parcourue et sur le type de véhicule, permettrait au gouvernement de maintenir le lien existant entre impôt sur les véhicules et utilisation des routes, selon ce rapport.

Sans réforme, les politiques d'émissions nettes de CO<sub>2</sub> de zéro pour l'horizon à 2050 se traduiraient pour le gouvernement par des recettes fiscales de zéro sur l'automobile. Les députés membres de cette commission recommandent que le Trésor public et le département des Transports unissent leurs forces pour étudier des solutions et concevoir un nouveau mécanisme de tarification routière d'ici à la fin 2022.

## ZONE EURO

## L'inflation devrait rester élevée plus longtemps que prévu

L'inflation dans la zone euro «devrait rester élevée plus longtemps que prévu, mais devrait baisser» dans le courant de l'année, a assuré jeudi Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne, qui a renvoyé toute nouvelle annonce sur les taux d'intérêt au mois de mars.

«L'inflation devrait rester élevée à court terme», a expliqué Mme Lagarde, les prix de l'énergie restant «la principale raison» de cette flambée des prix qui inquiète de plus en plus les opinions publiques. Sous pression alors que les autres banques centrales ont décidé d'agir pour juguler l'inflation, la BCE continue de temporiser.

La BCE a maintenu jeudi ses taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas et confirmé une baisse graduelle de ses rachats nets d'actifs. Durant la réunion, jeudi, du Conseil des gouverneurs, «nous avons eu une discussion très complète et approfondie sur l'inflation», a assuré Mme

Lagarde, relevant une «préoccupation unanime» lors de la réunion «au sujet des chiffres de l'inflation et évidemment de l'impact qu'ils ont sur nos compatriotes en Europe», a-t-elle ajouté. Mais les responsables de la BCE ne souhaitent pas s'engager sur un calendrier de hausse de taux avant de disposer de nouvelles prévisions macroéconomiques attendues pour la prochaine réunion de mars, a ajouté la présidente de la BCE.

«Nous pourrions alors exploiter toutes les données les plus récentes dont nous disposons», a poursuivi Mme Lagarde qui a jusqu'ici jugé improbable de procéder en 2022 à un relèvement des taux historiquement bas de la BCE. Les pénuries de matériaux, d'équipements et de main-d'œuvre continuent de freiner la production dans certains secteurs industriels, analyse la BCE mais «l'économie est de moins en moins affectée par chaque vague de la pandémie et les facteurs qui freinent la production et la consommation devraient progressivement s'atténuer, permettant à l'activité de repartir fortement dans le courant de l'année».

Si les incertitudes liées à la pandémie se sont «quelque peu estompées», en revanche «les tensions géopolitiques se sont accrues», a déclaré Mme Lagarde dans une allusion aux tensions entre la Russie et l'Ukraine. Ces tensions peuvent notamment avoir un effet sur l'évolution des prix du gaz russe importé par l'Europe.

«Les nuages géopolitiques qui planent sur l'Europe, s'ils devaient se matérialiser, auraient certainement un impact sur les prix de l'énergie, et toute la structure des prix. Et cela aurait également un impact sur la croissance en raison de la réduction des revenus, de la consommation», a observé Mme Lagarde. «L'impact économique serait certainement significatif», selon elle.

## ALLEMAGNE

## L'ancien président de la Bundesbank va expertiser les procédures du FMI

Le FMI a annoncé vendredi avoir nommé l'ancien président de la Bundesbank, Jens Weidmann, à la tête d'un panel d'experts indépendants à la suite du scandale ayant impliqué la patronne de l'institution, Kristalina Georgieva. La directrice générale du Fonds monétaire international avait été mise en cause en septembre 2021 pour manipulation de données, quand elle était numéro 2 de la Banque mondiale, dans le rapport «Doing Business» 2018, afin de favoriser la Chine. Elle a toujours nié ces allégations. Le groupe d'experts «procédera à un examen indépendant pour déterminer comment le Fonds peut s'assurer qu'il dispose de canaux solides et efficaces en cas de plaintes, de désaccords et pour déterminer les responsabilités», a expliqué le FMI dans un communiqué. Le travail comprendra l'examen du cadre actuel du FMI pour traiter les plaintes à l'encontre de la directrice générale du FMI et des responsables du conseil d'administration, ajoute-t-il. En décembre dernier, le FMI avait indiqué qu'il allait remettre à plat ses procédures, dans la foulée de l'affaire «Doing Business» qui avait failli coûter sa place à Kristalina Georgieva.

## COUR D'ALGER

## Six ans de prison ferme requis à l'encontre de l'ancienne ministre Houda Feraoun

Le procureur général près la cour d'Alger a requis, jeudi, 6 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA à l'encontre de l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications, Houda Imane Feraoun et de l'ancien directeur d'Algérie Télécom (AT), Kebbal Tayeb, poursuivis dans l'affaire de conclusion de deux marchés relatifs à la fibre optique.

Le parquet général a également requis une peine de 3 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA à l'encontre des membres de la Commission de négociation des marchés avec les deux sociétés «Huawei» et «ZTE», ainsi qu'une peine d'un (1) an de prison ferme et d'une amende de 500.000 DA à l'encontre des anciens cadres de l'entreprise AT impliqués dans la conclusion des deux marchés.

Quant aux deux opérateurs «Huawei» et «ZTE», le procureur général a requis une amende de 4.000.000 DA chacun, avec interdiction aux deux sociétés de prendre part à tout marché public pour une durée de 5 ans. Le procureur général a également requis des peines complémentaires portant confiscation de tous les biens immobiliers et mobiliers, des comptes bancaires de l'ancienne ministre, de Kebbal Tayeb et d'anciens cadres d'AT.

Le procureur général a indiqué que ces deux marchés ont causé une perte financière au trésor public estimée à plus de 39 Mds de DA, soulignant que le recours au gré à gré simple en vue de la conclusion des deux marchés à des sommes colossales est «une violation flagrante des lois».

Le procureur général a également fait savoir que les deux opérateurs n'avaient réalisé que 370.000 lignes de fibres optiques sur un total de 1.100.000 lignes de fibre optique prévues dans les deux marchés. A l'issue du réquisitoire du parquet général, le collectif de défense a entamé ses plaidoiries.

## BOUIRA

## Vol de 200 mètres de câbles électriques à Lakhdaria

Un acte de vol de 200 mètres de câbles électriques sur une ligne basse-tension a été enregistré à Lakhdaria à l'ouest de Bouira, a-t-on appris jeudi auprès des services locaux de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG).

«Cet acte s'est produit mercredi lorsqu'un groupe de malfaiteurs a saboté un réseau électrique, volant 200 mètres de câbles, au village Bouremdjane, relevant de la municipalité de Lakhdaria», a indiqué la chargée de communication de la direction locale de la SADEG, Widad Benyoucef.

«Ce vol a privé quelques clients de l'énergie électrique dans cette zone», a observé Mme Benyoucef qui a indiqué que les équipes du district de Lakhdaria sont intervenues pour effectuer les travaux de remplacement des câbles volés afin de rétablir l'alimentation en électricité au profit des foyers touchés et assurer ainsi la continuité du service.

«Ce genre d'actes cause des préjudices financiers à la Société ainsi que des désagréments aux clients», a-t-elle déploré, précisant qu'une plainte avait été déjà introduite auprès des instances sécuritaires compétentes conformément aux procédures réglementaires.

Fin novembre dernier, un réseau spécialisé dans le vol de câbles en cuivre a été démantelé par les services de la gendarmerie nationale, lors d'une opération menée à Djebahia, à l'Ouest de Bouira.

Trois individus transportant, dans deux véhicules, des câbles en cuivre, ont été arrêtés lors de cette opération, qui s'est soldée par la saisie des deux véhicules, de câbles en cuivre dont la quantité n'a pas été précisée, d'armes blanches, ainsi que du matériel utilisé par les suspects pour commettre leur forfait, rappelle-t-on.

Les trois mis en cause dans cette affaire avaient été ensuite présentés devant les instances judiciaires.

## GENDARMERIE NATIONALE

## Démantèlement de deux ateliers de contrefaçon de marques mondiales de parfum

La brigade de protection de l'environnement de la Gendarmerie nationale d'Alger a démantelé deux ateliers spécialisés dans la contrefaçon et la commercialisation de marques mondiales de parfum, a indiqué samedi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Les deux ateliers ont été démantelés après l'exploitation d'informations faisant état de la présence sur le marché de parfums de marques mondiales contrefaits vendus comme étant des originaux, a précisé la même source.

Après notification du Procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné l'ouverture d'une enquête, les deux locaux ont été localisés et perquisitionnés. 19.000



boîtes contrefaites de parfums de différentes marques mondiales, 6.614 unités de parfum contrefait et de 22.479 flacons de parfum vides ont été saisis, a souligné le communiqué.

La perquisition s'est également soldée par la saisie de 475 litres d'alcool, de matière premières et de moyens utilisés dans la fabrication de parfum, un ordinateur et une imprimante, a ajouté la même source.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 10 décès et 297 blessés en 48 heures

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 297 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, durant les dernières 48 heures, indique samedi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Les éléments de la Protection civile sont, en outre, intervenus pour l'extinction de 11 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Bouira, Bordj-Bou-Orgeridj, Jijel, Annaba, Mila, Batna, Tipaza, Relizane et Sidi Bel Abbes où est déploré le décès d'une (01) femme âgée de 94 ans, suite au feu qui s'est

déclaré dans une habitation de la commune de Khalil, daïra Bir Kasd Ali, précise la même source.

A Tipaza, un incendie ayant pris dans une maison sise à la cité dite Madber El Djillali, commune et daïra de Hadjout a entraîné des brûlures de 1er degré à trois (03) personnes, alors que quatre (04) autres ont eu des gênes respiratoires suite à l'incendie déclaré dans un appartement sis à la cité 100 Logements, commune et daïra de Sidi Bel Abbes.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 21 autres personnes incommodées par le

monoxyde de carbone (CO) émanant d'appareils de chauffage et chauffeurs de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas du territoire national, est-il ajouté. S'agissant des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 106 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique, ainsi que 90 autres de désinfection générale, ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut la DGPC.

## TLEMCCEN

## Baisse du nombre d'oiseaux dans les plans d'eau

Le parc national de Tlemccen enregistre une «baisse significative» du nombre d'oiseaux migrateurs et sédentaires dans les plans d'eau de la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès du parc.

Les cadres du parc ont constaté, après l'inventaire des oiseaux migrateurs établi en hiver, entre le 17 et le 26 janvier dernier, une «baisse significative» des oiseaux migrateurs et sédentaires dans les différents plans d'eau de la wilaya, où ils ont recensé 4.722 oiseaux contre 12.000 à la même période de l'an dernier, a indiqué à l'APS La chef de département des ressources naturelles, Khadija Moulay Melliani. La

même responsable a également relevé une quasi absence d'oiseaux au niveau du lac de «Dhaya El Ferd», dans la commune d'El Aricha, classée zone humide, et s'étendant sur une superficie de 1.275 hectares, soulignant que ce lac est la région qui attire le plus d'oiseaux ces dernières années, sachant qu'elle enregistrait avant sa sécheresse quelque 35.000 oiseaux. Selon la même source, ce recul est dû à la baisse du niveau d'eau, en raison de la faible pluviométrie et les conditions climatiques prévalant, en plus des labours aléatoires des agriculteurs, non loin des zones et la chasse à l'intérieur des plans d'eau et les barrages avec

l'utilisation de filets qui empêchent les déplacements et la stabilité des oiseaux.

Mme Moulay Melliani a souligné que les citoyens demeurant à proximité de ces zones sont sensibilisés périodiquement, avec la coopération du parc national, pour déclarer l'existence de nouvelles espèces d'oiseaux et toutes les infractions qui entravent leur installation.

Les visiteurs sont également sensibilisés sur l'importance de protéger ces zones contre la pollution et leur préservation, en tant que milieu favorable à la vie et à la reproduction des différentes espèces d'oiseaux, qui jouent, pour leur part, un rôle important dans l'écosystème, selon

la même source. La même responsable a fait savoir que 28 espèces ont été recensées cette année au niveau de la zone classée «Dhaya El Ferd», les barrages de «Magoura», dans la commune de Sidi Djillali, «Boughrara», dans la commune de Boughrara, «Sekkak», dans la commune d'Aïn Youcef, «Soudi Abdelli», dans la commune éponyme.

Pour rappel, la wilaya de Tlemccen comprend deux zones humides classées, à savoir «Ghar Boumaâza», dans la commune de Sebdo, classée en juin 2003 zone humide d'importance mondiale et le lac «Dhaya El Ferd», dans la commune d'El-Aricha, classée en décembre 2004.

## CONSTANTINE

## Recul du nombre d'oiseaux migrateurs au niveau des zones humides

Le nombre des oiseaux migrateurs recensés au niveau des zones humides de la wilaya Constantine, entre le 15 et 31 janvier dernier, a connu un recul par rapport à la même période de l'année passée, a-t-on appris jeudi, auprès du chargé de communication des services de la Conservation des forêts.

«L'opération de dénombrement hivernal des oiseaux migrateurs s'est soldée par le recensement de 1 026 individus, représentant 18 espèces dont 10 protégés», a précisé à l'APS, Ali Zegrouz rappelant qu'en 2021, au cours de la même période, un effectif estimé à 2 889 oiseaux a été dénombré, représentant 27 espèces dont 9 protégés.

M. Zegrouz a justifié le recul dans le nombre des oiseaux migrateurs à

Constantine par la sécheresse qui sévit et affecte le niveau d'eau des retenues collinaires et des lacs endommagement, par ricochet les marécages adjacents et affectant les plantes et les animaux dont se nourrissent les oiseaux migrateurs.

Il a dans ce sens détaillé que trois retenues collinaires dans la région de Salah Deradji dans la commune d'El Khroub et la commune d'Ibn Ziad connaissent une baisse «significative» d'eau.

Au cours de la récente opération de dénombrement des oiseaux migrateurs, des espèces protégées tels que le Grand cormoran, la cigogne blanche, le Foulque macroule, l'Echassier blanc et le Busard des roseaux ont été observées notamment à travers les

plans d'eau d'Aïn S'mara et Benbadis qui compte le plus grand plan d'eau, site de prédilection des oiseaux d'eau nicheurs, rappelle-t-on.

Relevant que ce dénombrement enrichit la base de données et de suivi des services de la conservation des forêts concernant les oiseaux d'eau nicheurs et les oiseaux migrateurs, leur densité dans la région ainsi que leurs mouvements, la même source a indiqué la campagne annuelle de dénombrement des oiseaux d'eau migrateurs avait ciblé à Constantine 22 sites entre plans d'eau et lacs.

La faune ailée la plus répandue à Constantine est le canard col vert, le Foulque macroule et la cigogne blanche, précise-t-on.



## ARGENTINE - COCAÏNE FRELATÉE

# Le bilan monte à 24 morts

Le bilan des victimes de la cocaïne frelatée en Argentine est monté à 24 morts vendredi soir, tandis que 23 personnes restaient hospitalisées dans l'agglomération de Buenos Aires, a annoncé le ministère de la Santé de la province.

Un précédent bilan faisait état de 23 morts, avant le décès d'une personne qui avait été hospitalisée sous assistance respiratoire, selon un communiqué du ministère, qui précise que huit patients sont encore intubés à l'hôpital.

Les victimes avaient consommé des doses obtenues dans un point de vente connu à «Puerta 8», une extension urbaine tenant du bidonville, dans la banlieue populaire de Loma Hermosa, à 40 km environ du centre de la capitale argentine.

Elles sont mortes pour la plupart loin du point de vente, 12 d'entre elles à leur domicile, avant d'avoir pu être hospitalisées, soit parce que seules, soit en raison des effets foudroyants --vasculaires, cardiaques notamment-- de la drogue frelatée. Deux autres sont décédées sur la voie publique.

Treize personnes au total, interpellées lors de diverses opérations de police depuis le début de la crise, devaient être



entendues par des magistrats dans le cadre de l'enquête sur la provenance de la cocaïne meurtrière, ont indiqué des sources judiciaires citées par l'agence péruvienne Telam. Parmi eux figure un chef connu d'un réseau local de trafic de drogue dans le nord-ouest du grand Buenos Aires, un homme de 33 ans surnommé «El Paisa» (le payan).

Mais à ce stade, aucun lien

entre le suspect et la cocaïne tueuse n'a été confirmé. La substance avec laquelle la drogue a été coupée n'a pas encore été identifiée en laboratoire, mais les autorités pensent qu'il s'agit d'un dérivé d'opiacé.

Plus de 200 consultations ont eu lieu depuis la nuit de mardi à mercredi pour des personnes ayant consommé de la cocaïne frelatée, présentant des symptômes de divers

degrés de gravité. Parmi elles figurent «trois personnes sorties de l'hôpital après l'intoxication (et qui) avaient de nouveau (été hospitalisées) jeudi car elles ont recommencé à consommer», a expliqué à des journalistes jeudi le ministre provincial de la Santé, Nicolas Kreplak.

Plus de 20.000 doses de cocaïne ont été récupérées lors de diverses opérations de police depuis l'intoxication, sans que soit établi la proportion d'entre elles contaminées. Mais plusieurs de ces doses, dans un petit emballage de nylon rose, présentaient le même aspect, selon le parquet.

L'intoxication massive a cruellement mis en lumière la forte présence de la cocaïne, y compris à bas prix et de qualité douteuse, jusque dans les secteurs les plus défavorisés du grand Buenos Aires.

Selon le ministre provincial de la Sécurité, Sergio Berni, au moins 250.000 doses, une estimation basse, s'y vendent chaque jour.

## SOMALIE

# L'explosion d'une mine fait dix morts

Un minibus a touché une mine terrestre vendredi dans le sud de la Somalie, ce qui a provoqué la mort de dix passagers, dont cinq femmes et quatre enfants, ont rapporté samedi des médias citant une source sécuritaire. Le commandant de l'armée dans l'Etat du Jubaland, Deqow Abdirur Aden, a déclaré que le

véhicule se dirigeait vers la ville portuaire de Kismayo, dans le sud du pays, lorsqu'il a touché cette mine.

«Trois autres personnes ont été blessées dans l'explosion de cette mine anti-personnel déclenchée par des terroristes.

Les blessés sont soignés à l'hôpital de

Kismayo», a confié M. Aden aux médias locaux. Ce dernier a précisé que les forces de l'Etat du Jubaland combattaient des terroristes Shebab au moment de l'explosion de la mine, ajoutant que plusieurs terroristes ont été tués tandis que deux soldats ont été blessés lors de l'opération au nord de Kismayo.

## PÉROU - BELGIQUE

# Une jeune touriste belge portée disparue dans les Andes péruviennes

Une touriste belge de 23 ans, Natacha de Crombrugge, a été portée disparue au Pérou il y a plus de dix jours alors qu'elle se rendait à la découverte des hauts plateaux andins, a rapporté l'agence étatique péruvienne Andina. La jeune femme avait laissé un sac à dos dans sa chambre d'hôtel dans la ville andine de Cabanaconde le 24 janvier avant de partir visiter le canyon de Colca, une destination touristique prisée des hauts plateaux péruviens. Depuis lors, elle n'a pas donné de nouvelles.

«Deux équipes de secours de la police nationale ont commencé à rechercher la touriste de nationalité belge», a précisé

Andina, indiquant qu'Eloy Cacya, un sauveteur expert en haute montagne, collabore à cette tâche.

La Belge, diplômée en droit de l'Université catholique de Louvain et qui travaillait jusqu'à récemment pour une compagnie d'assurances, selon son profil LinkedIn, a communiqué pour la dernière fois avec ses parents à Bruxelles le 23 janvier.

Elle a régulièrement partagé des photos et des commentaires de son voyage au Pérou sur les réseaux sociaux, mais a soudainement cessé de le faire. Son dernier message sur Facebook date du 20 janvier.

## COLOMBIE

# Record de chaleur et feux de forêts en Amazonie colombienne

Janvier 2022 a été le mois le plus chaud pour l'Amazonie colombienne au cours de la dernière décennie, entraînant une multiplication des feux de forêt dans cette région du sud-est de la Colombie, avec un très probable impact sur la qualité de l'air jusque dans la capitale Bogota.

Selon un rapport du ministère de l'Environnement, le mois de janvier a enregistré la «valeur la plus élevée de points chauds au cours des dix dernières années» dans l'Amazonie colombienne.

Le phénomène se produit, ajoute le ministère, lorsque le pays traverse une saison de faibles précipitations.

Elle est due aux «activités anthropiques», c'est-à-dire

aux activités humaines, dont «la plus importante est associée aux fronts de déforestation», ajoute le rapport.

Au moins 80% de ces «points chauds» sont des feux de forêt, a expliqué un porte-parole du ministère cité par l'AFP.

Fin janvier, le ministère a recensé plus de 3.300 «points chauds» dans les six départements qui composent l'Amazonie colombienne, dont 1.300 dans la seule région du Guaviare.

Selon des témoignages recueillis par l'AFP en octobre dans cette région, paysans et propriétaires terriens profitent de la saison sèche, de janvier à avril, pour brûler les arbres coupés, planter à la place des plants de coca ou y laisser

paître le bétail. Sont notamment menacés le parc national de la Serranía del Chiribiquete, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, tout comme la réserve naturelle nationale de Nukak, un vaste territoire de jungle habité par ces derniers indigènes nomades de Colombie. La Fondation pour la conservation et le développement durable (FCDS), qui tient son propre décompte et surveille régulièrement les zones concernées, a enregistré au moins 938 feux de forêt, le chiffre le plus élevé pour un mois de janvier depuis 2012.

Des vidéos partagées sur les réseaux sociaux par cette ONG, spécialisée dans le suivi de la déforestation, montrent d'épais nuages de

fumée et des flammes s'élevant de la jungle de Guaviare. Selon le système de surveillance planétaire des feux de Global Forest Watch, ce sont 2.363 alertes incendie qui sont signalées en Amazonie colombienne au 4 février, depuis début janvier. D'après la FCDS, une couche de nuages blancs/gris observée ces dernières dans le ciel de Bogota est la conséquence de ces incendies, et le phénomène devrait s'intensifier dans les prochaines heures. «Des milliers d'hectares de jungle amazonienne, coupés ces derniers mois, sont en feu aujourd'hui. Ces incendies massifs se ressentent à présent jusqu'à Bogota», a alerté sur Twitter le directeur de la FCDS, Rodrigo Botero.

## INDONÉSIE

# Un séisme de magnitude 5,5 frappe la province de Banten

Un tremblement de terre de magnitude 5,5 sur l'échelle de Richter a secoué, vendredi soir, la province indonésienne de Banten, a indiqué l'Agence de météorologie, de climatologie et de géophysique (BMKG).

L'épicentre du séisme se situait à 71 kilomètres au sud-ouest de Bayah, à une profondeur de 10 kilomètres, a indiqué l'agence.

Aucun dégât humain ni matériel n'a été signalé.

L'Indonésie, un archipel de 17.000 îles et îlots situé en Asie du sud-est, se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone de forte activité sismique.

## OUTREMER - DROGUES

# Antilles françaises : 680 kilos de cocaïne saisis

Un hors bord transportant 680 kilogrammes de cocaïne a été intercepté en mer des Caraïbes le 29 janvier, ont annoncé vendredi les forces armées aux Antilles françaises. Une frégate de surveillance de la Marine nationale a rattrapé le hors bord dont les quatre occupants, deux Dominicains et deux Vénézuéliens, tentaient de prendre la fuite tout en jetant la drogue à la mer.

Un total de 19 ballots de cocaïne, pour une valeur à la revente estimée à 47 millions d'euros, ont été récupérés.

Les trafiquants présumés ont été remis à l'antenne de l'Office antistupéfiants de Martinique, placés en détention provisoire et seront jugés le 12 mai par le tribunal correctionnel de Fort-de-France.

## INONDATIONS À QUITO

# Le bilan s'alourdit à 27 morts et 53 blessés

Les inondations qui ont frappé Quito en début de semaine ont fait au moins 27 morts et 53 blessés, ont annoncé vendredi les autorités qui recherchaient encore deux personnes portées disparues.

«Il y a 27 morts et 53 blessés», a indiqué un responsable local de la Sécurité, Guido Nuñez, lors d'un point de presse organisé sur l'avenue de La Gasca, située dans le nord-ouest de la capitale et particulièrement touchée par les inondations lundi.

«Selon nos dernières informations, deux personnes manquent toujours à l'appel», a-t-il ajouté.

Un précédent bilan faisait état de 25 morts, 48 blessés et 6 disparus.

Les équipes de secours poursuivaient vendredi les recherches dans la zone d'un terrain de sport où se disputait un tournoi de volleyball, totalement emporté par un torrent de boue et d'où proviennent la plupart des victimes. Plusieurs joueurs et spectateurs ont été happés par des dizaines de milliers de mètres cubes de boue descendus violemment des pentes du volcan Pichincha après la rupture d'un bassin de rétention.

Lundi, des pluies torrentielles, les plus fortes enregistrées depuis une vingtaine d'années, ont frappé la capitale équatorienne pendant près de 17 heures, avec un record de 75 litres d'eau tombée par m2, contre 2 litres par m2 annoncés. Le bassin de rétention, d'une capacité de 4.500 m3, s'est rompu après avoir reçu près de quatre fois le débit habituel.

Des bâtiments et des véhicules ont été endommagés, ainsi que des poteaux électriques. Trois jours de deuil ont été décrétés de mardi à jeudi par les autorités de la capitale de 2,7 millions d'habitants.

Les fortes pluies qui s'abattent sur l'Équateur depuis octobre ont déjà frappé 22 de ses 24 provinces, faisant au moins 44 morts et 77 blessés, selon un bilan du Service national de gestion des risques établi jeudi.

## COVID-19 20 mises en demeure adressées à des établissements pharmaceutiques pour rétention de médicaments

Vingt mises en demeure ont été adressées à des établissements pharmaceutiques de distribution pour rétention de médicaments inscrits dans le protocole de traitement de la Covid-19, a indiqué jeudi le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre les pratiques illégales de spéculation, de rétention ou de ventes concomitantes et en vue de garantir la disponibilité et l'approvisionnement continu des pharmacies d'officine en produits pharmaceutiques inscrits au protocole thérapeutique de la Covid-19, les équipes d'inspection, relevant de l'Inspection générale du ministère de l'Industrie pharmaceutique (MIPH) et celles relevant des brigades mixtes ministère du Commerce-MIPH, ont renforcé et intensifié les opérations d'inspection durant la période allant du 29 janvier au 02 Février 2022», selon la même source.

Ainsi, ajoute-t-on, «32 opérations d'inspection ont été diligentées en direction des établissements pharmaceutiques de distribution au Centre, à l'Est et à l'Ouest du pays, où il a été constaté le non-respect des dispositions de la réquisition du 18 janvier 2022 ainsi que la rétention d'une importante quantité de médicament anti-Covid 19 notamment d'Enoxaparine et de Paracétamol et pour lesquelles 20 mises en demeure ont été prononcées».

Le MIPH a noté que «les quantités retenues ont été ventilées vers les pharmacies d'officine, 48 heures après les mises en demeure, selon le constat établi par les inspections menées ce jeudi 03 février 2022». Les inspections ont également procédé à la fermeture provisoire de deux d'établissements pharmaceutiques de distribution «Sarl Attiryak Pharm» à Constantine et «Société Emir pharmaceutique» à Alger pour non respect de l'obligation de mise à la disposition des officines, de toutes les quantités disponibles en stock, dans un délai maximum de 48 heures et ainsi que pour pratique commerciale illégales, à savoir la vente concomitante et vente dites par packs, ajoute le communiqué.

Le ministère a rappelé, dans ce cadre, qu'une boîte mail (requetemedic@miph.gov.dz) est mise à la disposition des pharmaciens d'officine victimes de ces pratiques commerciales illégales pour qu'ils puissent porter directement leurs réclamations à la connaissance des services de l'Inspection générale relevant du ministère.

## MÉDICAMENT L'ADPHA rassure sur l'approvisionnement «régulier et équitable» du marché

L'Association des distributeurs pharmaceutiques algériens (ADPHA) a tenu à rassurer quant à la garantie de l'approvisionnement «régulier et équitable» du marché national en produits pharmaceutiques à l'échelle nationale.

Dans un communiqué rendu public vendredi, l'Association a fait part de la «mobilisation totale» de ses membres à «continuer de garantir l'approvisionnement en produits pharmaceutiques à travers l'ensemble du territoire national et ce, malgré un contexte économique difficile, marqué par la persistance des effets délétères de la pandémie du Covid-19 qui continue de déstabiliser en profondeur les réseaux de production et de distribution en Algérie et de par le monde».

L'ADPHA «réitère son engagement total et sans conditions pour un approvisionnement régulier et équitable en produits pharmaceutiques pour l'ensemble de la population, y compris celle des régions les plus isolées du pays», ajoute la même source, soulignant que «l'ensemble des acteurs de notre système de santé publique, à quelque niveau où ils exercent, doivent pouvoir travailler dans l'harmonie, le calme et la sérénité avec les pouvoirs publics, garants en dernier ressort de la sécurité sanitaire nationale».

Sur un autre registre, l'ADPHA s'est dit «légitimement préoccupée par toute une série d'accusations infondées qui tendent à rendre les grossistes répartiteurs, responsables des dernières perturbations ayant touché le marché interne de médicaments, notamment ceux en rapport avec les protocoles de traitement de la pandémie».

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 792 nouveaux cas, 513 guérisons et 9 décès

Sept cent quatre-vingt-douze (792) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 513 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, samedi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 257598, celui des décès à 6640, alors que le nombre de patients guéris est passé à 171045

## COVID-19 Le dispositif de protection reconduit à compter de vendredi

Le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a décidé de reconduire les mesures du dispositif de protection et de prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19) à compter du vendredi 4 février, indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: «En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19) au niveau du secteur de l'éducation nationale. S'inscrivant



toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (Covid-19) et au regard de la situation épidémiologique, ce s mesures se déclinent comme suit: 1- La reconduction du dispositif actuel de protection et de prévention, à compter du vendredi 4 février 2022.

2- La levée de la mesure de fermeture des établissements scolaires, à compter du

cas. Par ailleurs, 34 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 15 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 15 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 18 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

appelle les citoyens à continuer à soutenir l'effort national de lutte contre cette épidémie mondiale par la poursuite du respect des gestes barrières en particulier pour ce qui est de l'exigence du port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique.

Il réitère ses appels aux citoyens pour recourir à la vaccination qui reste le meilleur moyen de prévention pour prémunir nos concitoyens de la gravité des effets de cette pandémie. Dans ce même cadre, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre, avec toute la sévérité requise, les mesures de fermeture des établissements, espaces et lieux où serait constatée toute infraction aux mesures sanitaires édictées en la matière, notamment l'exigence du port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique ainsi que les protocoles sanitaires dédiés aux différentes activités».

dimanche 6 février 2022, dans le respect du protocole sanitaire validé par le comité scientifique et l'accélération de la vaccination des personnels de l'éducation nationale.

Le Gouvernement rappelle que les cas de contaminations enregistrés durant cette quatrième vague ont atteint le niveau le plus élevé depuis l'avènement de crise sanitaire liée à l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) et

## MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ Benbouzid insiste sur la contractualisation et la numérisation

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a souligné, jeudi à Alger, l'importance de la contractualisation et de la numérisation dans l'amélioration et la modernisation du système de santé.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion tenue au siège du ministère sur la contractualisation dans le secteur de la santé, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la contractualisation et de la numérisation en matière d'amélioration et de modernisation du système de santé pour parvenir à des ser-

VICES de santé efficaces qui prennent en charge les besoins des citoyens. Dans ce sens, le ministre a fait savoir que cette rencontre «s'inscrit dans le cadre des actions du ministère visant à suivre la mise en œuvre des recommandations issues du séminaire national sur la modernisation du système de santé, qui s'est tenu les 8 et 9 janvier derniers sous la forme de huit ateliers pluridisciplinaires, notamment l'atelier qui portait sur le système de contractualisation et ceux relatifs au domaine de la numérisation. Dans ce sil-

lage, M. Benbouzid a mis en avant le travail de terrain en cours selon un calendrier pour mettre en œuvre les recommandations sur le terrain à court et moyen terme, estimant que la réforme du système de santé se fait progressivement et demande du temps.

Le ministre a évoqué les actions en cours pour améliorer et organiser les polycliniques en vue de rapprocher les soins et les services de santé du citoyen, citant le projet de création d'une Agence nationale pour la numérisation de la santé.

## COVID-19 Intensifier les efforts pour parachever l'année universitaire

Le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Nourredine Ghouali, a affirmé, jeudi à Alger, la nécessité d'intensifier les efforts pour parachever l'année universitaire 2021-2022, à travers «le respect rigoureux» du protocole sanitaire et pédagogique en cette conjoncture sanitaire spéciale.

Lors d'une réunion de coordination consacrée à l'amélioration des prestations universitaires, tenue en présence de 15 directeurs des œuvres universitaires à travers le pays, M.

Ghouali a mis en avant «l'importance d'intensifier les efforts pour parachever l'année universitaire 2021-2022 en cette conjoncture sanitaire spéciale».

Il a relevé, à cet égard, l'impératif de se conformer et de respecter rigoureusement le protocole sanitaire et pédagogique et toutes les mesures sanitaires prises dans ce sens,

lit-on dans un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

A cet effet, M. Ghouali a plaidé pour «la poursuite des campagnes de sensibilisation en faveur de la communauté universitaire, notamment les étudiants, en le s incitant à la vaccination qui demeure l'option idoine pour faire face à la pandémie», ajoute le communiqué. Le responsable a appelé également «à la poursuite des travaux de restauration des résidences universitaires et à la garantie des moyens de chauffage, notamment celles relevant des wilayas et ce de façon permanente et régulière», en sus du «renforcement de la sécurité au niveau de ces résidences et la garantie de tous les moyens nécessaires».

Par ailleurs, M. Ghouali a appelé les responsables des œuvres universitaires à «ouvrir les portes du dialogue et de

consultation avec tous les acteurs universitaires, en tête desquels les organisations syndicales et les associations étudiantes agréées». En marge de cette rencontre, le deuxième quotas des ambulances regroupant 15 véhicules équipés de matériel médical a été distribué au profit de 15 directions des œuvres universitaires à travers le pays, dont les wilayas du Sud. Selon la même source, cette opération est la deuxième du genre après la première qui a vu la distribution de 30 ambulances au profit de 30 directions des œuvres universitaires à travers le pays.

«Cette opération devra se poursuivre pour englober le reste des directions des œuvres universitaires n'ayant pas bénéficié, et ce, à travers la distribution de 30 ambulances restantes du marché pour l'acquisition de 45 ambulances, lequel a été conclu avec la société +Algerian Motors Services

Mercedes-Benz+ au profit de l'Office National des Œuvres Universitaires (ONOU), a-t-on ajouté. Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique devra réceptionner ce nouveau quota «grâce à l'accompagnement du Premier ministre, ministre des Finances,

Aïmene Benabderrahmane, en vue de renforcer les capacités du secteur et de fournir tous les moyens et les équipements pour l'accès des étudiants aux prestations médicales ainsi que la prise en charge sanitaire au niveau des établissements de l'enseignement supérieur».

Selon le communiqué, le secteur «poursuivra ses efforts pour l'amélioration de la gouvernance des œuvres universitaires et les prestations offertes aux étudiants dans tous les domaines, et ce, dans le souci de garantir une vie décente aux étudiants».

# PANDEMIE DE CORONAVIRUS

## AFRIQUE

### Troisième semaine consécutive de recul de la pandémie

Les dernières données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) confirment que depuis trois semaines les taux d'incidence de la Covid-19 sont à la baisse en Afrique, même si le continent africain n'est pas encore dans une phase endémique dans laquelle la charge de la maladie est ramenée à un niveau minimum avec seulement des épidémies sporadiques.

«Le continent africain sort maintenant de sa quatrième vague pandémique conduite par le variant Omicron», a déclaré lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Brazzaville, la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dre Matshidiso Moeti.

Pour la troisième semaine consécutive, les nouveaux cas et les décès ont globalement diminué en Afrique, selon l'Agence mondiale sanitaire.

Au cours de la semaine dernière, les cas ont diminué de 15% par rapport à la semaine précédente, tandis que les décès ont légèrement diminué de 5%.

La Région africaine a ainsi signalé plus de 125.000 nouveaux cas, soit un nombre similaire à celui de la semaine précédente.

Cette évolution fait suite à



une tendance à la baisse du nombre de nouveaux cas observée depuis plus d'un mois.

Malgré la baisse générale du nombre de décès sur le continent, l'Afrique du Sud fait état d'une légère hausse, avec plus

de 22.000 nouvelles infections. Quelques pays ont signalé des augmentations de 20% ou plus, les hausses les plus importantes étant enregistrées en République centrafricaine (410 contre 190 nouveaux cas). L'Afrique du Nord a signalé

une augmentation de 25% des nouveaux décès hebdomadaires.

Toutefois, de façon générale, le nombre de nouveaux décès hebdomadaires a continué de diminuer dans la Région avec plus de 1.600 nouveaux décès signalés, soit une baisse de 7% par rapport à la semaine précédente.

Par ailleurs, le variant omicron et ses trois sous-lignées ont été signalées dans 37 pays d'Afrique.

Le sous-variant original BA.1 est celui qui a enregistré le plus grand nombre de cas, avec plus de 5.300 cas dans 20 pays.

Il y a eu plus de 200 cas de BA.2, la sous-lignée Omicron dite furtive, dans cinq pays et 43 cas de BA.3 dans trois pays.

Au total, l'Afrique a enregistré près de 11 millions de cas dont 239.000 décès cumulés.

## L'Europe connaît un «cessez-le-feu» épidémique

L'Europe connaît un répit comparable à un «cessez-le-feu» qui pourrait mener à la fin de la pandémie de Covid-19, grâce au niveau actuel de vaccination et la moindre sévérité d'Omicron, a estimé jeudi la branche européenne de l'OMS.

«La pandémie n'est pas finie mais nous sommes dans la situation unique de pouvoir prendre le contrôle et nous ne devrions pas gâcher cette opportunité», a affirmé Hans Kluge, directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lors d'une conférence de presse en ligne. Il a ajouté: «Cette période de protection plus élevée doit être considérée comme un

+cessez-le-feu+ qui pourrait nous apporter une paix durable». Elle conjugue la protection vaccinale, la fin de l'hiver et un variant Omicron moins dangereux.

Cette situation de trêve ne pourra toutefois perdurer qu'à condition de poursuivre les campagnes de vaccination et la surveillance des nouveaux variants, a affirmé le responsable, alors que plusieurs pays européens relâchent considérablement leurs restrictions.

Quant aux nouveaux variants «qui apparaîtront inévitablement», «il est possible d'y répondre» sans réemployer «le type de mesures perturbatrices dont nous

avons besoin auparavant», a affirmé M. Kluge. Dans la région de l'OMS Europe qui compte 53 pays dont certains sont situés en Asie centrale, les contaminations ont explosé quand le variant Omicron a pris le dessus, mais la situation sanitaire est jugée moins alarmante. Près de 12 millions de nouveaux cas ont été enregistrés la semaine dernière d'après les données régionales de l'OMS, le chiffre le plus élevé depuis le début de la pandémie il y a deux ans.

L'OMS Europe a appelé jeudi les autorités sanitaires à se concentrer sur la protection des populations les plus vulnérables.

## LUTTE ANTI-COVID-19 EN AFRIQUE

### Le rôle de la Chine salué par l'UA

«La Chine aide l'Union africaine (UA) et ses Etats membres à surmonter le choc de la Covid-19 depuis l'apparition de la pandémie», a déclaré, jeudi, la commissaire à la Santé, aux Affaires Humanitaires et au Développement social de l'UA, Minata Samaté Cessouma, lors d'une conférence de presse en marge de la réunion du Conseil exécutif de l'UA.

La commissaire de l'UA a déclaré que «la Chine avait été un partenaire privilégié de l'Afrique dans la gestion et la lutte contre la pandémie sur le continent», notant que «le continent africain importait environ 99% de ses vaccins contre la Covid-19 pour vacciner sa population». En outre, Mme Cessouma a indiqué que «la Commission de l'UA et ses mem-

bres s'efforçaient de produire les vaccins localement, une démarche dans laquelle la Chine est devenue un partenaire majeur».

«Je voudrais féliciter la Chine et la remercier pour le soutien qu'elle a apporté à l'ensemble du continent depuis le début de l'épidémie, nous avons le soutien de la Chine non seulement à la Commission mais aussi aux Etats membres», a déclaré Mme Cessouma.

Elle a ajouté que le bloc panafricain, composé de 55 membres, travaillait avec la Chine non seulement pour fournir des vaccins contre la COVID-19, mais aussi pour assurer la sécurité alimentaire du continent.

## La Thaïlande approuve Sinovac et Sinopharm pour les enfants de 6 ans et plus

L'Administration des aliments et des médicaments de Thaïlande (FDA) a annoncé, vendredi, avoir approuvé l'utilisation des deux vaccins chinois anti-Covid-19 de Sinovac et Sinopharm au profit des personnes de 6 ans et plus.

La FDA autorisait déjà l'utilisation des deux vaccins chez les personnes de 18 ans et plus. L'annonce de la FDA

intervient à un moment où le pays d'Asie du Sud-Est s'efforce d'accélérer le déploiement du vaccin pour améliorer la protection contre le Covid-19. A ce jour, 70,1% de la population du pays, qui compte environ 70 millions d'habitants, ont été entièrement vaccinés, tandis que 21,4% ont reçu des doses de rappel, selon les autorités sanitaires thaïlandaises. En

décembre dernier, la FDA a donné son feu vert pour permettre aux enfants âgés de 5 à 11 ans de recevoir le vaccin Pfizer.

Vendredi, le pays a enregistré 9.909 nouveaux cas confirmés de Covid-19, soit le bilan quotidien le plus élevé depuis plus de trois mois, portant le nombre total d'infections à plus de 2,47 millions.

## TUNISIE

### 21 décès et 4.622 nouveaux cas en 24 heures

La Tunisie a enregistré, au cours des dernières 24 heures, 21 décès supplémentaires et 4.622 nouvelles contaminations par le nouveau coronavirus (Covid-19) sur un total de 11.953 analyses effectuées, soit un taux de positivité de 38,67%, a fait

savoir vendredi soir le ministère tunisien de la Santé.

Dans son bilan quotidien sur la situation épidémique dans le pays, le ministère a souligné que depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie en mars 2020, plus de 934.000 cas d'infection au

coronavirus ont été enregistrés et que le nombre de victimes a atteint 26.548 morts.

Le nombre total de guérisons s'est élevé, à la même date, à 821.244 personnes après le rétablissement de 9.979 individus le 3 février courant. En date du 3 février

2022, le nombre total de personnes hospitalisées dans des établissements de santé des secteurs public et privé s'est élevé, selon la même source, à 1.321 dont 239 se trouvent en réanimation et 56 sont placées sous respirateurs artificiels.

## Le dernier bilan des cas confirmés dans le monde dépasse les 390 millions

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins en date du 5 février à 00h00 GMT :

- Monde: 390.302.735
- Etats-Unis: 76.249.926
- Inde: 41.952.712
- Brésil: 26.275.831
- France: 20.517.059
- Royaume-Uni: 17.809.813
- Russie: 12.257.664
- Turquie: 12.051.852
- Italie: 11.449.601
- Allemagne: 10.779.487.

## POLYNÉSIE Explosion des contaminations

Le nombre de personnes testées positives au Covid-19 au cours des sept derniers jours a été multiplié par quatre en une semaine en Polynésie, selon les chiffres communiqués vendredi par la Direction de la Santé locale.

Elle recensait 579 cas actifs le 28 janvier, contre 2.080 le 4 février.

Le taux d'incidence s'établit désormais à 753 pour 100.000 habitants, contre 317 pour 100.000 la semaine précédente. Toutefois, compte tenu du faible nombre de tests réalisés, ces chiffres «sous-estiment la circulation réelle du virus», selon l'épidémiologiste Henri-Pierre Mallet.

L'augmentation soudaine du nombre de contaminations n'a, pour le moment, pas eu d'incidence sur le nombre de personnes hospitalisées.

Seules cinq personnes sont hospitalisées pour Covid, dont une en réanimation.

Selon un criblage réalisé par l'Institut Louis Malardé, seul le variant Omicron est désormais présent en Polynésie.

Ce criblage est cependant réalisé sur un faible nombre de prélèvements. En août et septembre 2021, la vague Delta avait provoqué la saturation de l'hôpital et le décès d'au moins 500 Polynésiens, pour la plupart non vaccinés.

Ces derniers mois, la vaccination a beaucoup augmenté, pour atteindre 78,5% de la population de plus de 12 ans. Le pass vaccinal sera étendu en Polynésie le 8 février. Depuis le 23 décembre, une loi locale contraint toutes les personnes qui travaillent en contact avec du public à être vaccinées, sous peine d'amende, a-t-on fait savoir.

## ETATS UNIS Le nombre de morts passe la barre des 900.000

Les Etats-Unis ont franchi vendredi le cap des 900.000 décès dus au COVID-19, selon les données de l'Université Johns Hopkins. Leur nombre est ainsi passé à 900.528 à 17h22 heure locale (22h22 GMT), tandis que celui des infections a atteint les 76,2 millions. La Californie est en tête du pays pour le nombre de décès, avec 80.798 morts, devant le Texas (80.459), la Floride (65.993) et l'Etat de New York (65.578), d'après la même source.

Les Etats ayant enregistré plus de 30.000 décès incluent également la Pennsylvanie, l'Ohio, l'Illinois, la Géorgie, le Michigan et le New Jersey.

Les Etats-Unis restent le pays le plus touché par la pandémie de nouveau coronavirus, avec le nombre d'infections et celui de décès les plus élevés au monde, représentant près de 20% des infections et plus de 15% des décès sur la planète. L'an dernier, le nombre de décès dus au COVID-19 aux Etats-Unis avait atteint la barre du demi-million le 22 février, dépassant les 600.000 le 15 juin, les 700.000 le 1er octobre et les 800.000 le 14 décembre. Il a fallu 113 jours pour que le nombre de décès dans le pays passe de 500.000 à 600.000, 108 jours pour passer de 600.000 à 700.000, 74 jours pour passer de 700.000 à 800.000 et 52 jours pour passer de 800.000 à 900.000.

# L'OBÉSITÉ EN 5 IDÉES REÇUES

*L'obésité touche aujourd'hui 17% de la population adulte française. Cette maladie, directement liée au surpoids, reste pourtant mal connue et véhicule toujours de nombreuses idées reçues. "Les obèses mangent trop", "les obèses ont tout le temps faim", "les obèses n'ont qu'à faire un régime"... On fait le point à l'occasion de la journée mondiale contre l'obésité.*

17 % de la population adulte est obèse, soit plus de 8 millions de personnes. Maladie chronique évolutive allant de l'obésité simple à l'obésité sévère et où complexe, elle est un facteur de risque majeur pour nombre de pathologies (maladies cardio-vasculaires, diabète de type 2, etc.) et a des conséquences psychologiques et sociales, notamment la mésestime de soi, la dépression, la stigmatisation.

L'obésité sévère augmente en France. Selon le ministère de la Santé, on constate une hausse de la proportion des personnes évoluant vers une obésité très sévère, qui correspond à un indice de masse corporelle (IMC) > 40 kg/m<sup>2</sup>. En 2016, 2 % des femmes (1,3 % en 2006) relevaient de l'obésité sévère et 1 % des hommes (0,7 % en 2006), soit plus de 500.000 personnes adultes.

**Covid et obésité : une situation à risque**  
Le virus n'épargne personne et touche particulièrement les populations à risque dont les personnes souffrant d'obésité. Du reste, les personnes obèses sont prioritaires pour être vaccinées.

Le lien est en effet avéré entre Covid-19 et obésité. Physiologiquement, les personnes en surpoids et obèses sont statistiquement plus nombreuses à développer des formes graves de la Covid-19. Et 47 % des patients infectés par la Covid, entrant en réanimation, sont en surpoids, alors que l'obésité concerne 40 % des personnes décédées. Dans ce contexte, changer la prise en charge de l'obésité est urgent, tout comme "faire un véritable travail de prévention, d'accompagnement des patients mais aussi de sensibilisation à la fois du grand public, des soignants, et des pouvoirs publics afin de pouvoir faire enfin évoluer les choses", a déclaré Anne-Sophie Joly, présidente du Collectif National des Associations d'Obèses (CNAO). A l'occasion de la Journée mondiale de l'obésité ce 4 mars, celle-ci appelle à une reconnaissance de l'obésité comme une vraie maladie.

Car pour l'heure, l'obésité est encore associée à de nombreuses idées reçues.

## ON DEVIENT OBÈSE EN MANGEANT N'IMPORTE QUOI

Difficile d'imaginer une personne obèse atteinte devant une petite salade verte. Si on a un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 30, c'est « forcément » qu'il s'empiffre de hamburgers à longueur de journée, qu'il dévore 25 croissants au petit-déj et qu'il engloutit une tartine de Nutella XXL matin, midi et soir.

« C'est un préjugé aberrant, réagit Eugénie Auvinet, diététicienne et nutritionniste à Paris. L'obésité est une maladie multifactorielle. » Et si l'hygiène de vie est (bien évidemment) l'une des 3 causes principales de l'obésité, il ne faut pas non plus négliger l'impact des deux autres facteurs majeurs du développement de la maladie, à savoir le manque de sommeil et le peu d'activité physique.

Par ailleurs, d'autres facteurs (qui ne concernent pas l'hygiène de vie) peuvent aussi conduire à l'obésité. D'abord, les maladies. Prenons par exemple le cas de l'hypothyroïdie, une pathologie qui touche en moyenne 1 % de la population française et surtout les femmes. A cause du mauvais fonctionnement de la glande



thyroïde, le métabolisme de base est ralenti : en clair, le corps brûle moins de calories au repos. « Cela signifie que vous allez prendre du poids, alors que votre régime alimentaire n'a pas changé », analyse Eugénie Auvinet. Ce qui peut conduire à l'obésité.

Par ailleurs, l'âge a aussi son importance quand il s'agit d'obésité : à la ménopause, le bouleversement hormonal conduit à une perte musculaire et (une fois de plus) à un ralentissement du métabolisme basal. Résultat : le corps a plus de difficultés à brûler les calories absorbées et, alors que l'on continue à manger « normalement », les kilos s'installent.

« De plus, certains médicaments (notamment des antidépresseurs), des séjours répétés à l'hôpital ou encore des facteurs génétiques peuvent aussi entraîner l'obésité, ajoute Eugénie Auvinet. Ce n'est pas uniquement une question d'alimentation ! »

## LES OBÈSES NE CONTRÔLENT PAS LEUR FAIM

« Si les obèses sont gros, c'est parce qu'ils ne peuvent pas s'arrêter de manger. » La logique est imparable : si on souffre d'obésité, c'est parce qu'on ne sait pas se contrôler. Et malgré les collations, les déjeuners, les goûters et les dîners, on n'est jamais rassasiés... Voilà pour l'idée reçue.

« Bien sûr, parfois, l'obésité est liée à l'hyperphagie, confirme Eugénie Auvinet. Mais ces cas restent assez marginaux. » L'hyperphagie est un trouble alimentaire qui relève de la psychiatrie : en résumé, il s'agit d'une irrésistible (et quasi permanente) envie de manger. « On ne peut pas généraliser : tous les obèses ne souffrent pas d'hyperphagie, loin de là », analyse la diététicienne. D'ailleurs, l'hyperphagie ne touche « que » 600 000 personnes en France, quand l'obésité, elle, atteint plus de 6 millions de Français.

Pourtant, l'obésité pourrait bel et bien être (en partie) liée à un dysfonctionnement de la sensation de faim. C'est en tout cas la conclusion d'une étude française menée en 2013 par

des chercheurs de l'université de Rouen. Chez une personne saine, la sensation de faim se déclenche lorsque l'estomac se met à sécréter une hormone appelée ghréline. Pendant que l'on mange (pour calmer la faim), une zone de notre cerveau (l'hypothalamus) va évaluer les besoins énergétiques de notre corps. Et lorsque ces besoins sont comblés, il envoie des « signaux de satiété » à notre organisme : le taux de ghréline diminue jusqu'au repas suivant.

Chez les personnes obèses, si le taux de ghréline est normal, les chercheurs ont cependant découvert que cette hormone disparaissait moins rapidement lors de l'envoi des premiers « signaux de satiété » par le cerveau. Résultat : les obèses auraient faim plus longtemps, et mangeraient donc davantage.

## OBÉSITÉ : CERTAINES PERSONNES NE RÉSISTENT RIEN

Hamburgers, pizzas, croissants... Chez la plupart des gens, le moindre écart se transforme quasi instantanément en cellulite. Pourtant, certaines personnes ne semblent jamais prendre un gramme, quel qu'elles aient... « C'est sûr, elles ne seront jamais obèses ! » se dit-on alors.

« Je pense au contraire que personne n'est immunisé contre l'obésité, réagit Eugénie Auvinet. Mine de rien, l'IMC (indice de masse corporelle) grimpe rapidement et on peut vite devenir obèse si l'on se voit exposé à certains facteurs. »

Les facteurs en question, ce sont le manque de sommeil, l'activité physique et l'hygiène de vie. Mais il suffit aussi d'attraper une maladie, de commencer un nouveau traitement médicamenteux ou même de faire un séjour à l'hôpital pour voir sa courbe de poids grimper en flèche jusqu'au surpoids... voire jusqu'à l'obésité.

« A ce jour, les chercheurs n'ont découvert aucun génome qui prédisposerait contre l'obésité », conclut la diététicienne. Cependant, nous ne sommes (malheureusement) pas tous égaux face à cette maladie. Ainsi, les généticiens estiment qu'en moyenne, un individu ayant des

antécédents familiaux d'obésité a 5 à 8 fois plus de chances que les autres de devenir obèse...

## LES RÉGIMES NOUS PROTÈGENT CONTRE L'OBÉSITÉ

Natman, Duklan, 5/2, Cohen, Paléo... Obsédée par votre silhouette, vous enchaînez les régimes depuis votre plus tendre adolescence. Alors l'obésité... c'est sûr, ce n'est pas pour vous. Mais vous avez tout faux. Dans des travaux publiés en 2009, le Dr Luc Périno, médecin généraliste, affirmait ainsi que « l'excès de régimes amaigrissants est un facteur de développement de l'obésité ».

Le coupable, on le connaît bien : c'est l'effet yo-yo. En effet, les régimes (et surtout ceux qui promettent une perte de poids « express » sans phase de stabilisation) ont un effet pervers : dès que l'on arrête de se serrer la ceinture, les kilos reviennent en force... « Souvent, on reprend même plus de poids que ce que l'on est parvenu à perdre », analyse Eugénie Auvinet. Ainsi, de régime en régime, les kilos s'additionnent sans que l'on s'en rende compte. « Ce qui peut conduire à l'obésité. »

« Les régimes, surtout s'ils sont drastiques, dérèglent notre hygiène de vie personnelle, ajoute Eugénie Auvinet. Cela peut avoir des conséquences sur notre organisme, comme des troubles alimentaires. » D'ailleurs, selon les résultats d'une étude française menée en 2013 sur plus de 630 femmes, 95% des cas d'obésité modérée ont pour cause les régimes d'amaigrissement. Une statistique qui fait froid dans le dos...

« Ne vous lancez pas dans un régime si vous n'êtes pas en situation de surpoids », conclut Eugénie Auvinet. Et surtout pas sans suivi médical... »

## L'OBÉSITÉ, ÇA SE SOIGNE FACILEMENT

« Franchement, ce n'est pas difficile de sortir de l'obésité. On fait juste attention pendant deux semaines et hop, on retrouve un poids normal. » « C'est faux, réagit Eugénie Auvinet. L'obésité n'est pas une maladie que l'on guérit d'un claquement de doigts : en général, il faut des mois, voire des années pour arriver à un résultat probant. »

Plusieurs raisons à cela : d'abord, chez certaines personnes, l'obésité est liée à des facteurs psychologiques (dépression, traumatisme...). Par conséquent, avant même d'entamer une diète, il faut résoudre ces problèmes, ce qui peut prendre du temps. « Nous travaillons régulièrement en collaboration avec des psychologues », explique d'ailleurs la diététicienne.

Par ailleurs, physiologiquement, notre corps réagit à la perte de poids : si les 10 premiers kilos sont relativement faciles à éliminer (reprendre pas non plus les perdre en deux semaines) ; en moyenne, il faut attendre deux mois pour voir disparaître ces 10kg en tout de manière définitive), c'est après que les choses se corsent. « Au bout d'un moment, le corps forme la perte de poids, explique Eugénie Auvinet. C'est une étape difficile dans le traitement : ce ralentissement peut en effet avoir un impact sur l'estime de la personne que l'on soigne. » Bref, impossible de perdre 30kg en un mois... même en « faisant attention » !

## QUEL EST LE MEILLEUR RÉGIME EN 2022 ?



Selon le classement annuel des meilleurs régimes du site américain US news, le meilleur des régimes en 2022 est... le régime méditerranéen ! Pour la 5e année consécutive, ce régime à base de fruits, de légumes, de poissons gras et d'huile d'olive décroche la première place du classement.

Comme chaque année, le magazine américain US News and World Reports passe au crible les régimes alimentaires pour découvrir la palme du meilleur régime 2022 selon différents critères de santé et de forme. Verdier : pour la 3e année consécutive, c'est le régime méditerranéen (également appelé régime crétois), composé essentiellement de fruits, de légumes, de poissons et d'huile d'olive, qui arrive en tête du classement toutes catégories confondues parmi les 40 régimes alimentaires étudiés. Il est suivi du régime DASH qui prend la deuxième place et du régime flexitarian à la 3e place du podium.

### UN RÉGIME ESSENTIELLEMENT «BON POUR LA SANTÉ»

Le régime méditerranéen ou régime crétois est recommandé selon de nombreuses études pour la prévention des maladies cardiovasculaires, mais aussi dans la prévention de l'ostéoporose, de la dépression ou du déclin cognitif.

Le régime méditerranéen, vanté par de nombreuses études pour ses atouts santé, arrive sur la première marche du podium dans les catégories :

Régimes alimentaires bons pour la santé en général  
Régimes à base de fruits et légumes

Régimes bons pour le cœur  
Régimes bons pour la réduction du diabète  
Régimes les plus faciles à suivre

Mais il arrive seulement en 12e position dans la catégorie des "régimes qui permettent de perdre du poids rapidement".

# 12 CONSEILS DE MÉDECINS POUR S'AFFINER SANS S'AFFAMER

Envie de perdre 3-4 kilos sans passer par la case "régime minceur" ? Voici des conseils de nutritionnistes pour mincir et perdre du poids sans s'affamer...

54 % des hommes et 44 % des femmes souffrent de surpoids ou d'obésité. On parle de surpoids lorsque l'indice de masse corporelle (IMC) est supérieur à 25 ; on parle d'obésité lorsque l'IMC est supérieur à 30.

Pour rappel, l'indice de masse corporelle (IMC) se calcule en divisant le poids (en kilos) par la taille (en mètres) préalablement multipliée par elle-même.

Faire un régime, est-ce vraiment une bonne idée pour maigrir ? Pas vraiment. "Faire régime" sans suivi médical, c'est la meilleure manière de grossir rapidement dès la fin de la privation alimentaire - c'est ce qu'on appelle l'effet yo-yo.

Pour ailleurs, en cas de régime hypocalorique hyper-réstrictif (comme le régime Natman, qui revient malheureusement à la mode), il existe un véritable risque pour la santé : troubles du comportement alimentaire, carences alimentaires, troubles cardiovasculaires...

### MAIGRIR SANS RÉGIME : ET S'IL SUFFISAIT D'ADOPTER UNE BONNE HYGIÈNE DE VIE ?

Comment maigrir sans faire de régime ? Pour perdre du poids sans s'affamer, la recette-miracle est simple : il faut adopter une hygiène de vie saine, avec une alimentation équilibrée et une activité physique régulière. Sans oublier d'arrêter de fumer et de lever le pied sur l'alcool ! Plus facile à dire qu'à faire ? Bonne nouvelle : pour perdre quelques kilos sans mettre sa santé en péril, on peut se faire accompagner par son médecin traitant, par un médecin nutritionniste ou encore par un diététicien-nutritionniste.

Misez sur une alimentation saine et variée pour éviter la prise de poids et les carences.

### UNE JOURNÉE-TYPE

#### DANS L'ASSIETTE

PETIT DÉJEUNER : entre 7 h et 8 h (si vous ne travaillez pas en horaires décalés)

Café ou thé sans sucre - 1 yaourt nature ou 1 bol de fromage blanc - 1 fruit ou 1 compote - 70 g de pain avec un peu de beurre et une pointe de confiture, ou 40 g de céréales de petit déjeuner sans sucres type muesli granola ou flocons d'avoine.

DÉJEUNER : entre 12 h et 13 h

Des crudités - 2 et de la viande ou du poisson accompagné de légumes et de féculents à parts égales - Un peu de pain - Une portion de fromage ou un laitage - 1 fruit - Boire de l'eau.

COLLATION : entre 16 h et 17 h  
2 carrés de chocolat noir - Une dizaine d'amandes, de noix ou de noisettes - Boire de l'eau.

DÎNER : entre 19 h et 20 h  
De la viande, du poisson ou des œufs accompagnés de légumes et féculents (moitié, moitié) - 1 laitage ou du fromage (si vous n'en avez pas mangé le midi) - 1 fruit - Boire de l'eau.

### 1/12 - Je me remet à cuisiner

C'est mathématique : lorsqu'on se prépare soi-même son repas, on peut



surveiller la quantité de graisses et de sucres qu'il contient... quitte à "alléger" un peu si on souhaite perdre quelques kilos ! On s'efforce donc d'éviter les plats préparés (pizzas, salades toutes prêtes, plats en barquettes...) et on découvre les plaisirs du "fait maison". L'ASTUCE : pas le temps de cuisiner dans la semaine ? Pensez au batch cooking ; cette tendance culinaire consiste à préparer durant le week-end les plats de la semaine.

### 2/12 - J'opte pour des aliments à IG bas

Les aliments à indice glycémique élevé font monter et redescendre la glycémie très rapidement. Cela crée une hypoglycémie qui conduit à la faim et l'envie de manger du sucré. Mieux vaut miser sur des aliments avec un indice glycémique bas (légumes verts, oléagineux, légumes secs, pâtes al dente, certains fruits) pour que le sucre se diffuse plus lentement dans le corps et évite les fringales.

### 3/12 - Je mange à heures fixes

Il est important de manger à heure fixe (plus ou moins une heure) afin de limiter les risques de fringales, indique Delphine Charret, diététicienne nutritionniste. Si les horaires de prises de repas sont pas réguliers, le corps se sentira en privation et stockera d'autant plus de gras suivants en prévision d'une nouvelle privation.

### 4/12 - Je banais le grignotage

C'est l'ennemi numéro 1 de notre silhouette : le grignotage favorise le stockage des graisses dans les cellules, ce qui fait inamovablement grossir ! L'ASTUCE : à chaque repas, mettez des fibres alimentaires au menu. Parce qu'elles exigent une digestion longue, celles-ci que l'on trouve dans les fruits et les légumes crus, mais aussi dans les céréales et les légumineuses comme les lentilles, le son d'avoine ou les pois chiches rassistent jusqu'au légèr suivant. Et en cas de fringale incontrôlable, on se jette plutôt sur une poignée d'amandes ou de noisettes...

### 5/12 - Je fais attention aux excès

Chez l'animal, de nombreuses études ont montré qu'une légère restriction calorique permettait à la fois de maigrir et de vivre plus longtemps en bonne santé. Un apport calorique quotidien trop élevé a ainsi été

associé à une hausse du risque d'obésité, de cancer ou encore de diabète. L'ASTUCE : pendant le repas, efforcez-vous de manger lentement en mastiquant soigneusement chaque bouchée, et soyez à l'écoute des signaux envoyés par votre corps pour cesser de manger dès que la satiété apparait - il est donc nécessaire d'éloigner le smartphone et d'éteindre la TV !

### 6/12 - Je fais un peu de sport

Manger équilibré + faire du sport de façon régulière, c'est "le" duo gagnant pour perdre du poids rapidement et sans s'affamer. L'ASTUCE : pas le temps de faire du sport dans la semaine ? Profitez de la pause-déjeuner pour marcher (vigoureusement) 15 minutes dans le quartier. Sinon, inspirez-vous de "miracle morning", une tendance née aux États-Unis qui consiste à se lever 15 minutes plus tôt chaque matin pour faire une séance de yoga, de step, de running... Résultats garantis dès 2 semaines.

### 7/12 - Je compose des assiettes équilibrées

"Manger équilibré", ça veut dire quoi exactement ? Voici le modèle d'une assiette idéale pour la ligne et pour la santé : 1 portion de légumes crus + 1 portion de légumes cuits + 1 portion de protéines animales ou végétales + 1 portions de céréales. Pour le déjeuner ou en cas de repas "sur le pouce", on peut limiter cette assiette à 1 portion de légumes (crus ou cuits) + 1 portion de céréales ou de protéines (animales ou végétales). L'ASTUCE : au supermarché, privilégiez les produits bios et locaux. Faites confiance au rythme des saisons pour éviter la lassitude !

### 8/12 - J'évite les régimes

Dukan, Seignaleux, Montignac... Chaque année, de nouveaux "régimes minceur" voient le jour. Or, selon une étude de l'Anses publiée en 2010, 80 % des personnes qui se lancent dans un régime pour maigrir ont repris leur poids initial au bout de 3 à 5 ans. Pire : à cause de l'effet yo-yo (le corps "stocke" les calories dès qu'on cesse la privation alimentaire), on peut même grossir à la fin d'un régime ! L'ASTUCE : en cas de fort surpoids ou d'obésité, un régime alimentaire peut être indispensable. Toutefois, il est nécessaire de se faire accompagner par un professionnel (médecin nutritionniste, diététicien nutritionniste...) pour mincir durablement et sans risques.

### 9/12 - Je me fais plaisir

Il n'est pas possible de mincir sainement et durablement lorsqu'on se trouve dans une démarche de privation alimentaire. En effet : à force de se priver de chocolat, de bonbons, de croissants... la frustration enfle et on finit nécessairement par craquer. Des fringales qui font grossir et qui atteignent l'estime de soi ! L'ASTUCE : se priver des aliments qu'on aime, ce n'est pas une bonne stratégie pour maigrir. À la place, les diététiciens-nutritionnistes recommandent un repas "plaisir" par semaine (où on mange ce qu'on veut), à condition d'accompagner l'activité physique dans les jours qui suivent.

### 10/12 - Je me méfie des faux-amis "allégés"

Yaourts, beurres, laits... Dans les rayons des supermarchés, les produits "allégés" se présentent comme des alliés de la perte de poids. Or, d'après une étude publiée en 2016, ces produits stimulent en réalité l'appétit, ce qui conduirait à un apport calorique quotidien plus important... donc à une prise de poids. Idem du côté des boissons "light" : des études ont montré qu'une consommation quotidienne faisait grossir, surtout au niveau de l'abdomen. L'ASTUCE : on zappe les produits estampillés "light" ou "allégés" et on s'intéresse plutôt à des alternatives-santé. Par exemple : on remplace le beurre par un beurre végétal (d'amandes, d'avocat...), le lait par un lait végétal (de noisettes, d'amandes...), le soda par une infusion ou un smoothie...

### 11/12 - Je gère mon stress

Parce qu'il favorise le grignotage entre les repas et les choix alimentaires peu sains, le stress est également un facteur de prise de poids. En outre, c'est prouvé : lorsque le taux de cortisol ("l'hormone du stress") sanguin est élevé, l'organisme stocke davantage les graisses. L'ASTUCE : pour perdre du poids, il est important de commencer par apprendre à gérer son stress. C'est là qu'interviennent les médecines douces et les thérapies complémentaires : méditation en pleine conscience, sophrologie, réflexologie plantaire...

### 12/12 - Je soigne mon sommeil

Oui, il existe un rapport entre le sommeil et le poids : ainsi, quand on manque de sommeil, un déséquilibre s'installe entre la leptine (l'hormone de la satiété, qui diminue) et la ghréline (l'hormone de la faim, qui augmente). En clair : moins on dort bien, plus on consomme d'aliments gras et sucrés... ce qui fait grossir ! L'ASTUCE : on ne laisse surtout pas s'installer un sommeil de mauvaise qualité au prétexte que "ça va passer". On consulte rapidement son médecin traitant... ou se fait éventuellement aider des médecines douces : aromathérapie, phytothérapie, cohérence cardiaque... sous contrôle médical.

## SOMMET DES CHEFS D'ETAT AFRICAINS QUI SE TIENT À ADDIS-ABEBA Le sommet de l'UA examine aujourd'hui la décision d'octroyer le statut d'observateur à l'entité sioniste

La décision d'octroi du statut d'observateur à l'Union africaine (UA) à l'entité sioniste, vigoureusement contestée par plusieurs pays africains, sera examinée dimanche lors du sommet des Chefs d'Etat africains qui se tient à Addis-Abeba (Ethiopie).

L'Algérie et l'Afrique du Sud, deux pays connus pour leur soutien au droit inaliénable du peuple palestinien se sont opposés à la décision prise par le président de la commission de l'union africaine et ont parvenu à imposer ce point dans l'ordre du jour du 35ème conférence de l'Union qui se tient samedi et dimanche dans la capitale éthiopienne. La décision prise par Moussa Faki Mahamat, en juillet 2021, d'accueillir l'entité sioniste dans l'organisation panafricaine en qualité d'observateur a soulevé colère et indignation de nombreux pays africains. Le ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, dans sa réaction à la décision du Président de la Commission de l'Union africaine, avait déclaré que ce dernier « n'avait pas le droit de mettre en péril l'unité de son organisation sur une question politiquement sensible sans le bénéfice de consultations préalables ».

Le chef de la diplomatie algérienne avait soutenu qu'il s'agissait « d'Israël dont le comportement n'est pas conforme aux buts et principes de l'Union africaine ».



Il avait également déploré que « tous les pays arabes et africains membres de la Ligue arabe et de l'UA, de la Mauritanie jusqu'à l'Egypte, ont été contre l'octroi du statut d'observateur à Israël à l'exception du Royaume du Maroc qui a mené campagne en faveur de ce statut ». La décision du président de la Commission de l'UA a fait réagir plusieurs pays africains, à l'instar de l'Afrique du Sud et de la Namibie, qui ont estimé que le fait d'accorder le statut d'observateur à une puissance occupante est contraire aux principes et objectifs de l'Acte constitutif de l'Union africaine.

Le camp des opposants n'a pas cessé de s'élargir avec la réaction des délégations permanentes auprès de l'union africaine de sept pays, dont l'Algérie, l'Egypte, l'île Maurice, Tunisie, de Djibouti, Mauritanie et la Libye. Les sept délégations avaient avisé la Commission de leur opposition à la décision « sensible » de son président. Récemment, les participants à une conférence régionale africaine organisée par l'Observatoire de veille pour les droits de l'Homme et les causes justes ont appelé ce 35e sommet des chefs d'Etats à annuler cette décision qui est « contraire

aux dispositions des statuts de l'UA et aux valeurs des peuples africains ».

Samedi, à l'ouverture de la 35ème conférence de l'Union, le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayeh a exhorté l'Organisation panafricaine à retirer le statut d'observateur accordé à l'entité sioniste. « Nous appelons au retrait et à l'objection du statut d'observateur israélien auprès de l'Union africaine », a-t-il déclaré, qualifiant l'accréditation de l'entité sioniste de « récompense imméritée » pour les abus commis par le gouvernement israélien contre les Palestiniens.

## Le Premier ministre palestinien appelle l'UA à retirer le statut d'observateur d'Israël

Le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayeh, a appelé samedi à Addis Abeba, l'Union africaine (UA) à retirer l'accréditation avec le statut d'observateur accordé à l'entité sioniste en juillet dernier par le président de la Commission de l'organisation panafricaine, Mahamat Moussa Faki, soulignant qu'Israël « ne devrait jamais être récompensé pour le régime d'apartheid qu'il impose au peuple palestinien ».

« Nous appelons au retrait et à l'objection du statut d'observateur israélien

auprès de l'Union africaine », a-t-il déclaré dans un discours à l'ouverture des travaux du 35e sommet de l'UA dans la capitale éthiopienne, qualifiant l'accréditation d'Israël de « récompense imméritée » pour les abus commis par l'entité sioniste contre les Palestiniens.

« Les peuples du continent africain ne connaissent que trop bien la dévastation et la déshumanisation qui caractérisent le colonialisme et les systèmes connexes de discrimination raciale institutionnalisés », a-t-il lancé devant les participants

au sommet. « Israël ne devrait jamais être récompensé pour ses violations et pour le régime d'apartheid qu'il impose au peuple palestinien », a encore souligné Mohammed Shtayeh.

Plusieurs pays membres de l'UA se sont opposés fermement à la décision en juillet de Moussa Faki Mahamat, d'octroyer à l'entité sioniste le statut de membre observateur au sein de l'UA dont l'Algérie et l'Afrique du Sud, qui ont inscrit cette question à l'ordre du jour du sommet de l'organisation panafricaine.

## LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA, MOUSSA FAKI : «Un plan Marshall pour l'Afrique ne viendra jamais de l'extérieur du continent»

Le président de la commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a déclaré samedi à Addis Abeba, qu'un plan Marshall pour le développement de l'Afrique ne viendrait jamais de l'extérieur du continent, appelant le leadership africain à la mobilisation de ses ressources et de son potentiel. Dans une allocution d'ouverture de la 35e session ordinaire de la conférence de l'UA qui se tient les 5 et 6 février à Addis Abeba (Ethiopie), il a indiqué que "l'idée, un temps miroité d'un plan Marshall en faveur du continent, s'est peu à peu envolé."

« Je ne suis pas loin de penser intérieurement qu'un tel plan pourtant nécessaire, ne viendra jamais de l'extérieur ».

M. Faki a, à cet effet, inter-

pellé le leadership africain pour un "sursaut de mobilisation des ressources endogènes que révèle l'immense potentiel du continent", soulignant, à la même occasion, qu'il "n'y a point de salut que dans cette direction africaine pour l'Afrique". Le président de la commission de l'UA a estimé que les tentatives d'approche de l'Afrique sont "multiples" et dénotent un "intérêt accru pour le continent", considérant que cet intérêt ne s'est pas encore franchement traduit par une "considération développementaliste substantielle en faveur de l'Afrique".

Sur la situation sécuritaire du continent, il a soutenu que l'expansion du terrorisme prend une ampleur "inégalée" à l'échelle du continent, relevant que ce fléau étend dés-

ormais ses tentacules dans plusieurs régions africaines.

Il a considéré également que la situation sécuritaire du continent est "profondément marquée par la métastase du terrorisme et de la dangereuse résurgence des changements anticonstitutionnels".

Les deux phénomènes, selon le président de la Commission de l'UA, "établissent des liens de causalité connus de tous", expliquant que "l'un trouve souvent ses prétextes dans la prégnance et l'expansion de l'autre".

La situation sécuritaire du continent, a poursuivi M. Faki, appelle désormais une "vraie nouvelle approche qui devrait questionner notre architecture de paix et de sécurité, et sa corrélation avec les nouveaux facteurs de déstabilisa-

tion de l'Afrique". Il a estimé qu'en l'absence de ce sursaut "d'intelligence et de décision, je me pose de sérieuses questions sur l'avenir de notre projet phare de faire taire les armes à échéance fixée".

Moussa Faki a, à cette occasion, appelé à une "forte" mobilisation internationale et une solidarité africaine "plus féconde, concrète et plus agissante pour faire face à la dangereuse expansion du mal", estimant qu'il est déconcertant de "voir, ici ou là, des velléités d'engagements non africains pour soutenir les pays africains agressés alors que le rayon ténu de la solidarité africaine ne permet de voir que l'immensité de la paralysie africaine vis-à-vis des demeures voisines qui s'embrasent".

## MALI

### Le CNT va réviser la charte de la transition et la loi électorale

L'organe législatif (Conseil national de transition) au Mali est convoqué en session extraordinaire pour réviser la charte de la transition et la loi électorale pour un nouveau calendrier, selon un décret présidentiel.

Le Conseil national de transition (CNT), qui tient lieu de parlement de transition, est « convoqué en session extraordinaire le vendredi 4 février et jours suivants », indique ce décret lu vendredi soir sur la télévision publique.

L'ordre du jour du CNT va notamment porter sur « la révision de la charte de la transition et la loi électorale » en vue d'un nouveau calendrier, selon ce texte qui ne donne pas plus de détails.

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uémoa) ont pris le 9 janvier une série de mesures économiques et diplomatiques à l'encontre du Mali.

Elles ont suspendu, avec effet immédiat, toutes les transactions commerciales et financières des Etats membres avec le Mali, hors produits de grande consommation et de première nécessité.

Elle ont aussi gelé les avoirs du Mali dans les banques centrales de la Cédéao et dans les banques commerciales des Etats membres, et suspendu toute aide et transaction financière en faveur du Mali de la part des institutions de financement de l'organisation.

Le CNT est convoqué après une rencontre mercredi à Bamako entre le comité local de suivi de la transition et des membres du gouvernement dont le ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop, selon des médias.

Ce comité local est notamment formé de représentants de la Mission de l'ONU au Mali et d'ambassadeurs de la Cédéao.

## SAHARA OCCIDENTAL Blinken réaffirme l'engagement des Etats-Unis à soutenir les efforts de de Mistura

Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a réaffirmé jeudi l'engagement continu des Etats-Unis à soutenir les efforts de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura dans le cadre du processus politique de l'ONU pour le Sahara occidental.

Le porte-parole du Département d'Etat américain, Ned Price, a annoncé, dans un communiqué, la rencontre entre le Secrétaire d'Etat Antony Blinken et l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, à Washington.

A cette occasion, « Blinken a souligné l'engagement continu des Etats-Unis à soutenir les efforts de de Mistura dans la conduite du processus politique de l'ONU pour le Sahara occidental », a-t-il indiqué.

« Le secrétaire et l'envoyé personnel ont également discuté de l'engagement diplomatique avec les partenaires internationaux pour renforcer un processus politique crédible qui conduira à une résolution durable et digne du conflit », a-t-il ajouté.

De Mistura avait effectué une tournée dans la région entre le 12 et le 19 janvier courant, partant du Maroc, puis visitant les camps de réfugiés sahraouis avant de se rendre en Algérie et en Mauritanie, et ce, dans le but d'examiner les moyens de relance de l'opération politique dans le Sahara occidental.

La tournée du Secrétaire personnel du SG de l'ONU, première du genre depuis sa désignation en novembre 2021, intervient dans le contexte de la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu, signé par les deux parties en 1991, suite à l'agression menée par les forces de l'occupation marocaine contre des civils sahraouis sans défense dans la région d'El Guerguerat le 13 novembre 2020.

## PALESTINE

## Shtayyeh rencontre à Addis-Abeba l'émissaire russe Mikhail Bogdanov

Le Premier ministre palestinien Mohammad Shtayyeh a discuté, vendredi à Addis-Abeba en Ethiopie, avec l'envoyé spécial du président russe pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, le vice-ministre russe des Affaires étrangères Mikhail Bogdanov, des derniers développements de la cause palestinienne, a rapporté samedi l'agence de presse Wafa.

Shtayyeh a souligné l'importance de déployer davantage d'efforts pour activer le Quartet international, pour relancer le processus de paix, afin de mettre fin à l'occupation israélienne et de trouver une solution juste et globale à la cause palestinienne», selon Wafa.

Le Premier ministre palestinien a également reçu à Addis-Abeba le ministre des Affaires étrangères de l'Angola, Tite Antonio et l'a informé des derniers développements politiques, en plus des violations israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, et de l'expansion continue des colonies israéliennes qui détruit les chances d'établir un Etat palestinien, a ajouté la même source.

Ces rencontres ont eu lieu à la résidence du Premier ministre palestinien dans la capitale éthi



opienne, Addis-Abeba, en marge du Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union africaine (UA) qui s'ouvre ce samedi.

Les rencontres se sont déroulées en présence du ministre palestinien des Af-

aires étrangères Riyad al-Maliki, du ministre du Travail Nasri Abu Jaish et de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en République fédérale d'Ethiopie Fares al-Qub, d'après l'agence de presse palestinienne.

Mohammad Shtayyeh est arrivé vendredi dans la capitale éthiopienne pour participer au sommet de l'UA, samedi et dimanche, au nom du président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, selon Wafa.

## IRAK

## Le parti de Moqtada Sadr boycotte l'élection du président

Le parti de Moqtada Sadr, première force au Parlement irakien, va boycotter la séance organisée pour élire le président de la République, a annoncé samedi un responsable du parti.

Tous les membres du courant sadriste «ne doivent pas participer à la séance parlementaire de lundi consacrée à l'élection du président», a annoncé en conférence de presse leur chef parlementaire, Hassan al-Izari.

Après les législatives d'octobre 2021, le courant sadriste est la première force au sein du Parlement, avec 73 députés sur 329. Leur absence ne provoque toutefois pas un défaut de quorum et à ce stade la séance de lundi ne sera donc pas annulée.

Les députés irakiens sont appelés à élire le président de la République en départageant 25 candidats. Deux d'entre eux, tous deux Kurdes, tiennent la corde: l'ancien ministre Hoshiyar Zebari et l'actuel titulaire, Barham Saleh. Par tradition, le poste revient à un Kurde.

Moqtada Sadr n'a de cesse de réclamer un gouvernement de «majorité nationale» formé par les partis ayant obtenu les meilleurs scores au scrutin.

Il a amorcé un rapprochement avec l'influent chef du Parlement Mohamed al-H albuoussi, mais aussi le Parti démocratique du Kurdistan (PDK, 31 députés), représenté à l'élection de lundi par Hoshiyar Zebari.

Les deux grands partis kurdes présentent chacun un candidat cette année, un accord à l'accord tacite entre Kurdes, faisant de la présidence la chasse gardée des rivaux du PDK, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK, 17 députés).

M. Zebari a été limogé par le Parlement en 2016 après des scandales de corruption et des soupçons de détournements de fonds publics.

«La justice irakienne ne m'a jamais condamné», a-t-il insisté lors d'une interview vendredi. Les accusations portaient notamment sur 1,8 million de dollars qui auraient été déboursés pour des billets d'avion à sa garde rapprochée.

## ETATS UNIS-IRAN

## Washington rétablit des dérogations-clés pour le nucléaire civil iranien

Les Etats-Unis ont rétabli des dérogations liées à des activités du programme atomique civil de l'Iran annulées sous la présidence de Donald Trump, au moment où les négociations pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien vont entrer dans leur dernière ligne droite.

«Nous avons décidé de rétablir une dérogation aux sanctions pour permettre une participation externe» pour garantir la «non prolifération», en raison des «inquiétudes croissantes» créées par le développement continu des activités nucléaires iraniennes, a déclaré un haut responsable américain.

Cette décision doit aussi permettre de «faciliter» des «discussions techniques» qui sont «nécessaires dans les dernières semaines des pourparlers», a-t-il ajouté, établissant un lien direct avec les négociations qui doivent reprendre dans les prochains jours à Vienne avec Téhéran et les autres grandes puissances.

«La dérogation elle-même serait essentielle pour assurer le respect rapide par l'Iran de ses engagements nucléaires» en cas de compromis à Vienne, où se tiennent les négociations, a-t-il ajouté.

Mais même sans accord dans la capitale autrichienne, «ces discussions techniques contribueront tout de même à remplir nos objectifs de non prolifération», a-t-il assuré.

Pour autant, Washington assure qu'il «ne s'agit pas d'une concession à l'Iran» ni d'un «signal indiquant que nous sommes sur le point de parvenir à une entente» pour sauver l'accord de 2015 censé empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique.

Donald Trump, qui avait retiré en 2018 les Etats-Unis de cet accord et rétabli l'essentiel des sanctions économiques américaines contre Téhéran, avait fini en mai 2020 par supprimer aussi ces dérogations.

Elles concernent notamment le réacteur de Téhéran destiné à la recherche, ainsi que le réacteur à eau lourde d'Arak, modifié sous le contrôle de la communauté internationale de manière à rendre impossible la production de plutonium à usage militaire.

APS

## CISJORDANIE

## 159 manifestants palestiniens blessés par l'armée sioniste

159 manifestants palestiniens ont été blessés vendredi par des tirs de l'armée sioniste dans le nord de la Cisjordanie, a annoncé le Croissant-Rouge palestinien (CRP). Les équipes médicales ont soigné 79 Palestiniens blessés par des soldats israéliens près des villages de Beita et Beit Dajan, situés res-

pectivement au sud et à l'est de la ville de Naplouse, a précisé le CRP dans un communiqué cité par l'agence Chine nouvelle. Parmi ces 79 Palestiniens blessés figurent deux jeunes hommes touchés par des balles réelles et qui ont été transportés en ambulance à l'hôpital principal de Naplouse, a-t-il

ajouté. En outre, 9 autres personnes ont été légèrement blessées par des balles en métal recouvertes de caoutchouc tirées par les soldats israéliens, dont une journaliste qui a été touchée au visage, tandis que 68 autres ont été asphyxiées après avoir inhalé des gaz lacrymogènes tirés par les soldats.

## ONU

## Le général espagnol Aroldo Lazaro Saenz nommé à la tête de la FINUL

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a annoncé vendredi la nomination du général espagnol Aroldo Lazaro Saenz au poste de chef de mission et de commandant de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), a annoncé son bureau de presse.

Il succédera au général

italien Stefano Del Col, qui achèvera bientôt son mandat.

Le général Lazaro Saenz, qui a eu une longue et brillante carrière au sein de l'armée espagnole, est actuellement conseiller au ministère espagnol de la Défense.

Depuis 2000, il a servi au QG de la Force européenne d'action rapide (EUROFOR)

à Florence en Italie, dans le régiment espagnol du Corps de déploiement rapide de l'OTAN basé à Valence et dans la brigade espagnole «Guzman el Bueno» à Cordoue.

Il a été déployé dans plusieurs opérations de maintien de la paix, assurant trois missions en Bosnie-Herzégovine et trois au sein de la

FINUL. Cette dernière a été créée en 1978 pour confirmer le retrait israélien du Liban.

En 2006, le mandat de la FINUL a été élargi pour surveiller la cessation des hostilités entre le Liban et l'entité sioniste et accompagner le déploiement de l'armée libanaise au Sud-Liban suite au retrait israélien.

## NUCLÉAIRE IRANIEN

## Les mesures américaines pour lever des sanctions «insuffisantes»

Les mesures prises par les Etats-Unis pour lever des sanctions frappant l'Iran sont «bonnes mais pas suffisantes», a déclaré samedi le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, après l'annonce par Washington du renoncement à certaines sanctions liées au programme nucléaire civil de Téhéran.

«La levée de certaines sanctions peut se traduire au sens propre du terme par la bonne volonté (des Etats-Unis).

Les Américains en parlent, mais il faut savoir que ce qui est sur le papier est bon mais pas suffisant», a déclaré à des journalistes le chef de la diplomatie iranienne.

Le département d'Etat américain avait indiqué vendredi qu'il renonçait aux sanctions sur le programme nucléaire civil de l'Iran. Cette dérogation

permet à d'autres pays et entreprises de participer au programme nucléaire civil de l'Iran sans déclencher de sanctions américaines à leur encontre, au nom de la promotion de la sécurité et de la non-prolifération.

«Nous avons déclaré à la partie américaine, par l'intermédiaire de certaines personnes (...), de faire preuve de sa bonne volonté dans la pratique», a ajouté le ministre iranien, expliquant que son pays attendait que «quelque chose de tangible se produise».

A Vienne, «des accords ont été conclus dans certains domaines, et notre équipe de négociation s'efforce sérieusement d'obtenir des garanties tangibles de la part des Occidentaux pour remplir ses engagements», a-t-il encore dit. Les discussions pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien entrent dans

la dernière ligne droite. En 2018, le président américain d'alors, Donald Trump, avait retiré les Etats-Unis de cet accord et rétabli l'essentiel des sanctions économiques américaines contre Téhéran. Ces négociations ont été suspendues la semaine dernière et doivent reprendre dans les prochains jours.

Elles visent à réintégrer les Etats-Unis à l'accord de 2015, et aussi à ramener l'Iran au respect de ses engagements, Téhéran s'étant progressivement affranchi des restrictions imposées à ses activités nucléaires en réponse aux mesures américaines.

En 2015, un accord sur le programme nucléaire iranien avait été conclu à Vienne entre Téhéran et les membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) plus l'Allemagne.

## LITTÉRATURE

## Sept ans après sa disparition, Assia Djébar continue de susciter l'admiration des lecteurs

Sept ans après sa disparition, Assia Djébar, icône universelle de la littérature francophone, dont différents ouvrages ont été repris dans plusieurs langues, continue de fasciner et susciter l'admiration des lecteurs, à travers une plume profondément attachée à la culture ancestrale et à la mère patrie, qui éclaire et prône le progrès de l'individu, tout en mettant à nu les travers des sociétés aux conservatismes aveugles.

Après toute une vie au service de la littérature algérienne et à travers une œuvre riche et variée, la célèbre romancière algérienne, disparue le 6 février 2015, était également investie par la noble mission de défendre la cause de la liberté en général, et l'émancipation de la femme en particulier.

Née le 30 juin 1936 à Cherchell non loin d'Alger, Fatma-Zohra Imalayène, de son vrai nom, avait exprimé sa sensibilité de femme et de militante de la cause nationale dès 1957, à l'âge de 21 ans, en publiant son premier roman «La soif», puis un second, «Les impatientes», dans la même période.

Elle enchaînera ensuite avec une vingtaine de romans à succès, traduits en autant de langues, tout en exerçant sa passion pour l'enseignement de l'histoire et de la littérature, à Alger et à l'étranger, et en s'essayant, non sans succès, au cinéma avec la réalisation de deux films consacrés au combat des femmes, notamment, «La Noubia des femmes du mont Chenoua» (1978), qui a obtenu le prix de la critique internationale à Venise en 1979.

Avec «La Zerda ou les chants de l'oubli» (1982), elle remportera le prix du meilleur film historique au Festival de Berlin en 1983 et son roman «Loïn de Médine» (1991) symbolisera longtemps sa lutte permanente pour les droits de la femme.

En 2005, elle devient la première femme arabe et africaine à entrer à l'Académie française, élue parmi «des immortels» au cinquième fauteuil, quelques années seulement après avoir investi l'Académie royale de Belgique. «J'écris, comme tant de femmes écrivains algériennes, avec un sentiment d'ur-

gence, contre la régression et la misogynie», disait la romancière. À l'histoire de son pays qu'elle n'a jamais vraiment quitté, celle que l'on attendait pour le Prix Nobel de littérature quelques années avant sa disparition, aura dédié plusieurs de ses romans où elle évoque, selon les œuvres, l'Algérie sous la colonisation, l'Algérie indépendante et jusqu'à l'Algérie de la décennie tragique du terrorisme.

«Les enfants du nouveau monde» (1962), «Les alouettes naïves» (1967), ou encore «Femmes d'Alger dans leur appartement» (1980), et «L'amour, la fantasia» (1985), «Le Blanc de l'Algérie» (1996) et «La Femme sans sépulture» (2002), sont parmi les titres où se mêlent tous les combats libérateurs qu'elle voulait mener et incarner. «Prolife, Assia Djébar concentrait ainsi en elle tous les

genres de la création littéraire, cinématographique et même du théâtre avec une recherche perpétuelle de l'innovation mise au service d'une vision humaniste de la vie sur Terre», s'accordent à dire ceux qui l'ont lue, connue et côtoyée.

Elle obtiendra des prix internationaux pour la plupart de ses romans dont «Nulle part dans la maison de mon père» (2007), un récit autobiographique qui fera l'objet de nombreux articles dans des publications spécialisées d'Europe et du Moyen-Orient, la mettant régulièrement à l'honneur en tant que «voix unique et rare» dans le monde de la culture. Son attachement indéfectible à son pays, elle l'exprimera à sa façon en demandant à être inhumée dans sa ville natale de Cherchell.

## TUNISIE

## Appel à candidature pour le Festival du «Printemps de fidélité au Théâtre arabe»

Un appel à candidature pour participer au 13<sup>e</sup> Festival du «Printemps de fidélité au Théâtre arabe», dans le registre du «Duodrame», prévu dans la ville tunisienne de Djendouba du 20 au 24 mai prochains, a été lancé, par les organisateurs sur la page Facebook du festival.

Au-delà des compétitions dans les sections du monologue et du Théâtre de la rue, réservés exclusivement aux troupes tunisiennes, les spectacles de l'ensemble des pays arabes, présentés en duos et conduits par un staff technique et artistique ne dépassant pas les quatre personnes, pourront prendre part à ce festival, expliquent les organisateurs.

Les troupes de théâtre devront transmettre leurs dossiers de candidature, à l'adresse électronique, theater.elwafa@gmail.com avant la fin du mois en cours, les conditions et modalités de participation étant disponibles sur la page Facebook du festival.

FOIRE DU LIVRE DU CAIRE  
700 titres pour les éditions Alpha

La Maison algérienne d'édition et de distribution Alpha est présente dans les festivités de la 53<sup>e</sup> Foire du livre du Caire, avec 700 titres académiques, dont la plupart sont des publications récentes (2021-2022) dans plusieurs disciplines, notamment la littérature, l'économie, la gestion, l'histoire, la politique et le droit.

Dans son pavillon d'exposition, le directeur de la maison d'édition, Sadek Bourbia, a déclaré jeudi qu'il existait également des livres dans d'autres disciplines telles que l'information et la communication et les sciences sociales, estimant que la foire, qui figure parmi les plus grands rassemblements réels d'éditeurs, a permis au public égyptien et arabe de s'informer sur les différents arts, sciences et littératures algériennes et sur l'industrie de l'édition.

M. Bourbia a affirmé que la participation à cette foire, qui a ouvert ses portes aux exposants le 26 janvier dernier, constitue «une occasion de plus pour faire connaître les publications de l'entreprise et aussi un rendez-vous important pour représenter la culture, la littérature et la pensée algériennes à travers la production intellectuelle et littéraire».

Il a remercié, à cette occasion, les autorités pour tous leurs efforts pour améliorer ce domaine et apporter une aide aux éditeurs.

Il a saisi cette occasion pour rappeler son élection en sa qualité de directeur de la Maison Alpha Documentation, en tant que membre du Conseil d'administration de l'Union des éditeurs arabes lors des élections de la dixième session du Conseil des éditeurs, après avoir obtenu 226 voix et qu'il a été plébiscité pour présider le livre numérique dans l'Union. Enfin, M. Bourbia a réitéré la nécessité d'intensifier la participation à des manifestations aussi importantes pour faire connaître la culture algérienne et la commercialisation de la production intellectuelle et scientifique, saluant les efforts consentis par les autorités concernées pour améliorer le fonctionnement de ce secteur.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MILA  
DAIRA DE TERRAI- BEINEN  
COMMUNE DE TERRAI- BEINEN  
NIF : 098443235112919

**AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Sur la base de la décision de la Commission Communale des Marchés Publics de la commune de terrai beinen de la séance du : 26/01/2022, qui comporte le refus du visa du projet de marché pour le projet : Réalisation Réseaux d'AEP Mehta Beni Afak Inferieur en raison d'une erreur dans les procédures de conclusion du Marché.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale informe tous les entrepreneurs participant à l'appel d'offres national ouvert, avec l'exigence de capacités minimales, de l'annulation de l'attribution provisoire émis dans : journal AR-RAYA le : 14/02/2021 et DK NEWS le : 11/02/2021 et le bulletin officiel des offres des concessionnaires Public (BOMOP) en arabe et en français.

Les contractants participants souhaitant voir l'annulation de l'attribution provisoire doivent contacter nos services dans un délai maximum de trois (03) jours, à compter du premier jour de publication de la présente annonce. L'entrepreneur qui conteste la décision du maître d'ouvrage doit introduire un recours devant la commission des marchés publics compétente dans un délai maximum de dix (10) jours à compter du premier jour de publication de l'annonce, et si ce jour tombe un jour chômé ou un jour de repos légal, la date prévue pour le dépôt des recours est reportée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 2225000560 du 06/02/2022

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## WILAYA D'ALGER

**DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS  
RECTIFICATIF**

Les soumissionnaires ayant participé, à l'appel d'offre portant Travaux de réhabilitation du reste à réaliser des immeubles sis rue Hassiba Ben Bouali (05 lots)- Alger, paru sur les quotidiens nationaux, DK NEWS et El Chahed, en date du 23/12/2020, sont informés que le montant de l'attribution provisoire du marché de l'entreprise, ETB ADJROUD El Kheir lot n°05: Immeubles n° 149 et 155, rue Hassiba BENBOUALI, paru sur les quotidiens nationaux DK NEWS et El Chahed le 19/05/2021 est rectifié comme suit :

51 496 298,00 DA au lieu de 51 500 962,80 DA.

DK NEWS

Anep : 2216002177 du 06/02/2022



## INTERNET FIXE ET MOBILE

# Plus de 45 millions d'abonnés au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 en Algérie (ARPCÉ)

Plus de 45,30 millions d'abonnés à l'internet fixe (ADSL, FTTH et 4G LTE/Wimax) et mobile (3G et 4G) ont été enregistrés durant le 3<sup>e</sup> trimestre de 2021 en Algérie, contre 43,92 millions d'abonnés le trimestre précédent, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCÉ).

Le nombre d'abonnés à l'internet fixe a dépassé les 4,02 millions au 31 septembre 2021 (3,95 millions au 30 juin 2021) et à l'internet mobile a enregistré plus de 41,26 millions durant le 2<sup>e</sup> trimestre de 2021 (39,97 millions durant le 2<sup>e</sup> trimestre de la même année), détaille le rapport, précisant que «91,08 % du total des abonnés de l'internet en Algérie sont des abonnés de la téléphonie mobile, contre 8,92 % des abonnés de l'internet de téléphonie fixe».

Sur les 4,02 millions d'abonnés à l'internet fixe, 2,61 millions étaient abonnés à l'internet haut débit (ADSL), 1,28 million à la 4G LTE fixe, 136.660 à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) et 443 à la technologie Wimax, entre autres.

Sur le nombre global d'abonnés à l'internet fixe (4,02 millions), 3,94 millions étaient des abonnés résidentiels (97,51%) contre 100.497 abonnés professionnels (2,49%).

Pour ce qui est des abonnés aux différentes offres internet fixes, 85,08% disposaient de débits entre 4 Mégas et 10 Mégas au troisième trimestre de cette année (85,27% au 2<sup>e</sup> trimestre), 14,44% entre 10 Mégas et 20 Mégas au 3<sup>e</sup> trimestre



mestres (14,26% au trimestre précédent), 0,47% entre 20 Mégas et 100 Mégas au 3<sup>e</sup> trimestre (0,42% au 30 juin de 2021) et 0,01% plus de 100 Mégas (0,01% au 31 juin dernier).

Les pics de la bande passante consommée ont atteint les 1860 Gbps (Gigabit par seconde) durant le troisième trimestre de 2021 contre 1965 Gbps le trimestre précédent. Sur les 1213 millions de Gi-

gaocet (Go) du trafic Data consommé global au troisième trimestre de 2021 (992 millions Go le trimestre précédent), 1088 millions Go ont été consommés par les abonnés XDSL/FTTH (889 millions Go au 2<sup>e</sup> trimestre), 68 millions Go par les abonnés 4G LTE fixe (65 millions de Go au trimestre précédent) et 57 millions de Go par les abonnés FTTH (38 millions au 2<sup>e</sup> trimestre). Le revenu

mensuel moyen par abonné DATA est de 972 DA au 31 septembre 2021 contre 664 Dinars au 30 juin de la même année.

### Légère hausse du nombre d'abonnés à l'internet mobile

Concernant le marché de l'internet mobile, plus de 41,26 millions d'abonnés actifs ont été enregistrés durant le 3<sup>e</sup> trimestre de 2021 contre 39,97 millions du-

rant le 2<sup>e</sup> trimestre de la même année. Sur les 41,26 millions d'abonnés à l'internet mobile, 33,50 millions sont abonnés au réseau mobile 4G et 775 millions à la 3G, note l'ARPCÉ, précisant que 97,44 % des usagers ont souscrit à des abonnements de type voix et Data contre seulement 2,56 % du total des abonnés ont souscrit à des offres Data seulement.

Le volume du trafic Data global consommé est passé de 496,43 millions Go au deuxième trimestre de l'année 2021 à 564,30 millions Go au troisième trimestre de l'année 2021, soit une augmentation de 13,67%.

Le volume moyen mensuel du trafic de la data consommée par abonné est passé de 4,14 Go au deuxième trimestre de l'année 2021 à 4,56 Go au troisième trimestre de l'année 2021, soit une évolution de 10,11 %.

Le revenu mensuel moyen par abonné Data est de 218 Dinars (3<sup>e</sup> trimestre) contre 202 Dinars (2<sup>e</sup> trimestre), relève le bilan.

Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,04 millions et un nombre des ménages estimé à 7,34 millions au 31 septembre de 2021.

## Près d'un million de nouveaux abonnés au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021 en Algérie

Le parc des abonnés actifs de la téléphonie mobile (GSM, 3G/4G) a enregistré une hausse de près d'un million d'abonnés en l'espace de trois mois, passant de 45,83 millions abonnés au 2<sup>e</sup> trimestre de 2021 à 46,79 millions abonnés au 3<sup>e</sup> trimestre de la même année, soit une hausse de 2,09%, indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCÉ). Sur les 46,79 millions

abonnés actifs, 5,53 millions sont des abonnés au réseau GSM soit 11,83 % contre 41,26 millions abonnés au réseau 3G/4G, soit 88,17 %, précise la même source.

Le taux de pénétration au réseau de la téléphonie mobile évalué à 106,26% a, ainsi, enregistré une légère évolution de 2,13 points entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre de l'année 2021. «Cette hausse est due à la légère progression du marché de téléphonie mobile

d'une part et à l'augmentation de la population algérienne d'autre part», indique l'ARPCÉ.

Le trafic voix généré dans les réseaux de téléphonie mobile a atteint un volume de 41,396 millions de minutes, dont 86,07% réalisés en intra-réseau, 13,80% en trafic national sortant, 0,07% en trafic international sortant et 0,06% trafic international entrant.

Le trafic SMS généré dans les réseaux

de téléphonie mobile a atteint, quant à lui, un volume de 2,566 millions de SMS, dont 88,05% réalisé en intra-réseau, 11,01% en trafic national sortant, 0,11% en trafic international sortant et 0,83% trafic international entrant.

Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,04 millions au 30 septembre 2021, contre 44,02 millions au 2<sup>e</sup> trimestre de la même année.

## Légère hausse du nombre d'abonnés au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021 en Algérie

Une légère hausse du nombre d'abonnés à la téléphonie fixe (filaire et sans fil) a été enregistrée au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021 en Algérie, soit 1,57% par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre de la même année, indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCÉ). Le nombre d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe a dépassé les 4,98 millions au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021, alors qu'il était de 4,91 millions au trimestre pré-

cedent, représentant ainsi une évolution de 1,57% en trois mois, précise le rapport.

Sur les 4,98 millions d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe au 3<sup>e</sup> trimestre de l'année en cours, 4,53 millions étaient des abonnés résidentiels (4,46 millions au 1<sup>er</sup> trimestre) et 448.602 des abonnés professionnels (449.707 au 2<sup>e</sup> trimestre).

A la fin septembre 2021, les abonnés aux réseaux de téléphonie fixe résidentiels représentaient

91,01% du total des abonnés de la téléphonie fixe (90,84% le trimestre précédent) contre 91,66% d'abonnés professionnels (8,99% le trimestre précédent).

L'Autorité précise, en outre, que sur le nombre total des abonnés aux réseaux de téléphonie fixe à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année en cours, 3,54 millions étaient des abonnés aux réseaux filaires (3,32 millions le trimestre précédent) et 1,28 million aux réseaux sans fil 4G LTE/Wimax (1,25 million

le 2<sup>e</sup> trimestre). Le nombre d'abonnés au réseau en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) a atteint, quant à lui, 136.660 clients au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021.

Ce nombre était de 113.238 au 2<sup>e</sup> trimestre de la même année, relève encore l'ARPCÉ.

Le taux de pénétration aux réseaux de téléphonie fixe connaît, quant à lui, une légère évolution, atteignant les 11,32 % au 31 septembre dernier, comparativement au 2<sup>e</sup> trimestre où il était fixé à

11,15 %. Pour ce qui est de la proportion des ménages disposant d'une ligne de téléphonie fixe, l'ARPCÉ note une évolution de cette part en trois mois, passant de 65,79 % au 2<sup>e</sup> trimestre de 2021 à 67,95 % au 3<sup>e</sup> trimestre de la même année. Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,04 millions et un nombre des ménages estimé à 7,34 millions au 31 septembre de 2021.

APB

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA

DAIRA DE DJENDEL

COMMUNE DE OUED CHORFA

MATRICULE FISCAL : 095644139000137

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la disposition d'article 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, suite à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021 publié dans les journaux nationales en arabe **Essalem El yawme** le 04/01/2022 et en français **DK NEWS** le 04/01/2022 et le **Bomop** du 09/01/2021 au 16/01/2022. Suite aux résultats de l'évaluation des offres techniques et financières

Le P/apc de la commune informe les soumissionnaires ayant participé l'opération a été attribuée provisoirement selon le moins disant

N°	Intitulé D'opération	Entreprise N° NIF	Montant de l'offre en TTC	Note technique	Critères de Choix	Délais d'exécution
01	Aménagement Urbaine A Oued Chorfa (revêtement de la route, éclairage public et l'assainissement)	ETR Bardani Mohamed Khemis Miliana 173441001646194	17859759.00 DA	32	Moins disant	05 mois

Les soumissionnaires contestant le choix peut introduire leur recours auprès de la commission des marchés dans les **dix 10 jours** qui suivent la date de la publication du présent avis dans la Presse ou le Bomop.

Si le 10 jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire un recours est prorogé au jour ouvrable suivant conformément à la disposition d'article 82 du décret présidentiel

Les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service du marché public de la commune dans les **trois (03) jours** qui suivent la première publication de dit avis.

# Programme de la soirée

**TF1 21:05**

Alibi.com



Un jeune homme se réveille dans les bras d'une femme alors que sa compagne, furieuse, l'attend. Sur les conseils d'un ami, il fait appel aux services de l'agence Alibi.com, qui fournit des alibi en béton à ses clients. Son patron et fondateur, Grégory, raconte à Mehdi, sa nouvelle recrue, comment le douloureux divorce de ses parents, à cause d'une infidélité de son père, a été à l'origine de sa vocation. La vie de Grégory, plutôt indépendant, change quand il croise Flo, une juriste, après une intervention.

**france 2 21:05**

Fête de famille



La fête d'anniversaire d'Andréa se prépare dans sa belle maison à la campagne. Vincent, son fils aîné, s'agace de voir Roman, son cadet, venu avec sa fiancée, filmer sans arrêt toute la maison. Vincent part chercher leur soeur Claire, qui réapparaît après trois ans sans nouvelles. Cette femme instable retrouve Emma, sa fille adolescente qui lui en veut de ne pas s'être occupé d'elle. Ayant un projet de maison d'hôtes, Claire est venue réclamer son héritage. De leur côté, les enfants préparent une pièce dont les héros ressemblent beaucoup aux membres de la famille.

**france 3 21:05**

Les enquêtes de Morse



Endeavour Morse étant une nouvelle fois malade, Thursday tente de le couvrir auprès de leur supérieur. Il est chargé de l'enquête sur la mort d'un professeur de mathématiques. Son corps a été retrouvé près du terminus d'un bus. Son agresseur lui a fait une entaille en forme de croix sur chacun des yeux. Les chauffeurs du bus ne se rappellent pas l'avoir transporté. En trouvant un ticket usagé, Thursday comprend que Morse était dans le même bus que la victime. Mais il était sans doute trop ivre pour remarquer quoi que ce soit. Quelques flashes reviennent toutefois en mémoire à Morse...

**CANAL+ 21:05**

Rugby / Top 14



Paul Gabrillagues et les Parisiens se montrent pour l'heure trop indisciplinés et inconstants dans le jeu pour s'extraire rapidement du milieu du classement. Pour ne pas glisser dans le peloton des équipes qui jouent le maintien, les Stadijstes vont devoir prendre un maximum de points sur leur terrain lors de cette deuxième partie de la saison. Cette rencontre face à Toulon s'annonce toutefois difficile. Douzièmes avec trois matchs de retard au terme de la 15e journée, les Varois se trouvent dans l'obligation de s'imposer pour s'éloigner de la zone de relégation.

**6 21:05**

Zone interdite



De nombreux Français se lancent dans l'écoconstruction pour allier économies d'énergie et écologie. Comme Virginie et Nicolas, qui vivent près de Béthune avec leurs filles, et bâtissent une maison qui n'aura pas besoin de chauffage. Ou Karim, dans le Gard, qui a décidé de monter lui-même un chalet en bois dans lequel il vivra avec sa femme Karine et leurs enfants. A Talence, ce sont Émilie et Guillaume, parents de deux garçons, qui rénovent rénovent une « passoire thermique » pour en faire une maison verte. Enfin, en Bretagne, à Langouet, Maud pilote la construction d'un « éco-hameau » de huit maisons.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2472

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

### «Les jaloux détruisent ce qu'ils sont incapables de créer.»

Paul Guth



### Mots croisés n°2452

- 1 - Va-nu-pieds
  - 2 - Etude des amphibiens
  - 3 - Risquerai un oeil - Pris si nous sommes faits comme eux
  - 4 - Pouffé - Partie rétrécie - Parfois tête-de-nègre
  - 5 - Matière de ferronnerie - Canardière
  - 6 - Pièce à Stockholm - Mettre au courant amis de Capone
  - 7 - A jeter pour provoquer - Diffusa - Pour les
  - 8 - Risqué
  - 9 - Très peu couvert - Planète de notre système - Genre de désert
  - 10 - Cabochard - Etat africain
- Horizontalement :**
- A - Producteur de chaleur
  - B - Désavouera - L'as du dé
  - C - Belle technique - Bande
  - D - Utile mais à vomir - Cherche avec prudence
  - E - Fleur d'orange - Réseau mondial
  - F - Débit de viande - Auteur anonyme
  - G - Pronom très personnel - Reproduire
  - H - Sujet pour lui - Fonderez
  - I - Solidarité féminine
  - J - Attente - Patrie d'un arbalétrier célèbre
  - K - Règle de culte - Démanteler
  - L - Estonie en V.O. - Vide pour un cargo
- Verticalement :**



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1172

salle de jeux saturateur ↓	alcaloïde du tabac implicquée ↓	descendant bien mesurée ↓	chanson gros harpons ↓	terrasses ossatures ↓	cellules support de fleur ↓	poudre mortelle paque des titres ↓
changements de ton dogue ↓				terminée ↓		
direction genre de samovar ↓			biquarrée bagarres ↓			intersection de droites ↓
		déesse d'Égypte se soulageant ↓		fleuve de St Omer atome ↓	voile géante sensible au froid ↓	oui du vieux Sud mois des touristes ↓
plein d'eau ↓	priorité ↓		tenterai le diable oiseau criard ↓		dieu coquin ↓	
site d'Iraq dessoûlé ↓		domineries tribunal religieux ↓				longue suite ↓
				potion liquide héros des bois ↓		
incitation au péché ↓	chevalier mystère accompagneras ↓		arçon du chimiste butte ↓	napperon entre-lacer ↓		terrain de sport ↓
					vieilles habitudes ↓	affirmation railleur ↓
plancher d'acteur bel enqagement ↓			minéral d'alu cri de douleur ↓			
		flèches traitée sur le billard ↓				soleil de fellah dérapera ↓
	désert de dunes ↓		dura brusque onquée ↓		traînaise vent puant ↓	
cuisine ↓				armes de rose poil de naupière ↓		
arrêt de combat mauvais milieu ↓				enduit de ciment vallée bretonne ↓		vases réfractaires ↓
			grimpeur pas très rapide virtuose ↓		essaya porteur de blason ↓	
					tanquible mercure au labo ↓	
câlinerie ↓	symbole canadien pouffé ↓					
				règle de fonctionnement ↓		
placée chez le notaire ↓			montré sa timidité ↓			siège papal ↓

## Solution

**Sudoku n°2472**

8	9	7	2	1	4	5	6	3
2	3	4	6	5	7	9	1	8
6	1	5	3	9	8	2	4	7
9	5	1	4	3	6	7	8	2
3	7	8	1	2	9	4	5	6
4	2	6	7	8	5	3	9	1
7	4	2	5	6	1	8	3	9
5	6	9	8	7	3	1	2	4
1	8	3	9	4	2	6	7	5
			3	8	7	2	5	6
			2	4	6	8	9	1
			9	5	1	4	7	3
4	6	2	1	3	7	5	9	8
8	9	5	6	2	4	7	1	3
3	1	7	9	8	5	4	6	2
2	8	1	4	7	6	9	3	5
6	4	3	5	9	2	8	7	1
5	7	9	8	1	3	6	2	4
9	3	4	2	6	8	1	5	7
7	5	6	3	4	1	2	8	9
1	2	8	7	5	9	3	4	6

**Mots Croisés n°2472**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L		
1	T	R	A	I	N	E	M	I	S	E	R	E		
2	H	E	R	P	E	T	O	L	O	G	I	E		
3	E	N	T	E	R	A	I	R	A	T	S			
4	R	I	█	█	C	O	L	█	█	B	O	L	E	T
5	M	E	T	A	L	█	█	M	A	R	E	█	█	I
6	O	R	E	█	█	I	N	I	T	I	E	█	█	R
7	G	A	N	T	█	E	M	I	T	█	A	L		
8	E	█	█	D	A	N	G	E	R	E	U	S	E	
9	N	U	█	█	T	E	R	R	E	█	R	E	G	
10	E	N	T	E	T	E	█	█	Z	A	I	R	E	

**Grille géante n°1172**

█	L	█	H	█	N	█	I	█	D	█	F	█	A	█	M	█	G	█	A	█
█	U	█	M	█	O	█	C	█	O	█	S	█	I	█	L	█	T	█	O	█
█	M	█	O	█	L	█	T	█	E	█	R	█	E	█	N	█	I	█	O	█
█	D	█	E	█	L	█	E	█	R	█	I	█	E	█	R	█	A	█	C	█
█	Q	█	A	█	O	█	U	█	E	█	N	█	E	█	X	█	C	█	A	█
█	D	█	E	█	G	█	R	█	O	█	N	█	E	█	S	█	E	█	R	█
█	T	█	E	█	N	█	T	█	A	█	N	█	T	█	E	█	R	█	O	█
█	A	█	C	█	O	█	E	█	R	█	E	█	█	█	█	█	█	█	█	█
█	P	█	P	█	R	█	E	█	A	█	V	█	E	█	T	█	I	█	E	█
█	P	█	P	█	E	█	R	█	G	█	R	█	E	█	█	█	█	█	█	█
█	C	█	C	█	A	█	S	█	I	█	S	█	E	█	R	█	O	█	U	█

## JUDO - GRAND CHELEM DE PARIS (1<sup>RE</sup> JOURNÉE) L'Algérienne Belkadi Amina échoue à une marche des demi-finales

La judoka Belkadi Amina (-63 kg) est la seule parmi les trois algériens engagés dans la première journée du Grand Chelem de Paris à avoir réussi un bon parcours, en remportant ses deux premiers combats, avant d'échouer au repêchage, passant ainsi à un cheveu des demi-finales.

L'Algérienne avait commencé par dominer la Française Cloé Yvin, puis la Cubaine Maylin Carvajal Del Toro, avant de s'incliner au troisième tour, contre la néerlandaise Geke Van Den Berg. Vu son bon parcours, Belkadi a reçu une seconde chance au repêchage, mais là encore, elle n'a pas réussi à passer l'écueil de la Britannique Lucy Renshall.

Les deux autres représentants algériens engagés lors de cette première journée de compétition sont Wail Ezzine chez les moins de 66 kilos et Driss Messaoud chez les moins de 73 kilos. Exempté du premier tour, Ezzine avait démarré la compétition directement au deuxième tour, contre le Français Boubou Daïkii, qui de son côté avait commencé par surclasser Bottogotokh, de Mongolie. L'Algérien a réussi un bon combat dans l'ensemble, opposant une résistance farouche au Français pendant cinq minutes et quarante et une secondes, avant de s'incliner finalement par Waza-ari. Idem pour Driss Messaoud, qui avait



réalisé un assez bon combat contre le Kosovoare Akil Gjakova, auquel il a résisté pendant cinq minutes et quarante-quatre secondes, avant de s'incliner par Waza-ari. La Direction technique nationale a engagé un total de sept judokas dans ce prestigieux tournoi, qui s'étale sur les journées de samedi et dimanche, dans la capitale française, Paris.

Les quatre autres représentants nationaux dans cette compétition (deux messieurs et deux dames) feront leur entrée en lice dimanche, lors de la deuxième journée. Abderrahmane Benamadi a été reversé dans la Poule "C" des -90 kg, où il débute contre le Sud-co-

reen Han Juyeop, alors que Mustapha Yasser Bouamar a été reversé dans la Poule "A" des -100 kg, où il débute contre le Mongole Batkhuyag. Chez les dames, Sonia Asselah et Meroua Mameri n'ont pas été mieux gâtées par le tirage au sort, car tombées elles aussi sur de gros morceaux dans leur catégorie des plus de 78 kilos. En effet, Asselah a été reversée dans la Poule "C", où elle débute contre le Cubain Thalia Narino castellano, alors que Mameri, reversée dans la poule "B" de la même catégorie de poids (ndlr : +73 kg) débute contre la Française Julia Tolofua. Initialement, l'Algérie devait

être représentée par huit athlètes dans ce Grand Chelem parisien, mais finalement, Kaouther Ouallal (-78 kg) n'a pas été engagée. Au total 285 judokas (154 messieurs et 131 dames), représentant 52 pays, issus de 5 continents, prennent part à ce prestigieux tournoi. Avant de se rendre à Paris, la sélection nationale avait disputé l'Open de Belgique, les 29-30 janvier dernier, et pendant lequel elle avait réussi à glaner six médailles : 3 or et 3 bronze. Les médailles d'or ont été l'œuvre de Sonia Asselah (+78 kg), Driss Messaoud (-73 kg) et Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg), alors que leurs compatriotes Belkadi Amina (-63 kg), Boubeker Rebahi (-66 kg) et Abderrahmane Benamadi (-90 kg) s'étaient contentés du bronze. La DTN a engagé ces judokas en Belgique et en France pour les aider à bien préparer d'importantes échéances internationales à venir, dont les prochains Championnats d'Afrique (seniors), et les Jeux méditerranéens d'Oran.

### HANDBALL-CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS

## Trois clubs algériens désignés pour participer au rendez-vous d'Arzew et Oran

Le handball algérien sera représenté par trois clubs (Messieurs) lors du championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes, prévu à Arzew et Oran du 1 au 11 mars prochain, a-t-on appris de la fédération algérienne de handball (FAH).

Outre le club organisateur (ES Arzew), prendront part également à cette épreuve, la JSE Skikda et l'ES Ain Touta, a indiqué la FAH qui n'a pas encore désigné les équipes devant participer à l'épreuve des dames.

L'Union arabe de handball a fixé au 14 février en cours le dernier délai pour les fédérations

concernées par la participation à ce championnat afin de communiquer les noms des formations qui les représenteront dans les deux catégories (hommes et dames), rappelle-t-on. Le championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes, dont les matchs se disputeront au niveau de la salle omnisports d'Arzew et le palais des sports Hamou-Boutelil à Oran, s'inscrit également dans le cadre des compétitions expérimentales (tests-événements) en prévision de la 19e édition des jeux méditerranéens programmée à Oran du 25 juin au 5 juillet 2022.

### CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL SENIORS DE JUDO À ORAN

## Illustration des judokas du club CS Ouled Bahia

Les judokas du club Sportif Ouled Bahia se sont illustrés au championnat régional individuel seniors de judo, organisé vendredi à la salle omnisports « Akid Lotfi » d'Oran. Cette phase régionale a permis aux athlètes oranais de confirmer leur domination en plaçant leurs athlètes des deux sexes sur pratiquement l'ensemble des podiums. Cette compétition d'une journée, dédiée à la catégorie des seniors (messieurs et dames), organisée par la Ligue oranaise de judo en collaboration avec FAJ, a enregistré la participation de plus de 100 athlètes, dans sept catégories de poids, issus d'une vingtaine de clubs et associations sportives de la wilaya d'Oran. À l'issue de cette phase régionale, les 4 premiers judokas messieurs et les 6 autres dames de chaque catégorie de poids sont qualifiés à la phase finale du championnat d'Algérie seniors, prévue du 24 au 26 février à Oran.

### AVIRON - CHAMPIONNAT DE FRANCE EN SALLE

## L'Algérien Sid Ali Boudina engagé (Organisateurs)

Le rameur international algérien Sid Ali Boudina s'est engagé au Championnat de France 2022 d'aviron en salle, prévu samedi, suivant la liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs. Boudina sera engagé dans l'épreuve du 2000 mètres (seniors/messieurs), catégorie des poids léger, aux côtés de vingt-six autres concurrents : vingt-cinq français et un américain, en l'occurrence Chakmakjian Samuel. Ce Championnat de France (toutes catégories) a drainé la participation d'un total de 3341 rameurs (1943 messieurs et 1398 dames), représentant 222 équipes, selon les organisateurs. Boudina, qui avait représenté les couleurs nationales aux JO de Tokyo se trouve en France depuis plusieurs mois à Nantes, où il peaufine sa préparation en vue des importantes échéances internationales à venir, dont les prochains Mondiaux d'Aviron et les Jeux méditerranéens d'Oran l'été prochain.

### CHAMPIONNATS ARABES DE CROSS-COUNTRY

## Sept coureurs de Chlef au rendez-vous du Bahreïn

Sept coureurs de la wilaya de Chlef prendront part aux championnats arabes de cross-country, prévus le 22 au mois en cours au Bahreïn, a-t-on appris, samedi, auprès de la Ligue d'athlétisme de la wilaya. Selon le président de la Ligue d'athlétisme de Chlef, Brahim Sebili, sept (7) coureurs locaux de différentes catégories se sont qualifiés pour prendre part aux Championnats arabes de cross-country, prévus le 20 février courant à Manama (Bahreïn).

Il s'agit, a-t-il précisé, des coureurs Dhalaa Yazid (U20), Djaiha Anes (U18) et Belarbi Zoulikha

(U20) de l'équipe de la jeunesse sportive d'Ouled Mohamed, Keddal Maria (U18) de l'équipe Itihad Chahibate Chlef, Reziz Ghania (seniors) et Zerguoune Mohamed (U20) de l'équipe de la sûreté de daïra d'El Marsa, et Al-Afer Khaidja (U20). Au volet préparatifs, M.Sebili a fait part d'une coordination en cours entre la Ligue et les entraîneurs des athlètes concernés pour l'organisation des opérations, dans l'attente de "fixer la date et le lieu du stage d'entraînement, qui sera supervisé par la fédération algérienne d'athlétisme", a-t-il fait savoir.

"Les coureurs qualifiés pour cette compétition figurent parmi les meilleurs athlètes de cross country, aux plans local et national", a ajouté le même responsable, exprimant son souhait qu'ils "obtiennent des résultats positifs et qu'ils puissent honorer l'Algérie à ce rendez-vous arab".

Des coureurs de la wilaya de Chlef sont, également, attendus, la semaine prochaine, pour prendre part au Challenge national de cross country de Tlemcen (18 février) et au Championnat régional d'Ain Temouchent (26 février), est-il signalé de même source.

### CHAMPIONNAT NATIONAL UNIVERSITAIRE DE KARATÉ-DO EN KATA À DISTANCE

## Coup d'envoi de la compétition

Le coup d'envoi du championnat national universitaire de karaté-do kata à distance, organisé par l'université Oran 2 «Mohamed Benahmed» a été donné, jeudi, sous le slogan «Le sport est une chose fondamentale dans ma vie». La cérémonie d'ouverture de ce championnat, qui s'étale sur 6 jours, a été présidée par le recteur de l'université, Balaska Smaïn, qui s'est félicité, dans une

allocution d'ouverture, de l'organisation de cette compétition nationale à distance, dans le strict respect des mesures sanitaires de prévention contre la pandémie de Covid-19, soulignant l'importance de la promotion du sport universitaire et de son encouragement. Prennent part à cette compétition, 52 étudiants dont 25 étudiantes de 29 établissements de l'enseignement supérieur du pays

(universités, écoles supérieures et instituts nationaux), ainsi que des directions des œuvres universitaires, selon les organisateurs. Les participants à ce championnat présenteront des exhibitions à travers des sites virtuels dédiés à cette manifestation évaluées par un jury. A signaler que ce championnat porte le nom du défunt Ramdane Sofiane, employé à l'université d'Oran 2

### CYCLISME/GRAND PRIX ALANYA-2022

## Huit Algériens en lice

Huit cyclistes algériens ont pris part hier au Grand Prix Alanya à Istanbul en Turquie sur une distance de 147,2 km, a-t-on appris de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Les hommes du coach national, Hakim Hamza,

secondé par Samir Allam participeront à deux autres tours le 19 et 20 février en Turquie avant d'arrêter la liste des cyclistes qui seront engagés au Tour du Rwanda (16-28 février 2022), précise la même source. Ces compétitions

et stages sont programmés en prévision des rendez-vous officiels internationaux de 2022, notamment les Jeux méditerranéens 2022 d'Oran, les championnats d'Afrique sur route et sur piste et les championnats arabes.

Les cyclistes participants : Hamza Amari, Amine Nehari, Ayoub Sahiri, Islam Mansouri, Salah Eddine Cherki, Oussama Mimouni, Ayoub Ferkous, Slimane Badlis.

### ATHLÉTISME - COUPE D'ALGÉRIE DE MARCHE

#### «MOHAMED EL HADJ MECHKEL»

## Souad Azzi (MB Béjaïa) se distingue

Souad Azzi, sociétaire du MB Béjaïa, a établi un nouveau record national du 20 kilomètres marche, lors de la Coupe d'Algérie 2022 de la spécialité, disputée vendredi matin, au complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), avec un chrono de 1:33:39. Le podium des seniors (dames) a été complété par deux autres Bougiotes, à savoir : Tinhinane Boumaza, du MB Béjaïa, entrée en deuxième position avec un chrono de 1:39:44, et la jeune Melissa Toloum, du AMC Béjaïa, troisième en 1:41:33. Chez les messieurs, c'est le Mouloudia d'Alger qui a dominé les débats, en s'emparant notamment des deux premières places du podium, grâce à Mohamed Fateh Meddour, vainqueur en 1:27:56, et Adlane El Bey, deuxième en 1:30:10, alors qu'Abderrahmane Sohaïl Aloui, sociétaire du club «SARAB» a pris la troisième place, avec un chrono 1:31:11. Outre le titre national et le nouveau record d'Algérie de l'épreuve, Souad Azzi a réussi deux autres performances lors du même événement : celui de se qualifier aussi bien pour les prochains Championnats d'Afrique que pour les prochains Mondiaux de la spécialité. Pour rappel, les Championnats d'Afrique (seniors) d'athlétisme auront lieu du 8 au 12 juin 2022 à Saint-Pierre (Île Maurice), alors que les Mondiaux de marche auront lieu les 4-5 mars 2022 à Muscat, dans le Sultanat d'Oman.

## CM-2022 - BARRAGES Plusieurs points relatifs à la préparation du match Algérie-Cameroun passés en revue

Une réunion de travail s'est tenue, jeudi au siège de la wilaya de Blida pour discuter de plusieurs points relatifs à la préparation du match Algérie-Cameroun (retour), prévu en mars prochain, pour le compte des barrages des éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA (Qatar 2022), a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Présidée par le wali de Blida, Kamel Nouicer, la séance de la travail a regroupé aussi le chef de cabinet du Ministère de la Jeunesse et des sports (MJS), Raouf Khalef, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Amara Charaf-eddine, ainsi que les membres de l'exécutif de la wilaya de Blida.

" Cette réunion se voulait également une séance de coordination entre toutes les parties prenantes pour la réussite de cet événement très important pour les Verts dans leur quête de composer leur billet pour le prochain Mondial au Qatar ", a ajouté le communiqué.

A l'issue de cette réunion, une délégation, emmenée par le wali et le président de la FAF, s'est déplacée au stade du Chahid Mustapha Tchaker de Blida pour une visite d'inspection afin de s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs et de quelques travaux, notamment la mise en place de la technologie de la VAR (Assistance vidéo à l'arbitrage) et de la situation de la pelouse, entre autres.

Il est à rappeler que faisant suite à la décision de la CAF d'introduire la technologie lors des matchs barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde de la FIFA (Qatar 2022), du mois de mars prochain, la Fédération algérienne de football (FAF) dotera le stade Tchaker de la technologie de la VAR et a chargé le vice-président de la Commission fédérale d'arbitrage (CEA), Dr.

Mohamed Bichari, de piloter l'opération en étroite collaboration avec les autorités de la wilaya de Blida, le directeur de la Jeunesse et des sports de cette wilaya ainsi que la direction de l'OPOW Mustapha Tchaker et l'ENTV.

A cet égard, des aménagements ont été entrepris pour l'installation de la VAR et une équipe de la télévision algérienne, conduite par le réalisateur Yazid Belkout, s'attèle à procéder aux derniers réglages, précise la même source.

Les matchs barrages des éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA, sont fixés entre 23 et 29 mars prochain et désigneront les cinq sélections africaines qui auront l'honneur de représenter le continent aux joutes de Qatar-2022.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE ADDITIONNEL/RETOUR) JSK - ROYAL LÉOPARDS Les "Canaris" à 90 minutes des poules

La JS Kabylie recevra ce dimanche les Royal Léopards d'Eswatini, au stade du renouveau de Tizi-Ouzou (18h00), avec l'intention de valider son billet pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Battue lors de la première manche du 2e tour préliminaire additionnel (aller), disputée le 28 novembre dernier au stade de Manzini (1-0), la JSK est appelée ainsi à refaire son retard, pour pouvoir continuer son aventure dans cette compétition, dont elle est la finaliste malheureuse.

Programmée une première fois le 20 décembre au stade Omar-Hamadi d'Alger, puis le 5 janvier et le 27 janvier au stade du 1er novembre à Tizi-Ouzou, la rencontre ne s'est pas jouée pour des considérations sanitaires, liées au nouveau variant Omicron du Covid-19.

Alors que tout le monde croyait à une qualification de la JSK, suite à un forfait de l'adversaire, la commission des compétitions interclubs de la CAF a décidé la reprogrammation cette rencontre, au grand dam de la direction kabyle.

La JSK, qui reste sur une match nul en déplacement face à l'USM Alger (0-0) jeudi en mise à jour du championnat, a les moyens de renverser son adversaire dans son antre de Tizi-Ouzou, même si elle doit rester vigilante devant un adversaire certes novice mais qui va chercher à préserver son précieux avantage. Une qualification à la phase de poules semble largement à la portée du représentant algérien, d'autant que les "Canaris" semblent retrouver leur équilibre en championnat, sous la houlette du technicien tunisien Ammar Souayah.

Sur le plan de l'effectif, le défenseur Khaled Bouhakak, blessé face à l'USMA, est incertain pour cette seconde manche.

Côté adversaire, les Royal Léopards, ont été tenus en échec lundi dernier à domicile face à Vovovo (2-2), dans le cadre de la 13e journée du championnat d'Eswatini.

Avec deux matchs en moins, cette formation pointe à la 3e place au classement avec 29 points, à deux longueurs du leader Mbabane Highlanders. A pied d'œuvre depuis vendredi après-midi, l'équipe Royal Léopards est bien déterminée à défendre

## PERSONNALITÉS - DÉCÈS

# Décès de Abdelhamid Zouba, ancien joueur de l'équipe de football du FLN

L'ancien joueur de l'équipe nationale de football du FLN et entraîneur national Abdelhamid Zouba est décédé mercredi soir, a annoncé le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Hamid Zouba, né le 2 avril 1935, avait débuté sa carrière de footballeur au sein de l'ASSE, le club de son quartier de naissance.

Il a ensuite embrassé une carrière de professionnel en France au sein du club de Niort (1955-1958), avant de rejoindre la glorieuse équipe de football du FLN.

Après l'indépendance, il a joué dans plusieurs équipes, avant de raccrocher les crampons et embrasser la carrière d'entraîneur.

Il décida de mettre fin à sa carrière de joueur au terme de la saison 1968-1969 alors qu'il portait le maillot de l'USM Bel-Abbès.

Comme entraîneur, Hamid Zouba avait dirigé la barre technique de plusieurs clubs en Algérie et à l'étranger.

Il avait connu son heure de gloire en menant le MC Alger vers un triplé historique en 1976 : Championnat - Coupe d'Algérie - Coupe d'Afrique des clubs champions.

Il a dirigé le Mouloudia d'Al-

ger en digne successeur de Smail Khabat ou, et a conduit le doyen des clubs algériens, armé d'une équipe de rêve avec les Bachi, Bétrouini, Draoui, Bencheikh et autres Aït Moughoub, au sommet de l'Afrique en décembre 1976 en remportant pour une première participation la coupe d'Afrique des clubs champions, actuelle ligue des champions.

Au mois de mars 1977, le 22 plus exactement, Hamid Zouba et sa "troupe", représentants officiels de l'Afrique au 75eme anniversaire de la création du Real de Madrid avec les équipes nationales d'Argentine et d'Iran, qualifiées au mondial de 1978, et en présence de l'icône des "madridista" Santiago Bernabeu, ont donné une leçon de football aux "Merengue". Score: 2-1 pour la "maison blanche".

Ce soir là, les 76.000 spectateurs présents au Santiago Bernabeu scandaient en chœur en seconde mi-temps "Olé, Olé Argelia" au rythme des échappées de Bétrouini, des passes lumineuses de Bencheikh, des



drilles déroutants de Draoui, et un jeu parfait et limpide, fait tout en accélérations, des "capés" de Zouba.

A la fin du match, le président du Real a tenu à féliciter l'entraîneur des "vert et rouge" et ses joueurs, qui ont reçu le trophée de la meilleure équipe, pour l'excellente représentation qu'ils ont donné du niveau du football algérien en particulier, et africain en général. Les lé-

gends du football madrilène et mondial comme Puskas, Di Stefano, Kopa, Netzer, avaient salué le jeu développé par les mouloudiens, et rendu un bel hommage à l'ex-joueur de l'équipe nationale du FLN, Hamid Zouba. Il avait figuré au sein du staff technique de l'équipe nationale en tant qu'adjoint ou sélectionneur à quatre reprises: 1969-1971 (ad-joint), 1982, 1996, et 2001.

## Le Président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille du défunt Abdelhamid Zouba, ancien joueur de l'équipe nationale de football du FLN et ancien entraîneur national, décédé, mercredi soir, à l'âge de 87 ans, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Le destin a voulu que soit rappelé auprès d'Allah Tout-Puissant, l'un des sportifs nationaux, le regretté Abdelhamid Zouba,

que Dieu ait son âme", a écrit le président Tebboune. "Avec sa disparition, l'Algérie et la scène sportive perdent l'un des champions sportifs qui ont brillé dans plusieurs clubs sportifs à l'étranger, ont hissé haut le drapeau national sous la bannière du Front de libération nationale et fait retentir fort la voix de la justesse de la cause nationale. Le regrette à poursuivi son parcours en étant à la tête de clubs sportifs algériens et en entraînant la sélection nationale à

des périodes successives", ajoute le Président de la République.

"En cette douloureuse épreuve, je tiens à vous adresser ainsi qu'à l'ensemble de la famille sportive, mes sincères condoléances et mes profonds sentiments de compassion et de sympathie, priant Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a-t-il conclu.

## Le Premier ministre présente ses condoléances à la famille du défunt

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a adressé un message de condoléances à la famille de Abdelhamid Zouba, ancien joueur de l'équipe de football du FLN et ancien entraîneur national, décédé mercredi à l'âge de 87 ans, a indiqué un communiqué des services

du Premier ministre. "Nous venons de perdre l'un des piliers du football algérien, cheikh Abdelhamid Zouba, puisse Dieu lui accorder Sa sainte miséricorde, après avoir marqué de son empreinte l'histoire du football algérien, d'abord en tant que joueur au sein de la glorieuse équipe du Front de libération

nationale puis comme entraîneur de plusieurs clubs avec lesquels il remporta plusieurs championnats nationaux et titres continentaux, notamment le triplé historique avec le MC Alger en 1976", a écrit le Premier ministre dans son message de condoléances.

"Je présente mes sincères

condoléances à la famille du défunt et à la famille sportive, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'assister les siens en cette épreuve.

"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a ajouté le Premier ministre.



bec et ongles son maigre avantage pour espérer passer en phase de poules pour la première fois de son histoire. En cas de qualification, la JSK évoluera dans le groupe B de la phase de groupes, en compagnie de l'autre représentant algérien la JS Saoura,

qui a éliminé les Ghanéens des Hearts of Oak (aller: 0-2, retour: 4-0).

Les Libyens d'Al-Itihad et les Sud-africains d'Orlando Pirates complètent le groupe.

## LIGUE 1 FRANÇAISE (STADE BRESTOIS) Der Zakarian espère Belaïli pour le déplacement à Rennes

L'entraîneur du Stade Brestois 29 Michel Der Zakarian, a déclaré vendredi qu'il espérait la qualification de la nouvelle recrue hivernale l'aillier international algérien Youcef Belaïli, en vue du match en déplacement face au Stade rennais dimanche (17h00), pour le compte de la 23e journée de la Ligue 1 française de football.

"Youcef s'entraîne normalement. On verra s'il peut jouer 45 minutes, une heure, ou tout le match. Tant mieux s'il est très suivi (sur les réseaux sociaux, ndlr), mais ce qui m'intéresse c'est le terrain. Il a des capacités pour nous apporter un plus. Il faut qu'on l'intègre bien, ce n'est pas facile", a indiqué le club du club finistérien en conférence de presse, dont les propos ont été repris par L'Equipe. Belaïli (29 ans), qui a résilié en décembre son contrat avec le Qatar SC, s'est engagé avec le Stade Brestois jusqu'à la fin de la saison, avec possibilité de



renouveler son contrat. C'est sa deuxième expérience en France, après un passage raté chez Angers SCO lors de la saison 2017-2018. Le natif d'Oran a rejoint à Brest son compatriote et coéquipier en équipe nationale Haris Belkebla, qui avait signé au club breton en 2018 en provenance de Tours FC

pour un contrat de quatre ans, qu'il avait prolongé en 2020 jusqu'en 2023.

Éliminé en 1/8es de finale Coupe de France sur le terrain du FC Nantes (2-0), le Stade Brestois occupe la 13e position en championnat avec 28 points, à neuf longueurs d'avance sur les places reléguables.

## LIGUE 1 FRANÇAISE (OGC NICE) Delort ambitionne de jouer la Ligue des champions

L'attaquant international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1/ France) Andy Delort, a affiché son ambition de disputer avec le "Gym" la prochaine édition de la Ligue des champions d'Europe de football.

"Je pense que Nice sera dans le top 5 des clubs l'année prochaine. J'ai envie de découvrir la Champions League, la disputer avec Nice.

C'est l'un des derniers trucs qui me manque dans ma carrière", a affirmé Delort dans un entretien accordé au podcast "Hors Terrain" sur Amazon Music, repris vendredi par L'Equipe.

Au terme de la 22e journée, l'OGC Nice, où évoluent également les deux autres internationaux algériens: Youcef Atal et Hicham Boudaoui, pointe à la 2e place au classement avec 42 points, loin derrière le leader le Paris SG (53 pts).

La formation azuréenne accueillera dimanche Clermont (15h00), pour le compte de la 23e journée du championnat.

Delort (30 ans) est revenu sur enfance difficile, estimant qu'il n'avait pas bénéficié du soutien de ses parents. "Je n'ai pas vécu une vie comme les autres. Quand j'allais

chez des amis, je voyais ce que faisaient leurs parents pour eux, j'étais un peu jaloux", a-t-il ajouté, tout en affirmant avoir bénéficié de l'aide de la communauté gitane.

"Ce sont des gens que je n'oublierai jamais", assure-t-il. Celui qui ne se considère plus comme "un bad boy", mais plutôt comme "un loup gentil", en a profité pour raconter une anecdote émouvante.

"Pendant le Covid-19, avec des amis, on a fait une demande de cagnotte qui nous a permis de récolter 6000 euros en une semaine pour les habitants du quartier de mon enfance", une somme qui leur a permis de distribuer jusqu'à 450 sacs alimentaires aux plus démunis.

"Les gens étaient encore plus heureux que ça soit moi qui le fasse. Le regard des gens qui se sentent aidés, ça me touche énormément".

Pour rappel, Delort a été écarté par le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, pour avoir privilégié de se consacrer à sa carrière en club, laissant passer l'opportunité de prendre part à la CAN-2021 (reportée à 2022) qui se déroule au Cameroun (9 janvier - 6 février).

## CAN-2021 (MAROC)

### Halilhodzic : "On m'a menacé de mort après la défaite contre l'Egypte"

Le sélectionneur bosnien de l'équipe marocaine de football Wahid Halilhodzic, a révélé jeudi avoir été menacé de mort, à l'issue de l'élimination du Maroc, dimanche en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2021 au Cameroun (reportée à 2022) face à l'Égypte (2-1, a.p.).

"On m'a menacé de mort après la défaite contre l'Égypte, j'ai l'habitude en tant qu'entraîneur, mais je reçois aussi des encouragements, cela me fait du bien", a indiqué Halilhodzic lors d'une conférence de presse tenue au Complexe Mohammed VI à Maâmoura près de Casablanca.

Le Maroc qui espérait aller jusqu'au bout de cette 33e édition de la CAN, s'est fait éliminer par l'Égypte (2-1, a.p.), en match disputé dimanche au stade Ahmadou Ahidjo à Yaoundé. Il a affirmé avoir reçu des mes-

sages menaçants tardifs, "vers zhoou du matin" selon ses dires, certains internautes souhaitant lui "couper la tête".

"Mon contrat avec les joueurs c'était d'aller jusqu'au bout ! mon objectif n'était pas les demi-finales, c'était la victoire finale !".

Le président Lekjaà a mis à ma disposition tous les moyens possibles pour m'aider dans mon travail", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner à propos de son avenir: "Je peux partir dès maintenant si vous voulez, je n'ai aucune pression de partir ou non, je suis déjà parti dans le passé.

On a gagné tous nos matchs sauf celui-ci, une progression de 20 places au classement de la Fifa.

Laissez-moi continuer de mon maximum pour aller à la Coupe du monde.

C'est mon but, pour les supporters". Enfin, le tech-

nicien bosnien a encore une fois défendu son choix d'écarter l'un des joueurs vedettes de l'équipe marocaine: Hakim Ziyech (Chelsea/ Angleterre), non convoqué pour la CAN-2021.

"J'ai déjà pardonné deux fois, la troisième est suffisant ! C'est pas facile pour moi non plus, mais il faut qu'on respecte l'entraîneur et l'équipe nationale. Je ne peux pas convoquer un joueur qui peut exposer le groupe, même s'il s'appelle Lionel Messi. Aimé Jacquet et Didier Deschamps sont devenus champions du monde en écartant les meilleurs joueurs. Je ne suis pas le premier à le faire", a-t-il conclu. Halilhodzic (69 ans), passé notamment par la sélection algérienne (2011-2014), avait rejoint le Maroc en août 2019, en remplacement du Français Hervé Renard.

APS

## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر

مديرية التقنين الشؤون العامة و المنازعات

مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات

قرار رقم 8284 مؤرخ في 09 ديسمبر 2021 يتضمن فتح تحقيق عمومي حول المنفعة العمومية من أجل الاستفادة من حق الارتفاق للمنفعة العمومية لفائدة شركة تسيير شبكة نقل الكهرباء "GRTE" على مستوى بلديتي هراوة والروبية، لإنجاز خط كبلين كهربائيين 60 kv تحت الأرض ذي الضغط العالي هراوة - روية شمال 1 و 2.

إن والي ولاية الجزائر،

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 مؤرخ في 1975/09/26 المتضمن القانون المعدل والمتمم،  
- بمقتضى القانون رقم 25/90 مؤرخ في 1990/11/18 المتضمن التوجيه العقاري، المعدل والمتمم،  
- بمقتضى القانون رقم 29/90 مؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة والتعمير، المعدل والمتمم،  
- بمقتضى القانون رقم 30/90 مؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالأماكن الوطنية، المعدل والمتمم،  
- بمقتضى القانون رقم 01/02 مؤرخ في 2002/02/25 المتعلق بالكهرباء وتوزيع الغاز بواسطة القوتات،

- بمقتضى القانون رقم 09/08 مؤرخ في 2008/02/25 المتضمن قانون الإجراءات المدنية والإدارية،  
- بمقتضى القانون رقم 10/11 مؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلدية، المعدل والمتمم،  
- بمقتضى القانون رقم 07/12 مؤرخ في 2012/02/21 المتعلق بالولاية،  
- بمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 45/2000 مؤرخ في 2000/03/01، المتضمن تعديل المرسوم الرئاسي رقم 292/97 مؤرخ في 1997/08/02 المحدد للتعليم الإداري لمحافظة الجزائر الكبرى،  
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2021/11/11 المتضمن تعيين السيد أحمد معبد بصفته والي ولاية الجزائر،

- بمقتضى المرسوم رقم 373/83 مؤرخ في 1983/05/08 المحدد لسلطات الوالي فيما يخص الأمن والحفاظ على النظام العام،

- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 411/90 مؤرخ في 1990/12/22 المتعلق بالإجراءات التطبيقية في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية والغازية بالمحافظة،  
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 427/12 مؤرخ في 2012/12/16 المحدد لتقواعد تسيير الأملاك العمومية والخاصة التابعة للدولة،

- بناء على المراسلة رقم 1022 المؤرخة في 2021/10/24 الصادرة عن شركة هندسة الكهرباء والغاز "CEEG" المتضمنة طلب إصدار قرار الإستفادة من حق الارتفاق للمنفعة العمومية لفائدة شركة تسيير شبكة نقل الكهرباء "GRTE" لإنجاز خطين كهربائيين تحت أرضي ذي الضغط 60 كف هراوة - الروبية شمال 1 و 2،

- بناء على الملف التقني للمشروع المرسل من طرف شركة هندسة الكهرباء والغاز "CEEG"،  
- بناء على المذكرة التصحيحية للمشروع،  
- بناء على المخططات التوضيحية للمشروع.

بإقترح من مدير التقنين الشؤون العامة و المنازعات.

### يقرر

**المادة الأولى:** يعلن عن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية لفائدة شركة تسيير شبكة نقل الكهرباء "GRTE"، على مستوى بلديتي الروبية و هراوة، لإنجاز خطين كهربائيين تحت أرضي ذي الضغط 60 كف هراوة - الروبية شمال 1 و 2.

**المادة 02:** يهدف مشروع إنجاز خط كبلين كهربائيين 60 كف تحت أرضي ذي الضغط العالي إلى ربط المركز الكهربائي روية شمال بالمركز الكهربائي هراوة مسافة قدرها 5,5 كم.

**المادة 03:** يعين السيد عزوق محمد: مهندس دولة، لدى مديرية التجهيزات العمومية كمحافظ محقق للإعلان عن المنفعة العمومية لإنجاز المشروع المذكور في المادة الأولى أعلاه.

**المادة 04:** ينشر هذا القرار في يوميتين وطنيتين وينشر بمقر البلديتين المعنيتين لمدة 15 يوما.

**المادة 05:** يمارس المحافظ المحقق مهامه بمقر البلديتين المعنيتين لمدة شهرين من الأحد إلى الخميس، من الساعة الثامنة صباحا إلى الساعة الثانية عشر و من الساعة الواحدة زوالا إلى الساعة الرابعة مساء ماعدا أيام العطل، ابتداء من يوم 2021/12/19 إلى غاية يوم 2022/02/19، ويضع تحت تصرف الجمهور سجلا على مستوى كل بلدية معد مسبقا لذلك، مخصصا لتسجيل ملاحظات أصحاب الملكية أو أصحاب الحقوق العينية المعنيتين بالعملية، كما يمكنهم من الإطلاع على المخططات الخاصة بالمشروع وكل الوثائق المتعلقة به.

**المادة 06:** عند انتهاء أجل التحقيق المحدد في المادة 05 المذكورة أعلاه، ترسل نتائج التحقيق الموقعة والمؤشرة والمؤرخة إلى والي المنتدب للمقاطعة الإدارية للروبية، الذي يتولى إرسالها إلى والي ولاية الجزائر - مديرية التقنين، الشؤون العامة و المنازعات - مرفقة بملف التحقيق و تقرير المحافظ المحقق الذي يتضمن وجوبا رأيه الصريح حول فاعلية المنفعة العمومية.

**المادة 07:** تتحمل شركة تسيير شبكة نقل الكهرباء "GRTE" كافة التكاليف والأعباء المستحقة للمحافظ المحقق المذكور أعلاه.

**المادة 08:** يكلف السيدة و السادة الأمين العام لولاية، والي المنتدب للمقاطعة الإدارية للروبية، مدير التقنين، الشؤون العامة و المنازعات، مدير المصالح الفلاحية و التنمية الريفية، مدير الأشغال العمومية، مديرية التعمير، الهندسة المعمارية و البناء، مدير الطاقة، مدير الموارد المائية، مدير النقل، التنقلات و المرور، مدير التجهيزات العمومية، مدير أملاك الدولة في شرق ولاية الجزائر، مدير المحافظة العقارية، المدير الولائي لمسح الأراضي، المدير العام لشركة هندسة الكهرباء و الغاز "CEEG" و رئيسي المجلسين الشعبيين لبلديتي هراوة و الروبية، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار، الذي ينشر في نشرة القرارات الإدارية للولاية و بلوحة إعلانات البلديتين المعنيتين.

**LIVERPOOL :  
NAT PHILLIPS PRÊT  
À BOURNEMOUTH**

Barré à Liverpool, Nat Phillips ne continuera pas la saison 2021-2022 au sein de l'effectif de Jürgen Klopp. Le défenseur central pose ses valises à Bournemouth. Le footballeur de 24 ans fait l'objet d'un prêt sans option d'achat chez les Cherries, pensionnaires de la deuxième division. Sous contrat jusqu'en juin 2025 avec les Reds, l'Anglais n'a joué que trois matchs depuis le lancement de cet exercice, sans la moindre apparition en Premier League.



**CHELSEA  
LORGNERAIT  
MILITAO**

Les dirigeants des Blues auraient inscrit le nom d'Eder Militao (24 ans) sur leur short-list, en vue du mercato estival. Son dossier serait toutefois compliqué. D'après les éléments obtenus par As, les Londoniens font du Brésilien leur cible favorite, pour renforcer leur défense, l'été prochain. Son profil plairait particulièrement à Thomas Tuchel, lequel devra peut-être composer avec les départs d'Andreas Christensen et Antonio Rüdiger, lesquels sont en fin de contrat et n'ont toujours pas prolongé. L'opération pour sa venue devrait être compliquée à conclure, étant donné que le joueur dispose d'un contrat jusqu'en juin 2025 et que Carlo Ancelotti a fait de lui l'un de ses cadres. Le média croit d'ailleurs savoir qu'Eder Militao n'est pas non plus emballé à l'idée d'un départ, alors qu'il a éprouvé des difficultés à gagner sa place dans la formation merengue. Il s'était exprimé sur le sujet, en mai dernier, évoquant la possibilité de finir sa carrière dans la capitale espagnole. Cette saison, Eder Militao a disputé 30 matchs, toutes compétitions confondues. Il a aussi inscrit 2 buts et donné 1 passe décisive. Il avait été recruté pour 50 millions d'euros au FC Porto, lors de l'été 2019.



**HÅLAND  
CITY DÉSORMAIS  
FAVORI ?**

Pour la première fois depuis 2017 et l'arrivée de Gabriel Jesus, Manchester City a recruté un buteur : Julian Alvarez (21 ans), qui finira la saison en prêt à River Plate.

En attendant l'arrivée d'Erling Håland (21 ans, 14 matchs et 16 buts en Bundesliga cette saison) l'été prochain ? Selon le Manchester Evening News, les Citizens seraient désormais en pole dans la course au Norvégien.

Et cela... sans avoir rien fait. Car les deux concurrents annoncés de City pour recruter Håland, le Real Madrid et le FC Barcelone, ont justement ralenti. Les Merengue, qui ont la préférence du joueur, préféreraient quant à eux se concentrer sur Kylian Mbappé, libre en juin prochain. Et le Barça vient de recruter Pierre-Emerick Aubameyang (lire l'article). Avec un contrat de trois ans et demi jusqu'en 2025, et malgré une clause spéciale qui permettra au club blaugrana de résilier son contrat dès 2023, il paraît peu probable de voir le Gabonais quitter la Catalogne dans six mois, et cela laisse peu de place pour le cyborg.

Du côté de City, la confiance règne donc pour l'arrivée d'Håland l'été prochain. Pour le plus grand bonheur de Pep Guardiola, qui en a fait une priorité.

**Aubameyang a signé  
son contrat avec  
le FC Barcelone**

Le Barça a réalisé un joli coup en ce dernier jour de mercato hivernal en faisant signer l'attaquant Pierre-Emerick Aubameyang, qui va être libéré par Arsenal. L'officialisation ne devrait plus tarder. Acheté 64 millions d'euros à Dortmund il y a quatre ans, Pierre-Emerick Aubameyang va quitter Arsenal par la petite porte. Hier soir, l'attaquant gabonais de 32 ans a paraphé un contrat de 18 mois avec le Barça. Il a consenti à une grosse baisse de salaire pour signer en Catalogne, où réside une partie de sa famille (dans la ville de Sitges).

**L'ATLÉTICO  
ENRÔLE REINILDO**

Le mercato hivernal vient de se terminer, et avec cela les derniers transferts dont celui du latéral gauche de Lille, Reinildo, parti rejoindre les Colchoniens.

Les rumeurs se confirment donc pour Reinildo, celui-ci va bien quitter Lille pour rejoindre l'Atlético Madrid. L'international mozambicain, qui était en fin de contrat en juin prochain avec le club nordiste, a donc troqué la tunique du champion de France en titre contre celle du champion d'Espagne 2021. Bien que le montant du transfert n'ait pas encore été communiqué, celui-ci serait estimé à 3 millions d'euros selon Transfermarkt. Par ailleurs, toujours selon le même site, la valeur du joueur serait quant à elle évaluée à 10 millions d'euros.



**Brentford :  
Eriksen a signé  
pour six**

Christian Eriksen s'est trouvé un nouveau club. Libre depuis la résiliation à l'amiable de son contrat avec l'Inter Milan, le milieu offensif danois fait son retour de l'autre côté de la Manche. Le footballeur de 29 ans a signé à Brentford. Ce lundi, le club anglais entraîné par Thomas Frank a confirmé la venue de l'ancien joueur de Tottenham pour une durée de six mois, jusqu'à la fin de la saison 2021-2022. Le natif de Middelbart rejoint des Bees qui occupent la 14e place de la Premier League. Victime l'été dernier d'un malaise cardiaque à l'Euro 2021, lors du match de la phase de poules entre le Danemark et la Finlande, Christian Eriksen s'est fait poser un défibrillateur et n'avait plus l'autorisation de jouer en Italie. L'international danois (109 sélections, 36 buts) connaît bien le championnat d'Angleterre pour avoir porté le maillot des Spurs entre août 2013 et janvier 2020 (305 matchs, 69 buts).



## OUVERTURE DES TRAVAUX DU 35<sup>E</sup> SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA

Les travaux du 35<sup>e</sup> sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), axée sur le «renforcement de la résilience en nutrition sur le continent africain: accélérer le développement du capital humain, social et économique», ont débuté samedi à Addis-Abeba. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à ce sommet devra présenter, au 2<sup>e</sup> jour de ce sommet, un rapport sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique. Outre la conjoncture sanitaire liée à la pandémie du coronavirus qui sévit encore sur le continent, le 35<sup>e</sup> sommet de l'UA intervient dans un contexte marqué par l'instabilité politique dans plusieurs pays africains. La question de l'octroi à l'entité sioniste du statut d'observateur à l'UA sera également débattue lors de cette 35<sup>e</sup> session ordinaire. Il est à rappeler que ce sommet a été précédé par la tenue de la 40<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'UA qui a débuté mercredi, avec la participation des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation continentale.

### Lamamra représente le Président de la République

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, représentant le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prendra part aux travaux du 35<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine (UA) qui se tient, samedi et dimanche, dans la ca-

pitale éthiopienne Addis-Abeba, a indiqué un communiqué du ministère. Ayant pour thème « Renforcer la sécurité alimentaire: Accélérer le développement du capital humain, social et économique dans le continent africain », ce sommet devra aborder les dossiers relatifs à la

paix, à la sécurité, à la gouvernance, à la réforme institutionnelle de l'UA, aux efforts communs du continent en vue de lutter contre les retombées de la pandémie de Corona, ainsi qu'à la coopération économique. Cette session connaîtra le passage de la présidence du som-



met, du président de la République du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, au président de la République du Sénégal, Macky Sall.

### Lamamra transmet un message du Président Tebboune à la présidente d'Ethiopie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a transmis un message de la part du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune à la Présidente d'Ethiopie, Sahle Work Zewde. M. Lamamra a transmis ce message lors de l'audience que lui a accordée la présidente éthiopienne au niveau de sa résidence personnelle à Addis Abeba et ce, en marge de sa participation aux travaux de la 40<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA). A cette occasion, M. Lamamra a transmis les salutations fraternelles et le message du Président Tebboune à la présidente éthiopienne. De son côté, Mme Sahle Work Zewde a exprimé sa haute considération au Président Tebboune, se disant fière du partenariat stratégique algéro-éthiopien.

Elle a également affiché sa disponibilité à œuvrer avec son frère le Président Tebboune à faire avancer ce partenariat. L'audience a constitué une occasion pour passer en revue les derniers développements au niveau continental, notamment dans la région de la Corne de l'Afrique, mais aussi pour échanger les vues sur les prochaines échéances, notamment le sommet africain prévu les 5 et 6 février et le sommet Afrique-Europe qui se tiendra à Bruxelles les 17 et 18 du même mois. Les deux parties ont salué la convergence des vues et des positions des deux pays frères sur des questions cruciales pour le continent africain, ce qui confirme la profondeur des relations stratégiques qui les lient et leur volonté politique sérieuse à relancer les efforts de stabilité et de développement en Afrique.

### M. Lamamra s'entretient avec le PM palestinien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a rencontré, samedi dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, le Premier ministre palestinien, Mohamed Shtayye, et ce, peu avant le début du sommet africain, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les derniers développements de la cause palestinienne, les perspectives de la relance du processus politique à même de mettre un terme à l'occupation et permettre au peuple palestinien de recouvrir des droits légitimes et l'établissement de son Etat indépendant sur les frontières de 1967,

avec El-Qods Echarif pour capitale, ont été passés en revue. Les prochaines échéances arabes et leur rôle dans la consolidation du caractère central de la cause palestinienne dans le contexte de l'action arabe commune, ont été également abordés. A cette occasion, le Premier ministre palestinien a fait part de sa haute considération pour le grand soutien du Président Abdelmadjid Tebboune et pour ses fortes positions défendant la cause palestinienne et qui ont été largement accueillis par toutes les franges du peuple palestinien. Le Premier ministre palestinien a rappelé le grand écho suscité par la visite

réussie effectuée dernièrement par le Président Abbas en Algérie. Saluant également l'approche adoptée par l'Algérie dans l'objectif de réunir les conditions pour le succès du prochain sommet arabe, M. Shtayye a mis l'accent sur l'importance des démarches que déploie actuellement l'Algérie, en vue de renforcer l'unité nationale palestinienne. La rencontre a constitué également une opportunité de réaffirmer la place particulière qu'occupe la cause palestinienne dans l'Organisation de l'Union africaine (OUA) et les perspectives de sa consolidation à l'occasion du sommet africain.

### L'organisation face à de nouveaux dossiers

Après deux sessions virtuelles (2020 et 2021) en raison de la pandémie, le 35<sup>e</sup> Sommet de l'UA se tient en présentiel. A l'ordre du jour de la conférence de l'Union, figure la présentation de rapports liés à plusieurs questions, dont le rapport attendu du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, selon l'agenda du sommet rendu public par l'UA.

Il sera également question, lors de ce sommet, de débattre du statut d'observateur à l'UA accordé à l'Entité sioniste par Mahamat Moussa Faki, le président de la Commission de l'Union. L'Algérie et l'Afrique du Sud, qui figurent parmi les pays membres s'opposant fermement à cette décision, l'ont inscrite à l'ordre du jour du sommet.

D'autre part, Cyril Ramaphosa, président sud-africain, fera un point sur la réponse africaine à la pandémie. Les membres écouteront également un exposé du président de la Banque africaine de développement (BAD) sur la mobilisation des ressources financières pour le redressement économique de l'Afrique. Seront examinés, en outre, un nombre de projets d'instruments juridiques, dont le projet de règlement financier révisé de l'UA, la proposition d'amendement de l'article 22 (1) de la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption, le projet de protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et la proposition d'amendement du statut de la Commission de l'UA sur le droit international.

De plus, il est attendu la présentation du rapport d'Issoufou Mahamadou, ancien président du Niger, sur la promotion des questions relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Le président sénégalais Macky Sall doit prendre les commandes de l'UA pour un mandat d'un an succédant au président congolais Félix Tshisekedi. Ses priorités en matière de paix et de sécurité seront inévitablement déterminées par les événements sur le terrain mais il devra probablement accorder une attention particulière à la lutte contre le terrorisme, compte tenu de la menace croissante du phénomène au Sahel, estimant des observateurs.

Au sujet important, la pandémie de la Covid-19. Le Sénégalais Macky Sall a déclaré qu'il se concentrerait sur

la crise sanitaire pendant sa présidence, en s'efforçant notamment de garantir l'accès à davantage de vaccins en provenance de l'étranger et d'accélérer la fabrication de vaccins en Afrique.

#### Priorités de l'UA

Au menu de cet agenda chargé, il est également prévu de débattre autour des changements non constitutionnels opérés par des militaires notamment au Tchad, au Mali, au Soudan, en Guinée et récemment au Burkina Faso. Le mois de juillet 2022 marquera les vingt ans de la création officielle de l'UA à Durban, Afrique du Sud. Le vingtième anniversaire de l'Organisation panafricaine est l'occasion pour les Etats membres d'examiner le rôle de l'UA face à l'évolution des problèmes de paix et de sécurité en Afrique.

L'UA a remporté quelques victoires au cours de l'année écoulée. En Zambie, elle a veillé à ce que le transfert de pouvoir se fasse sans heurts. Elle a persévéré dans sa réponse énergétique à la pandémie de Covid-19, en faisant pression pour un accès équitable aux vaccins et un allègement de la dette des pays particulièrement vulnérables, constate Cris Group dans une récente analyse sur l'Union.

Toutefois, "la réponse incohérente de l'UA à la série de changements anticonstitutionnels de gouvernements a été particulièrement préjudiciable", estime l'ONG qui œuvre en faveur de la résolution des conflits. En 2022, l'Organisation panafricaine est aussi appelée à accorder de l'attention à plusieurs élections, en particulier celles retardées en Somalie, au Tchad, au Mali et en Libye, résume Cris Group. Outre les démarches qu'elle doit entreprendre pour parvenir à un cessez-le-feu en Ethiopie, où le conflit entre le gouvernement et le Front de libération du peuple de Tigré a fait plusieurs milliers de morts, l'UA devrait redoubler d'efforts pour aider au retrait des combattants étrangers de la Libye et à résoudre l'impasse politique dans laquelle se trouve le Soudan.

La situation sécuritaire au Sahel demeure un défi pour l'organisation qui tentera de renforcer son engagement pour la paix, la sécurité et le développement dans cette région.

### Le ministre éthiopien des AE salue les efforts de l'Algérie dans la question du barrage de la Renaissance

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères d'Ethiopie, Demekle Mekonnen a salué l'initiative et les efforts de l'Algérie visant à instaurer un climat propice pour permettre aux parties dans la question du barrage de la Renaissance de surmonter les différends actuels, exprimant la grande confiance placée par les hautes autorités éthiopiennes en la sagesse du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et sa capacité de réaliser le rapprochement attendu entre les trois pays concernés par le différend. Cette déclaration intervient lors de la séance de travail tenue, vendredi à Addis-Abeba, par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra, avec son homologue éthiopien M. Mekonnen, dans le cadre des

préparatifs en cours au sommet africain prévu dans les prochains deux jours. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, les deux parties «ont passé en revue les relations de partenariat entre les deux pays et les perspectives de renforcer la coopération économique notamment l'accélération de la conclusion de l'accord relatif à l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre Alger et Addis-Abeba».

Les deux ministres ont également convenu «d'intensifier les activités des mécanismes de coopération entre les deux pays, y compris les commissions relatives au partenariat et à la concertation politique et d'adopter un calendrier des différents rendez-vous bilatéraux». Sur le plan des questions régionales et internatio-

nales -ajoute la même source- les chefs de la diplomatie des deux pays, ont évoqué «les développements de la situation politique et sécuritaire sur le continent africain et les moyens de surmonter les défis posés par les conflits et les crises, notamment dans les régions de la Corne de l'Afrique et l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le rôle assigné et attendu de l'organisation continentale et de ses différentes structures et institutions dans la cristallisation et l'encouragement des consensus pacifique durable, conformément au principe des solutions africaines aux problèmes africains». Enfin, les deux ministres ont convenu de «poursuivre les concertations afin de s'adapter aux évolutions des questions africaines d'intérêt commun», selon le même communiqué.